

LE CHILI DES CONTRADICTIONS

(Pages 7 à 10.)

diplomatique

Prix : 6 F

Algérie : 6,00 DA Maroc : 6,00 dir. Canada : 1,20 \$... Espagne : 100 p. Suisse : 3 F.S. Italie : 900 lire

Abonnements : voir tarif page 22. Publication mensuelle 5, rue des Halles, 75427 Paris Cedex 03

Jouer avec le feu

Par CLAUDE JULIEN

C'ETAIT hier. Sur des kilomètres, entre l'aéroport et le centre de Pékin. Une foule immense accueillait M. Pham Van Dong, premier ministre du Vietnam en guerre.

Le lendemain, à l'issue du banquet, quatre mille officiels chinois lèvent leur verre lorsque M. Pham Van Dong porte un toast à l'amitié soviéto-vietnamienne.

C'était hier. Depuis, les armes se sont tues au Vietnam, et le pays réussit se heurte à d'énormes difficultés économiques. Depuis, une épreuve de plomb et de sang s'est abattue sur le Cambodge soutenu par Pékin.

LES accrochages qui se produisent en décembre dernier entre forces cambodgiennes et vietnamiennes sont vite suivis d'une tension à la frontière du Vietnam et de la Chine, puis d'incidents sur l'Oussoué, entre Chinois et Soviétiques.

Pékin soupçonne le Vietnam de vouloir, à l'instigation de Moscou, établir une fédération qui engloberait le Laos et le Cambodge.

POURQUOI les Vietnamiens ont-ils choisi, à ce stade, de franchir une nouvelle étape dans la « construction du socialisme » ?

En mars, afin d'éliminer les activités capitalistes, une opération est lancée contre les commerçants à Cholœ et ailleurs.

De même que Moscou avait retiré ses techniciens de Chine, dix-huit ans plus tard Pékin rappelle ses propres techniciens du Vietnam.

La propagande joue en cette affaire un rôle déterminant dont on n'a pas fini de mesurer les effets dans toute l'Asie du Sud-Est.

(1) cf. le reportage de Nayam Chandra dans le Monde diplomatique d'avril 1978.

LE ZAÏRE, PARI PERDU ?

De surcroît en survit, pendant combien de temps le régime du président Mobutu et l'unité nationale du Zaïre pourront-ils être maintenus ?

le plan politique qu'apparaissent clairement les difficultés sous-jacentes à la concertation militaire et économique. Car le Zaïre, comme d'ailleurs l'ensemble de l'Afrique.

La dépendance et la fragilité

Par DANTEL BONEHILL

DANS les premières années qui suivent l'accession du Zaïre à l'indépendance, en juin 1960, l'économie de la jeune République zairaise.

mais ne disparaissent pas. Elles demeurent, dans l'économie zairaise, des éléments essentiels.

Le plus fort endettement par habitant

DANS les investissements agréés de 1969 à 1974 (1), le pays du Zaïre, qui est en grande partie le fait de l'Etat.

le majeure partie du territoire et par l'application de mesures monétaires en 1977 (dévaluation et alignement de la monnaie zairaise sur le dollar américain).

Le plus fort endettement par habitant. Le Zaïre est en grande partie le fait de l'Etat.

(Lire la suite page 5.)

Lire pages 14 et 15 :

Une nouvelle d'Hélène Parmelin :

Le mendiant au transistor

Comment la résistance palestinienne a perdu du terrain

Que la résistance palestinienne ait perdu du terrain, nul n'en discuterait. Mais des divergences sur-

dont le siège est à Beyrouth, Ghassan El Aly et Leila Harb présentent ici une analyse qui peut surprendre.

Par GHASSAN EL ALY et LEILA HARB

DIX années se sont écoulées depuis la bataille de Karamé (1) qui a véritablement révéla la résistance palestinienne.

lutte armée palestinienne a pris naissance en 1956 avec la première action armée du Fath.

soutenant la nécessité de déposer les armes en attendant que la commission d'enquête de la commission Peel ait publié ses conclusions.

A la fin des années 40, alors que l'Etat d'Israël était sur le point de se constituer, la lutte connut un nouvel essor.

(Lire la suite page 16.)

Aujourd'hui, la direction de la résistance semble totalement mise à l'écart du règlement international de ce qu'on appelle maintenant le « problème du Proche-Orient ».

On considère trop souvent que la

(1) Le 21 mars 1956 eut lieu un affrontement armé à Karamé, dans la première formation militaire du Fath, basée en Jordanie.

(1) Pour les investissements agréés dans le cadre du code de 1969 à 1974, la part des diverses sources de financement est la suivante : Zaïre : 80 % ; Belgique : 13 % ; Grande-Bretagne : 10 % ; République fédérale d'Allemagne : 8 % ; États-Unis : 5 % ; autres : 2 %.

Advertisement for RIVES bags. Includes image of a bag and text: 'Sac vachette très confortable, bandoulière amovible, 4 coloris 475 F'. Also mentions 'LA GRANDE MAROQUINERIE DE PARIS RIVES 156, rue de Rivoli'.

LA RÉVOLUTION ÉTHIOPIENNE

téments sanglants avec des soldats de l'armée régulière. La même problématique, aggravée par l'impitoyable enchaînement des faits, se précipite au cœur de l'empire un conflit qui n'embrassait que sa périphérie, entraînant la capitale dans une guerre civile meurtrière.

A Addis-Abeba, le mécontentement populaire s'accroît. Les produits alimentaires deviennent de plus en plus rares et chers — officiellement leur prix avait augmenté de 70 % entre le 1^{er} janvier 1974 et le 1^{er} octobre 1977 — alors que les salaires plafonnent. Des centaines de milliers d'ouvriers agricoles refusent vers les villes parce que l'application de la réforme agraire les prive de travail. Outre leur simple traditionnelle, les commandos du P.R.P.E. bénéficient donc du soutien ou de la neutralité de la majorité de la population. L'impulsion des autorités à contre la « terreur blanche » faisait taire la minorité restante. De telle sorte que, même si les membres du Derg n'étaient pas encore directement atteints, le vide qui se créait autour d'eux les condamnait à terme. C'est en désespoir de cause qu'ils acceptèrent finalement ce qu'ils avaient refusé jusque-là : armer les milices. Du coup, le contre-terror échappait à leur contrôle : ces miliciens relevaient — théoriquement — de l'autorité des associations de quartier dont les dirigeants n'accordaient au Derg qu'un soutien mesuré. De gré ou de force, les milices obtinrent une impunité totale pour passer à la contre-attaque avec d'autant plus de violence et de brutalité qu'elles avaient été recrutées sans grand discernement, qu'elles étaient peu ou mal encadrées et que leurs membres avaient vécu pendant des mois dans les hantises d'être assassinés. Pour tous ceux qui se plaient à la loi du plus fort, l'ordre des trayers s'inversa : les attentats du P.R.P.E. cessèrent dès le début de l'année 1978, mais ce succès sur les « contre-révolutionnaires » — là où le Derg avait échoué — ne conféra-t-il pas six milices, de plus en plus autonomes, et, derrière elles, aux organisations de quartier, une puissance et une légitimité qui leur permettraient de se rapprocher du pouvoir à Addis-Abeba ?

Le Derg avait senti le danger : contraint de lâcher les armes, il tenta immédiatement de reprendre le contrôle des organisations de base, insensiblement, la « terreur rouge » glissa de son objet initial (l'élimination du P.R.P.E.) vers un

conflit entre les organisations de quartier et les pouvoirs centraux, le premier enjeu étant l'autonomie organisée et armée de la population ou sa soumission aux autorités gouvernementales.

A cela vint se superposer la volonté du Derg d'éliminer, ou au moins de neutraliser, les militants du deuxième grand mouvement politique en déclarant du marxisme-léninisme : le MEISON (Mouvement socialiste panéthiopien). Ce parti accorda son « soutien critique » au Derg suprême auquel il jouait un rôle politique fondamental. Il était à l'origine des grandes réformes promulguées par la révolution et avait animé la création des organisations de masses, où il disposait de très fortes positions. Mais, dénonçant le risque imminent d'un « coup d'état de droite », il passa à la clandestinité au mois d'août 1977. Ainsi les alliés d'hier contre le « terror blanc » — organisations de quartier, Derg, MEISON — devenaient des adversaires qui ne s'affrontent pas encore officiellement mais se livrent secrètement une guerre acharnée. Cependant, les organisations de quartier sont si fragiles, chaque groupe politique et social de ce pays a une association d'entraide traditionnelle. Elle fut lancée par Addis-Abeba lorsque le Derg promulgua les deux grandes lois de la réforme agraire et envoya les étudiants « réveiller » les campagnes. Elle avait un objectif bien précis et tangible : éliminer les grands propriétaires, abolir le servitude, en finir avec les relations féodales d'exploitation et d'oppression qui prévalaient entre l'Etat ambarrasé, féodal, colonial, et la paysannerie. Le moteur de la révolution rurale fut la combinaison de l'égalitarisme et de l'autonomie.

Sous la pression des paysans les plus pauvres, la redistribution électorale des droits de culture sur des terres qui sont désormais propriété publique est en cours ou s'amorce. L'application de la réforme agraire, avancée dans le Sud, plus en retard dans le Nord, est loin d'être terminée et continue de provoquer d'après les luttes dans le champ clos de chaque communauté rurale qui l'élimination des landlords à rendre presque homogènes. Car l'association de paysans a toute autorité en matière foncière. De fait, sa compétence s'exerce pratiquement dans tous les domaines : politique, économique, administratif, judiciaire, de police. Elle encadre une communauté qui se gouverne elle-même et tend à se donner progressivement les moyens de son propre développement économique et social. C'est ainsi que de nombreuses associations ont construit leur école, leur centre sanitaire, leur moulin, leur magasin de stockage, et créé leur coopérative de services, la plus souvent avec un aide total fait même de l'Etat.

moins de mobiliser par la conviction que d'enrouler par la terreur.

La forme prise par la guerre en Ogaden et en Erythrie s'ajoute aux « terreur » successives à Addis-Abeba pour clarifier l'état dans les institutions centrales. L'autorité du lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam semble peu contestée au sein du Derg après les épurations successives qui l'ont amputé de près de la moitié de ses membres. Il a affirmé son autorité sur une armée renforcée, épurée et sur l'administration. La vida à la tête de l'Etat provoqué par la chute de l'aristocratie paraît être comblé. D'autre part, après les coups très durs qui ont frappé le MEISON et surtout le P.R.P.E., les mouvements politiques « civils » sont très faibles. En leur lieu et place émerge avec de plus en plus de vigueur le Seddeth, un parti créé par le président du Derg, placé sous son autorité directe, et qui se livre à un recrutement accru parmi les officiers et les cadres de l'administration.

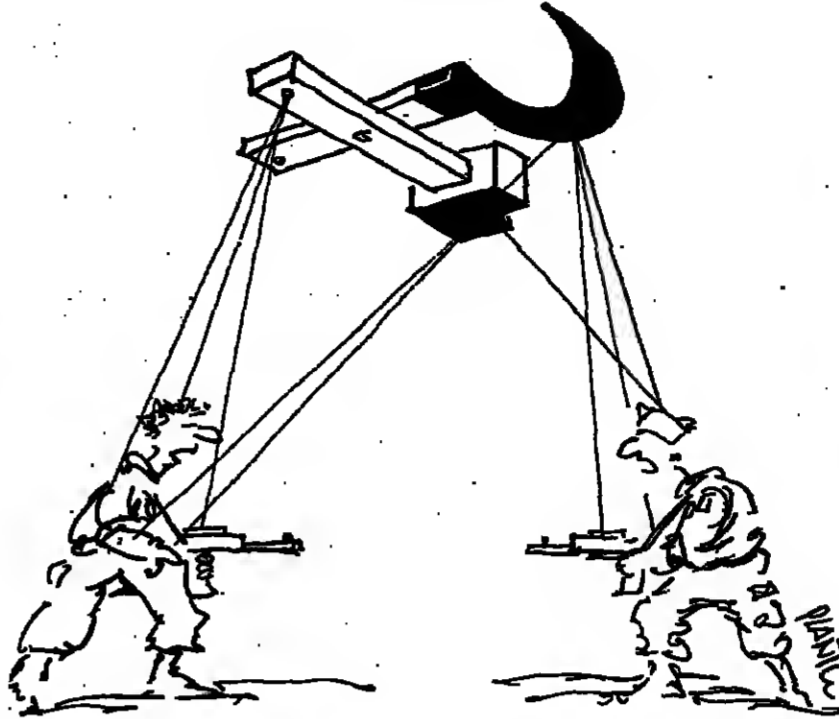
Mais les conflits que pose la naissance d'un pouvoir central unique, orienté à Addis-Abeba et sur les frontières de l'empire, laissent entre les deux un espace libre dans lequel les campagnes ont érigé une autonomie organisée qu'elles considèrent comme l'acquis politique essentiel de leur révolution.

Paysans et communautés locales

LES paysans éthiopiens — 80 % de la population — forment en effet la seule classe sociale organisée « à la base ». Cette structuration avait des fondements solides : les associations d'entraide traditionnelle. Elle fut lancée par Addis-Abeba lorsque le Derg promulgua les deux grandes lois de la réforme agraire et envoya les étudiants « réveiller » les campagnes. Elle avait un objectif bien précis et tangible : éliminer les grands propriétaires, abolir le servitude, en finir avec les relations féodales d'exploitation et d'oppression qui prévalaient entre l'Etat ambarrasé, féodal, colonial, et la paysannerie. Le moteur de la révolution rurale fut la combinaison de l'égalitarisme et de l'autonomie.

En quatre ans de révolution, les campagnes se sont radicalement transformées. Le revenu de la paysannerie a augmenté, d'après des estimations sérieuses, de 40 % en moyenne ; dans la plupart des cas, un paysan ne paye plus que de 15 à 20 % d'impôts par an, il est passé du servage et du colonialisme à la plus rétrogradée à une maîtrise réelle de sa vie quotidienne. Les campagnes veulent accroître leurs revenus et renforcer leur statut actuel. Mais la puissance de l'égalitarisme aboutit à réduire les surfaces exploitées à des lots de petite dimension. Cette agriculture parcelisée, ce communisme rural pourraient évoluer vers des structures et des méthodes plus modernes, qui supposent l'exploitation en commun sur des terres remembrées ?

La désir de devenir enfin maître chez soi est si fort que chaque association de paysans s'est repliée sur elle-même pour s'organiser. Les campagnes se sont



etomisées au fur et à mesure que s'affirmait l'autonomie de chaque communauté. Une autonomie si vigoureuse qu'il n'y a pas d'exemple qu'un conflit entre une association et l'administration locale ne se soit terminé au détriment de cette dernière. Une autonomie qui s'affiche de plus en plus ouvertement comme la revanche des campagnes sur les villes, la volonté du mode paysan d'enlever aux citadins la direction effective de l'Ethiopie ; le centre de gravité du pouvoir doit se déplacer de la minorité vers la majorité. Mais cette autonomie accrue et cette atomisation engendrent aussi un sentiment corporatiste de plus en plus sensible. Et la décalage s'aggrave entre, d'une part, la conception et l'organisation du pouvoir et du mode de développement que les campagnes veulent voir s'instaurer et, d'autre part, les ambitions du pouvoir central qui s'affirme à Addis-Abeba.

La révolution éthiopienne va ainsi se trouver au pied du mur que lui cachait la parenthèse ouverte par l' « invasion somalienne ».

Les autorités gouvernementales répètent que la naissance du grand parti révolutionnaire s'est rendra la direction de la société éthiopienne est imminente ; le Seddeth va être officialisé. Mais il n'est qu'un appendice des institutions centrales. Quelle place sera dévolue, dans ce futur centre de tous les pouvoirs, aux dirigeants des organisations « de base », dont l'autorité et la représentativité sont incertains car elles émanent de la quasi-totalité de la population ? Comment concilier un développement centralisé et

planifié, contrôlé par les structures nationales, obligeant l'Etat à prélever sur les campagnes des surplus qu'il répartirait sous sa seule autorité, quand les associations de paysans veulent au contraire assurer, chacune et directement, le développement de la communauté qu'elles ancrent ? Un compromis peut-il s'établir entre un pouvoir central qui s'affirme au moins aussi jacobin que son prédécesseur et des forces centrifuges de mieux en mieux armées et organisées ? Les pays du bloc socialiste ironisent jusqu'à tourner au Derg les moyens de régler la « question érythréenne » comme celui-ci semble l'entendre, c'est-à-dire en exterminant les militants des mouvements de libération, avec toutes les conséquences qu'inévitablement subit toute la population ? Et, dans ce cas, de quelle instance disposera-t-elle encore le pouvoir central pour conduire comme il l'entend les affaires du pays ?

BIBLIOGRAPHIE

- BLACK FIRE! par Michael Rastbach avec une analyse d'Anthony Wilkinson : la lutte armée que mènent en Erythrie les diverses composantes du Front patriotique (ZANU et ZAPU) est présentée ici sous une forme vivante et équilibrée par un journaliste rhodésien opposé au régime raciste. En cinq « histoires », il en retracé l'évolution et les péripéties de ses débuts, en 1964, à nos jours. L'analyse historique et politique de M. Wilkinson complète heureusement ces récits et détermine les rapports souvent complexes entre les différentes organisations de guérilla. (Zedman, Zedman, Londres, 1978, 243 pages, 6,55 livres).
- LE PARI INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE, par Jean-Paul Gardiner : l'Afrique noire est bien partie pour peu qu'elle s'inspire du modèle économique ouest-européen de son libéralisme et de ses conseils. L'Europe, de son côté, doit prendre conscience des immenses possibilités de développement industriel que lui offre l'Afrique. Telle est l'interprétation résolument optimiste que l'auteur présente des accords de Lomé associant les pays A.C.P. à ceux de la C.E.E. (Ed. France-Empire, Paris, 1977, 243 pages, 30 F.).
- UN CULTE DE POSSESSION A MADAGASCAR : LE TRONCA, par Jean-Marie Estrade : méconnue sur la côte malgache, l'autrice y a beaucoup fréquenté les adeptes d'un culte de possession ancien et toujours bien vivant ; à l'exception d'une petite poignée de charlatans, les malades possédés qu'il a rencontrés sont admirables d'humanité et de sagesse. Des tableaux, un lexique et des photos complètent cette étude établie en sympathie avec ceux qui en sont l'objet. (Ed. Anthropos, Paris, 1974, 236 pages, 65 F.).

• MANDAT D'ARRET POUR CAUSE D'EXÉCUTIONS, par Abel Eyiaga : pour s'être présenté de Paris aux élections présidentielles de 1976, l'auteur, militant d'opposition camerounais, a été vu condamné à cinq ans de prison dans son pays et expulsé de France. Dans ce dossier, il rappelle son histoire, présente le programme et les lettres aux Camerounais véritable manifeste africain qui constitue l'essentiel de sa campagne, et dresse le bilan, en forme de réquiem, du régime du président Ahidjo. (Ed. L'Harmattan, Paris, 1976, 236 pages, 42 F.).

Pourquoi d'autres Kolwezi vont se produire en Afrique & francophone ? Comment la « coopération » à la française fabrique des poudrières à travers l'Afrique

Lisez le numéro 2 (mars-avril) de la revue

PEUPLES NOIRS - PEUPLES AFRICAINS

256 pages 25 F (+ 3 F de port)

341, rue des Pyrénées, 75020 PARIS
C.C.P. 21 691 92 Y PARIS

(abonnement annuel six numéros : 120 F)

Comment trouver son identité quand on est un pays balkanique ?

Dimitri T. Anafis.
Les Balkans 1945-1960.
La prise du pouvoir.

Les livres des Puf questionnent le monde. **puf**

REPERES
LE MENSUEL DU C.E.R.E.S.

N° 23-24

DIX ANS APRES MAI

Deuxième colloque du C.E.R.E.S. : exigence démocratique et rupture avec le capitalisme.

Prix du numéro : 30 F.
En vente dans les kiosques ou au 13, bd Saint-Martin, 75003 PARIS. Tél. : 887-76-42.

ABONNEMENTS : France et pays de l'Europe occidentale : 120 F
Etranger : 170 F
C.C.P. 24.875.503 - LA SOURCE

école française
d'hôtesses, de langues, de secrétariat. (ENSEIGNEMENT PRIVE)

FORMATION AUX CARRIERES

d'Hôtesses de l'air, d'Hôtesses de tourisme, de Secrétaires bi-trilingues

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Ecole est, notamment, spécialisée dans la formation du personnel commercial des Compagnies Aériennes et des Agences de Voyages.

11 bis, rue de Milan (St-Lazare)
75009 PARIS - Tél. 526-79-88 - 878-02-15

Les Grandes Routes Aériennes Europe - Algérie 103 Vols Par Semaine

Londres - Barcelone - Genève - Alger
Bruxelles - Alicante - Toulouse - Oran
Francfort - Rome - Palma - Nice - Constantine
Madrid - Paris - Lyon - Marseille - Annaba

Au rythme de vos affaires. **AIR ALGERIE**

Dix ans après la déclaration d'Arusha

LE SOCIALISME TANZANIEN, DE LA CRITIQUE A L'ACTION

Par DENIS MARTIN *

L'achèvement de la Tanzanie depuis l'indépendance est jalonné de textes publiés par son président, M. Julius K. Nyerere...

zaniens doivent d'abord compter sur eux-mêmes et énoncer un code limitant les possibilités d'enrichissement individuel des dirigeants...

plus étroitement contrôlés par le gouvernement, de telle sorte qu'il ne puisse plus leur être possible de fonctionner à perte comme cela a trop fréquemment été le cas par le passé...

la place que lui assignaient les cadres définis en 1967; mais le rôle moteur du secteur national ne s'en trouve pas pour autant mis en cause.

interne. Et, cette fois, il s'agit bien d'un choix délibéré: une grande partie de la politique tanzanienne est aujourd'hui subordonnée à l'impératif de libération de l'Afrique australe...

Les réalités économiques

M. NYERERE part de l'idée que, si la Déclaration n'avait pas été adoptée et mise en œuvre, la situation eût été pire...

d'accord), mais aussi le sentiment que le développement, la modernisation, la diffusion des pratiques socialistes sont freinés par des « blocages mentaux » et des « attitudes de peur » (5).

Classes et dépendance

LES propositions formulées par M. Rweyemamu pour une « stratégie socialiste d'industrialisation » sous-tendent les conceptions du troisième plan, mais on peut se demander si les analyses sur lesquelles elles s'appuient ont été appréciées dans toutes leurs implications...

Lutes d'influence ou division du travail ?

DAUTRE part, M. Julius K. Nyerere affirme dans son texte que l'aide extérieure doit être conçue comme un « pont » temporaire...

Cela dit, le texte présidentiel condamne l'autoritarisme et le bureaucratisme et insiste sur l'extension de la démocratie. Effectivement, des sanctions ont été prises dans des cas d'abus de pouvoir ou de corruption flagrants...

Concilier passion de l'authentique et confort du XX. siècle. 32 rue Saint-Guillaume. Dans le noble Faubourg Saint-Germain, une adresse prestigieuse au 18. siècle qui vit s'y construire l'Hôtel de Beaumont...

FONDATION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE. LA GRANDE-BOISSIERE. LA CHATAIGNERAIE. BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Maturité fédérale suisse - Baccalauréat français...

Calendrier des fêtes nationales. 17 ISLANDE. 21 LUXEMBOURG. 26 REPUBLICAINE. 30 SAINT-SIÈGE. 1er-15 JUILLET. 1 BURUNDI. 2 CANADA. 3 AWANDA...

LE C DES C. Un édifice f. Après d'innombrables meurtres sans pitié. Lire pages 8 à 10. PAGES 8 et 9 de John T. Al... Les frères Gonzalez Torres... de la République J. Chanchol... R. Gonzalez Torres.

مكتبة من الأصل

ACTION

En cette... politique... subordination... de l'Action... des conséquences... il concerne... ressources... d'ins de... venus s'ajouter... lant de l'eff... l'unité est... le nou... remment des... (16). La... s'acte dans...

LE CHI... DES CO...

Un édifice fissuré

La junte chilienne présente un impressionnant bilan de ses réalisations, dont rend bien compte le dernier numéro du bulletin publié par son ambassade à Paris. D'après ces documents, le taux d'inflation (375,9 % en 1974) a été ramené à 63,5 % en 1977 et ne serait plus que de 30 % pour l'année en cours. Autres performances : le chômage aurait diminué de 12 %



(Photo Sygma.)

à la fin de 1977, la balance des paiements a présenté l'an dernier un excédent de 18 millions de dollars, la production a augmenté de 9,2 % et les exportations de 5,2 %. Le bulletin insiste aussi sur la progression des investissements étrangers (la moyenne mensuelle est passée de 2 à 6,5 millions de dollars en 1977) et sur la mission, dirigée par le général Buchalet, que le C.N.P.R. a envoyée au Chili.

Les autorités chiliennes doivent pourtant affronter toute une série de difficultés qui n'ont été nullement atténuées par le succès remporté par le général Pinochet lors du référendum du 4 janvier dernier. La politique économique de la junte, en favorisant les

secteurs liés au capital étranger, a en effet dressé contre la dictature une fraction de la bourgeoisie dont les intérêts sont fondés sur le marché intérieur. D'autre part, l'image défavorable du Chili sur la scène internationale n'a été modifiée ni par la levée de l'état de siège (9 mars 1978), ni par la prétendue amnistie du 5 avril, ni par le remaniement ministériel. Bien au contraire, l'enquête menée par la justice américaine sur l'assassinat d'Orlando Letelier à Washington en 1976 a mis les dirigeants chiliens — et le général Pinochet personnellement — en fâcheuse posture, les parades improvisées à Santiago n'ayant pas eu à cet égard l'effet que la junte en attendait.

Après d'innombrables meurtres restés sans punition

L'assassinat d'Orlando Letelier à Washington compromet Pinochet

Par JOHN T. ALVES *

Le 21 septembre 1976, à Washington, Orlando Letelier était assassiné (1) en même temps qu'un citoyen américain, Ronald Karpen Moffitt. La DINA ignorait encore que ce double meurtre allait, plus qu'aucun autre, la forcer à lever le voile sur ses activités.

Pendant les dix-sept mois qui suivirent, l'enquête (dont le coût dépassa 4 millions de dollars) aboutit à la mise en prison pour outrage à magistrat d'un exilé cubain, et à la comparution d'une vingtaine d'autres Cubains devant le « grand jury » de Washington, sans inculpation et sans aucune allusion publique au rôle joué par la junte.

Tout changea le 17 février 1978, quand l'enquête, que beaucoup croyaient enlisée, repartit. N'ayant pas réussi à obtenir des témoignages sur le crime aux Etats-Unis, les enquêteurs eurent recours à une « demande d'assistance judiciaire internationale » (rarement utilisée), ou « commission rogatoire », afin de pouvoir, par l'intermédiaire de la justice chilienne, interroger deux hommes dont on savait seulement qu'ils appartenaient aux forces militaires de ce pays. Ce jour-là, M. Warren Christopher, l'adjoint du secrétaire d'Etat, remit à l'ambassadeur chilien à Washington, M. Jorge Cauas, un avant-projet de document qui stipulait que les Etats-Unis croyaient que les deux hommes — Juan Williams Rose et Alejandro Romeral Jara — « étaient au courant du meurtre et possédaient des informations à son sujet » ; ce document ajoutait qu'au moins l'un des deux avait « rencontré l'une des personnes tenues pour responsables du crime ».

Ces deux individus soupçonnés d'être des agents de la DINA, avaient obtenu des visas pour les Etats-Unis au début de l'été 1976 à l'aide

de faux papiers ; si cet élément n'avait pas été découvert par la suite et les visas annulés le 9 août de la même année, l'enquête en serait peut-être restée au point mort. Mais, cette fois, la DINA commit des bavures ; comme elle l'avait déjà fait lorsqu'il s'agissait d'implanter ses agents dans des ambassades à l'étranger, elle s'arrangea pour que le ministère des affaires étrangères remette aux deux hommes des passeports de service et une demande officielle de visa. Moyennant quoi on leur délivra, le 17 août, des visas américains valables six mois. Mais quand on découvrit que leurs noms et photographies étaient faux, la duplicité du régime chilien commença à transparaître, ce qui suscita une certaine méfiance à Washington et déclencha la procédure de commission rogatoire.

La diplomatie chilienne ayant été avertie de ce qui allait suivre, le juge William B. Bryant, président du tribunal de première instance du district de Columbia (Washington), signa, le 21 février, la demande de commission rogatoire officiellement formulée par le procureur américain Earl J. Silbert, et pria les tribunaux chiliens de conduire les interrogatoires « de façon aussi expéditive que possible ». La presse chilienne s'empara de l'affaire et, deux mois plus tard, El Mercurio, le plus grand quotidien du Chili, intégralement dévoué à la junte, révéla que les adresses données comme étant celles de Juan Williams Rose et Alejandro Romeral Jara étaient fausses. Comme

on avait accusé les deux hommes d'être des espions, la junte demanda à tous les responsables des corps d'armée de nier la chose ; le lieutenant-colonel Eterio Paves dit que Williams et Romeral « n'avaient jamais existé et n'existeront pas » ; le capitaine de frégate Roberto Garmhan ajouta qu'« ils n'avaient jamais été sur la liste des officiers de la marine », et une députation tout aussi vigoureuse fut faite par le colonel Alberto Echazua Collao, de l'armée de l'air. Le conseiller de l'ambassade du Chili à Washington, M. Tomas Arsenabar, renchérit : « Dans nos dossiers, nous n'avons aucune trace du passage de Williams et Romeral dans ce pays ».

M. Patricia Carvajal, ministre des affaires étrangères, fit ouvrir une enquête pour savoir qui avait délivré les passeports officiels aux deux hommes, mais il apparut clairement aux enquêteurs américains que ce serait désormais à eux de faire les démarches nécessaires pour que les recherches dépassent les limites étroites de la juridiction chilienne. Aussi, le 3 mars 1978, le Washington Star laissait filtrer que, dans les hautes sphères gouvernementales, on était prêt à rappeler l'ambassadeur américain, ou même à suspendre les relations diplomatiques, si les autorités chiliennes continuaient à se montrer récalcitrantes. Une photo des deux « militaires » accompagnait l'article.

de nuit en mars 1978. On pouvait lire, dans El Mercurio du 5 mars 1978, une interview de Maria Ines Callejas (ex-membre de Patria et Liberté et lauréate d'un prix littéraire récemment offert par le journal), qui disait avoir connu Townley avant qu'il ne fût le Chili par un « passage des Andes » en 1975 ; elle donnait aussi des informations sur sa taille, la couleur de ses cheveux, etc., informations toutes fausses — chose surprenante pour une femme qui était son épouse depuis 1961. Le 8 mars, El Mercurio révélait que le capitaine d'infanterie Armando Romeral et Fernandez Laros n'étaient qu'un seul et même homme. Un communiqué de l'armée confirmait cette information.

A partir de ce moment-là, tous les organes de presse chiliens s'emparèrent de l'affaire Letelier. Les domiciles de Townley et F. Laros sont assésés jour et nuit par les journalistes ; on reproduit toutes les dépêches des agences étrangères, y compris des communiqués émanant

du parti socialiste chilien en exil, et, chose plus importante peut-être, on se envisage une complexité possible de Pinochet en personne.

Celui-ci, pendant ce temps-là, était tranquillement resté à l'arrière-plan, préparant sans aucun doute la contre-offensive qui permettrait de détourner l'attention de l'affaire. Jusqu'alors, les seules initiatives qu'il avait prises afin d'avoir l'air de coopérer avec la justice américaine furent les ordres donnés au ministère des affaires étrangères de trouver ceux qui avaient délivré les deux passeports officiels, ou encore de nommer un procureur spécial « ad hoc » qui superviserait cette enquête et interrogerait les deux hommes. Le Cour suprême chilien avait approuvé et validé la demande de commission rogatoire et donné instruction aux tribunaux nationaux de trouver et d'interroger les deux sujets « dans les plus brefs délais ».

(Lire la suite page 8.)

Le mensonge du dictateur

L'ENQUETE rebondit aussitôt et fut suivie d'une série de manœuvres politiques à Santiago. La presse, muisée depuis plus de quatre ans, créa cependant les plus graves ennuis à Pinochet. Elle avait, en effet, parié que, étant donnée l'importance de l'enquête et vu l'apparente détermination des Américains, Pinochet ne serait plus en mesure d'étouffer les recherches des journalistes. Après tout, la commission rogatoire constituait la première procédure jamais entamée contre le système légal chilien ainsi que la première demande de poursuite criminelle formulée par une puissance étrangère. De plus, les Etats-Unis entendaient que les deux hommes soient interrogés en présence du procureur adjoint Eugene M. Propper ; c'était la première fois qu'un gouvernement étranger cherchait à envoyer quelqu'un sur les lieux pour surveiller la marche de la justice chilienne. Fort de tout cela, El Mercurio demanda, le 4 mars, au gouvernement de rendre publics les résultats de l'enquête sur la provenance des faux passeports officiels, arguant du fait que le silence des autorités

sur ce point serait beaucoup plus grave que la reconnaissance d'une faute, aussi grossière fût-elle, commise par des « fonctionnaires ayant abusé de la bonne foi d'un consul étranger ». Le même jour, il reproduisit les photos de Williams et Romeral prises dans le Washington Star, et, le lendemain, El Mercurio, qui pendant longtemps avait soutenu que Letelier avait été victime de groupes d'extrême gauche, voulait décrire la junte, jesus un pavé dans la mare, révélant que « Williams » n'était autre que Michael V. Townley, électroicien américain vivant au Chili depuis 1967.

On avait découvert l'identité de Townley en comparant la photo de « Williams » à une photo prise, le 9 juin 1970, dans une édition de Para Chile, organe procommuniste. L'article illustrait cette photo l'appelait l'« homme de la C.I.A. », soulignant le rôle de Townley dans une opération de Patria et Liberté qui avait coûté la vie à un veilleur

* Institute for Policy Studies, Washington D.C.

Progrès décisif dans l'étude des langues

avec AAC 4000 PHILIPS le magnétophone à cassettes double piste spécial pour l'étude des langues... suivant la méthode Audio Active Comparative

- Ecoute du texte professeur préenregistré sur la 1^{re} piste.
- Pendant les silences, enregistrement sur la 2^e piste, par l'élève, du texte répété.
- Ecoute simultanée des 2 pistes pour comparaison.

* Cours Philips disponibles en 9 langues.

PHILIPS Audiovisual

Bon pour documentation gratuite

Sur la AAC 4000 et les cours de langues à renvoyer à S.A. Philips I.C. BP 131-92154 Suresnes Cedex

Nom _____

No _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____ Tél. _____ MOD 1

lire pages 8 à 10
PAGES 8 et 9 : Suite de l'article de John T. Alves. — Des déclarations profondes au sein de la junte (R. González Torres). — Les Mopuchés, la terre volée et la persécution (J. Chencholl).
PAGE 10 : Suite de l'article de R. González Torres.

(Suite de la page 7.)

Avec tout cette appareillage... (Text continues with details of the investigation and political context.)

secrets avaient sans doute été brûlés... (Text discusses the destruction of documents and the impact on the investigation.)

Les Américains chargés de l'enquête... (Text describes the role of American investigators and the complexity of the case.)

Juan de Onís ajoutait, dans le New York Times... (Text mentions the New York Times article and the general's stance.)

Ayant déjà remplacé l'état de siège... (Text discusses the state of emergency and the political climate.)

dans ses mains et plus loin que... (Text continues the narrative about the general's actions.)

On a tout lieu de croire que le gouvernement américain... (Text discusses the involvement of the United States government.)

Le général Leigh avait, en privé... (Text provides more details about General Leigh's private and public persona.)

aurait « plus d'élections pendant dix ans »... (Text discusses the political future and the impact of the regime.)

Le général Leigh avait, en privé... (Text continues with the general's statements and the political situation.)

Pendant la première semaine d'avril... (Text mentions the date and the specific political events.)

Feinte libéralisation

Un récit d'Ana Vasquez

« Les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir »

Après le putsch de septembre 1973... (Text is the beginning of Ana Vasquez's account.)

abattu se répartissent spontanément en trois groupes... (Text continues the narrative.)

ment des idées incarnées, dans le politique charnel... (Text discusses the political and ideological context.)

C. J.

(1) Ana Vasquez, Les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir, traductions de Danielle Kater et Jean-Paul Cortada, Ed. Pédagogie, Paris, 1977. 482 pages, 75 F.

Quatre siècles de résistance

LES MAPUCHES, LA TERRE VOLÉE ET LA PERSÉCUTION

Par JACQUES CHONCHOL

DANS une paroisse populaire de Londres, dans un local destiné à accueillir des Latino-Américains... (Text begins the article about the Mapuche people.)

* Ancien ministre chilien.

ville la plus importante de l'ancienne Araucanía... (Text continues the article, detailing the history and current situation of the Mapuche.)

milliers de sixième siècle, puis contre la république chilienne... (Text continues the article, discussing the Mapuche's resistance and political struggles.)

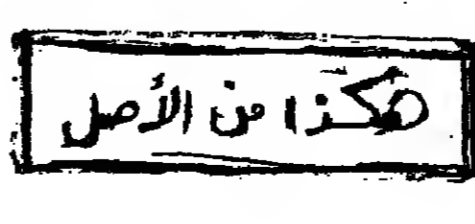
Pour les Mapuches, la situation juridique des Mapuches pendant la fin des années cinquante... (Text continues the article, focusing on the Mapuche's legal and social issues.)

REPORTER DES CO...

(Conti... de l...

La réforme agraire et l'Unité populaire

Vers le 100e anniversaire de la République...



Scrutins en cascade dans plusieurs pays d'Amérique latine

LA FRÉQUENCE DES ÉLECTIONS N'ÉLARGIT PAS LE CHAMP DE LA DÉMOCRATIE

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

confiance à leur système. Mais au-delà d'apparences bonhommes, il faut éviter de se laisser sur la démocratie ostentatoire.

flambé pendant la campagne. Selon diverses sources qui se recoupent, les règlements de comptes politiques ont fait près de vingt mille victimes au cours des dix dernières années.

pour dénoncer les irrégularités du scrutin. L'armée ayant ouvert le feu sur la foule, les affrontements avec les forces de l'ordre s'étaient soldés par de nombreuses victimes.

s'efforce, une fois de plus, de tabler sur les sentiments nationalistes en relançant le problème de l'accès à la mer de la Bolivie comme vient d'en témoigner la nouvelle rupture des relations avec le Chili.

PARADOXALEMENT peut-être, bien que près de trois pays sur quatre se trouvent aujourd'hui sous la coupe des militaires, il y a longtemps qu'on n'avait pas autant voté en Amérique latine.

Coup sur coup, quatre autres pays ont ensuite connu des élections : la Colombie (le 28 février), le Guatemala (le 5 mars), le Salvador (le 12 mars) et la République dominicaine (18 mai).

Dans certains pays, comme en Colombie, au Costa-Rica, au Guatemala, en République dominicaine ou au Venezuela, ces scrutins sont conformes au calendrier électoral.

Les deux grands partis se sont mutuellement accusés d'avoir détourné des fonds de l'étranger. Le parti de libération nationale du président Oubier s'est vu reprocher à la fois son appartenance à l'Internationale socialiste et ses liens avec le fascisme américain Vesso, qui avait trouvé refuge au Costa-Rica.

Échec du « réélectionnisme » à Saint-Domingue

Le République dominicaine, les L partisans du président Balaguer n'étaient pas les moins avides pour assurer le maintien du statu quo.

Malgré les divisions de la gauche, la campagne avait déjà nettement pris son caractère de campagne de force opposition.

En Équateur, les militaires ont en outre recouru à diverses astuces juridiques pour écarter d'éventuels candidats gênants.

Les illusions perdues

EN Colombie, les élections législatives du 26 février intéressaient davantage les états-majors politiques que les citoyens eux-mêmes.

Il est difficile de parler de réélectionnisme à Saint-Domingue. M. Balaguer avait insisté pendant sa campagne sur son « réélectionnisme ».

Les militaires et les urnes

La campagne du président Carter en faveur des droits de l'homme et des pressions de Washington ne sont sans doute pas étrangères aux initiatives prises par certains régimes militaires pour se présenter sous un jour plus favorable.

Dejà, l'ampleur des manifestations du Parti révolutionnaire avait étonné les membres de l'Internationale socialiste.

Avant de s'échouer au Venezuela, cette année électorale sera encore marquée par des scrutins à Panama et au Brésil.

Extension de la violence

Au Guatemala, près de 70 % des électeurs ont bouclé les élections présidentielles du 5 mars, qui se sont déroulées, une fois de plus, dans une atmosphère de violence.

à la tête d'une vingtaine de ses partisans armés de mitraillettes, au siège de la commission électorale pour constater les résultats qui lui étaient défavorables.

COMMANDEZ DIRECTEMENT TOUS VOS LIVRES FRANÇAIS LIBRAIRIE DELAMAIN

LIBRAIRIE DELAMAIN 155, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS. Sur simple demande, envoi gratuit de notre bulletin « Les Livres du mois ».

COURS DEVIENNE Enseignement privé dans le calme et la verdure à "LA CHARRMERIE" à CIMIEZ (NICE) Professeurs hautement qualifiés

Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence 20 et 24, rue Soufflot, 75003 PARIS - Téléphone : 433-85-85 LA GAUCHE EN FRANCE ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

(1) Voir le rapport de Bernard Cassen dans le Monde diplomatique de novembre 1977. (2) Voir l'article de Hugo Noya dans le Monde diplomatique de mai 1977.

U TERRAIN

Accédant au pouvoir avec l'aide des militaires

Les classes moyennes pourront-elles imposer des réformes ?

Le jeudi 27 avril, les autorités afghanes ont annoncé la démission d'un « complet communiste ». Comme parmi tant d'autres depuis le 17 juillet 1973, date du « coup d'Etat » du prince Mohammad Daoud...

jusqu'aujourd'hui comme nécessaire à la survie politique et économique de l'Afghanistan. M. Taraki et ses amis souhaitent la poursuite. Ainsi, le coup d'Etat du 27 avril aurait bien l'œuvre des seuls Afghans. Il s'agit de reprendre et de poursuivre l'action révolutionnaire...

simple citoyen afghan, prêt à se mettre au service de son pays. Ce qui lui permet de recevoir une pension de plus de 30 000 francs par mois. Cela suffit à disculper le président. Le peuple voit en lui « le chancelier qui a remplacé le roi »...

Les jeunes des villes, privés d'espérance d'avenir, s'expriment de plus en plus vers l'Iran, les pays du Golfe, l'Inde. En Afghanistan, rares sont ceux qui croient pouvoir trouver une situation intéressante. Ceux qui ont de la fortune se refusent à investir dans le pays...

Daoud a réprimé les comploteurs réactionnaires. Jusqu'au jour où cette même « gauche » est mise sur la touche. Daoud écarte ses ministres ou conseillers trop influents en leur offrant des postes à l'étranger. Il garde à ses côtés les figures les plus médiocres et va même jusqu'à réhabiliter des personnalités de l'ancien régime.

A l'étranger, les auteurs de ce nouveau putsch sont des inconnus. Sans attendre, la presque totalité de la presse occidentale fait chorus pour voir la œuvre de l'Union soviétique. Affirmation émise par le fait que Moscou est — comme lors du coup d'Etat de juillet 1973 — la première capitale à reconnaître le nouveau gouvernement de Kaboul...

Les causes d'un échec. En 1973, non seulement les bourgeois voulaient se débarrasser de l'aristocratie et de ses privilèges, mais les petits paysans, soutenus par les chefs religieux, insulsaient publiquement le nom du roi, dont la « vie dissolue » et les « réformes » étaient contraires aux principes de la tradition islamique...

Dans les campagnes, le gouvernement fait l'effort de renouer des dispensaires qui, faute de personnel et d'équipement, restent souvent fermés. Ici ou là, les enfants sont invités à venir passer sur le sol de terre battue de nouvelles écoles où il n'y a qu'un seul instituteur pour un enseignement qui va de la découverte de l'alphabet aux premiers rudiments d'anglais et de biologie...

En ce qui concerne la vie politique, Daoud s'est contenté de réunir une assemblée de notables (loya jirga) non élus, choisis par association lors de « réunions de village » ou « de quartier ». Promises, les élections sont sans cesse ajournées. Aucun parti politique n'est autorisé. A mesure que les années passent, le pouvoir du président se fait plus proche de l'absolu...

La révolution du 28 avril saura-t-elle réussir là où celle de 1973 a échoué ? Les classes moyennes qui viennent de prendre le pouvoir certainement plus soucieuses de réformes que les dirigeants précédents. Mais elles vont se heurter à la résistance des « féodalités » et à la faiblesse des ressources dont dispose le pays. Pôts-de-vin et prévarications ne peuvent disparaître du jour au lendemain...

* Auteur de l'Afghanistan et ses populations (édité en France par les E.P.U.F., 41 F.).

PANORAMA IMMOBILIER PARIS ILE-DE-FRANCE

Real estate advertisement containing multiple listings for properties in Paris and Versailles. Listings include: '4, PLACE DES VOSGES', '164, BOULEVARD MONTPARNASSE', 'GRENNELLE - CHAMP-DE-MARS', '29-31, RUE ALEXANDRE DUMAS - PARIS 11e', 'CABINET CORTAMBERT', 'LEVALLOIS', 'A VERSAILLES', 'AU CHESNAY-VERSAILLES', 'MAISONS-LAFFITE'. Each listing provides details on price, location, and features.

Cette rubrique paraît dans Le Monde, Le Monde Diplomatique, la Sélection Hebdomadaire du Monde. Prochaine parution le 6 juillet 1978. Renseignements MULTIMEDIA, 271-32-55.

En dépit de sérieuses difficultés économiques

Une nouvelle chance pour le «réformisme démocratique»

L'ANNÉE 1977 a été, pour la Turquie, celle de graves difficultés économiques, de la violence, de l'instabilité politique et des élections. Ces dernières — législatives en juin, municipales et provinciales en décembre — ont confirmé une nouvelle poussée très nette de la gauche modérée représentée par le Parti républicain du peuple (P.R.P.) et un recul de la droite, même si celle-ci conserve la majorité absolue des suffrages.

L'exode rural, le développement des mass media, la mobilité sociale, le libre exercice des droits syndicaux, une industrialisation rapide sont à la source d'une prise de conscience politique. L'insécurité du pouvoir à faire face à la violence, une hausse des prix qui lèse essentiellement les couches défavorisées de la population et l'extension du chômage ont fait voter à gauche une partie des électeurs. La démission en décembre de onze députés du Parti de la justice, aile forte du gouvernement précédent, a précipité l'affaiblissement du « front nationaliste » travaillé par ses dissensions internes.

Composante majeure de la coalition gouvernementale actuelle (1), le Parti républicain du peuple, qui a l'âge de la République, tend à sa naissance une formation populaire, sinon populiste, ayant l'ambition de mobiliser les masses. Après avoir cédé le pouvoir, en 1950, au parti démocrate d'Adnan Menderes, porte-parole politique de la bourgeoisie naissante, le P.R.P. fut le principal parti d'opposition pendant plus de vingt ans et a pris, vers la fin des années 60, sous l'impulsion de M. Bülent Ecevit et de ses amis, un caractère social-

démocrate résolument axé sur le monde moderne et les réformes économiques et sociales.

Parti a priori tout, le P.R.P. réunit autour de lui des couches sociales très diverses : petits paysans, paysans sans terre, intellectuels, fonctionnaires. Les voix de la classe ouvrière sont aussi attirées par le programme réformiste du P.R.P., comme en témoignent les très fortes augmentations des suffrages qu'il a recueillis dans les quartiers populaires des grandes villes industrialisées. Les prises de position des syndicats progressistes et de la centrale syndicale DİSEK, à orientation socialiste, sont pour beaucoup dans ce mouvement de vote. Les milieux d'affaires, inquiets des projets d'industrialisation démesurés du professeur İbrahim dont les amis détenaient les ministères-clés de l'économie nationale, soutiennent également le P.R.P.

Plus proche des sociaux-démocrates scandinaves que des socialistes sud-européens, le P.R.P. préconise une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme. En fait, ce qu'il veut développer, c'est une économie mixte dans laquelle le capitalisme bureaucratique général et les entreprises économiques d'État tendent à se substituer un secteur privé, plus ou moins large, taxé, harcelé, tantôt encouragé, selon la conjoncture.

De l'autre côté, représentant les intérêts de la bourgeoisie industrielle et financière, le Parti de la justice (P.J.), vainqueur des élections législatives de 1965 et 1969, où il avait obtenu la majorité absolue des sièges, malgré le système de représentation à la proportionnelle en vigueur, était sorti très diminué des élections de

1973. Indéniablement touché par la concurrence du parti démocratique (P.D.) et surtout du Parti du salut national (P.S.N.), il a cédé, depuis cette date, la première place à son rival social-démocrate. En juin 1977, il a récupéré une grande partie des voix qu'il avait perdues lors de la consultation électorale précédente au bénéfice du parti démocratique. L'affaiblissement de ce dernier, qui n'a pu faire élire son président, M. Ferruh Bozayvitil, traduit dans une certaine mesure le déclin de la bourgeoisie agraire dont il représentait les inté-

Par SEMIH VANER *

rets, au profit de la bourgeoisie industrielle.

Le Parti de la justice, que les derniers échecs électoraux et son alliance avec les deux partis d'extrême droite (le Parti du salut national et le Parti du mouvement nationaliste — P.M.N.) ont transformé encore davantage en parti conservateur, a préféré jouer la politique de l'autruche et a essayé de gagner du temps. Il se trouve maintenant placé au pied du mur. A moins d'une rénovation que réclame d'ailleurs son aile « gauche » (représentée par M. Kâzım İnan, ancien ministre), conscient de ce qu'elle serait la première à faire les frais d'un « glissement » plus à droite du parti, le P.J. risque de

* Assistant à la faculté des sciences sociales et économiques de l'université de Bursa.

subir le sort qui fut celui du P.R.P. dans les années 60 et de continuer à s'affaiblir. Les régions dans lesquelles le parti de M. Demirel a conservé ses positions sont en général, à côté des provinces de l'Ouest, celles où l'urbanisation et l'industrialisation sont très lentes. Les dernières consultations électorales confirment, par ailleurs, dans certaines régions, un affaiblissement des voix du P.J. au profit surtout du P.M.N. De plus en plus nombreux sont ceux qui, dans le parti, dénoncent la « junte » rassemblée autour de M. Demirel qui a fait longtemps de l'anticommunisme son cheval de bataille préféré et a négligé d'accomplir les réformes en faveur des masses. M. Demirel, qui n'est plus l'homme irremplaçable de Washington, s'est allié également le soutien des milieux économiques, ce qui fut une cause décisive de sa chute.

Largement responsable des incidents qui ont ensanglanté la Turquie durant ces dernières années, le P.M.N., champion du nationalisme intégral, est en passe de ravir au P.S.N. la place de troisième grande formation politique du pays. Parti d'extrême droite dirigé par l'ancien colonel Türkeş, le P.M.N., qui exalte l'unité avec les pays d'origine turque, a en effet presque triplé ses voix par rapport aux élections de 1973. Quant au Parti du salut national, qui est le successeur du Parti de l'ordre national interdit en 1971 par la Cour constitutionnelle en raison de ses activités antisémites, il est en la Méditerranée orientale. Fidèle à sa politique tendant à renforcer l'« indépendance nationale » et décidé à faire sortir le pays de l'isolement diplomatique où il était longtemps resté, le premier ministre multiplie les contacts à l'étranger. Ses visites récentes à Belgrade et à Sofia, la participation de la Turquie — pays laïc — à la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques à Dakar, la décision d'Ankara d'établir des relations diplomatiques avec La Havane, où se tiendra, l'année prochaine, le « sommet » des pays non-alignés, le renforcement des relations économiques avec la Libye, sont les premiers signes de l'« agglomération » de la diplomatie turque. Quant aux relations turco-américaines, elles risquent de n'être plus comme auparavant, même si le congrès voté finalement la levée de l'embargo qu'il maintient sur les armes destinées à la Turquie.

Violence, inflation et chômage

L'UN des problèmes primordiaux du pays est, à n'en pas douter, la violence politique qui a fait de la Turquie « l'Argentine de l'Europe ». Les règlements de comptes entre organisations d'extrême gauche et d'extrême droite ont fait près d'un million de victimes depuis la constitution, il y a 27 ans, du premier gouvernement de coalition baptisé « front nationaliste » par ses auteurs. La droite fascisante regroupée dans le Foyers de l'Idéal, association proche du P.M.N. mise sur une « stratégie de la tension » en vue de faire basculer le pays vers l'extrême droite. Quant à la droite libérale, qui a, pour ainsi dire, monopolisé le pouvoir depuis vingt-huit ans et l'on excepte quelques gouvernements de coalition de courte durée auxquels a participé le P.R.P. au début des années 60, et, plus récemment, en 1974 avec le P.M.N. — par le biais du parti démocrate d'abord et du Parti de la justice ensuite, elle a favorisé un développement industriel anarchique produisant parfois une croissance rapide, mais conduisant à la division de la société entre une minorité qui vit sa « société de consommation » et une large majorité prolétarienne.

Le pays a connu une croissance régulière et élevée pendant plus de dix ans. Le taux de croissance industrielle qui, depuis plusieurs années, se situe aux alentours de 10 %, a été

maintenu cependant au prix d'une inflation (l'une des plus élevées parmi les pays de l'O.C.D.E.) et d'un endettement à court terme qui déborde tout contrôle. L'expansion a entraîné, par ailleurs, un fort déficit : accroissement considérable des importations, baisse des exportations, stagnation des envois de fonds des travailleurs émigrés en Europe occidentale. C'est surtout le manque de réserve pour financer les importations qui pèse sur le gouvernement. Le coût énergétique entrave considérablement le développement industriel du pays. L'avenir des sociaux-démocrates dépendra également des solutions qu'ils sauront apporter au problème du chômage, qui atteint 15 % de la population active.

Quant aux questions extérieures, le nouveau gouvernement, beaucoup plus homogène que le précédent, devrait pouvoir définir une politique plus cohérente. Convaincu, en ce qui concerne la question chypriote, qu'il occupe toujours le devant de la scène de la nécessité d'un « Etat fédéral, indépendant, non aligné, dirigé par des bicommunautaires » dans l'île, M. Ecevit a énuméré les cinq principes sur lesquels devrait, à son avis, s'appuyer l'accord définitif : assurer une paix durable, respecter les intérêts des deux communautés de l'île, être conforme aux intérêts de la Turquie et de la Grèce, comporter des garanties que les incidents passés ne se reproduisent plus et tenir compte de l'équilibre stratégique dans la Méditerranée orientale. Fidèle à sa politique tendant à renforcer l'« indépendance nationale » et décidé à faire sortir le pays de l'isolement diplomatique où il était longtemps resté, le premier ministre multiplie les contacts à l'étranger. Ses visites récentes à Belgrade et à Sofia, la participation de la Turquie — pays laïc — à la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques à Dakar, la décision d'Ankara d'établir des relations diplomatiques avec La Havane, où se tiendra, l'année prochaine, le « sommet » des pays non-alignés, le renforcement des relations économiques avec la Libye, sont les premiers signes de l'« agglomération » de la diplomatie turque. Quant aux relations turco-américaines, elles risquent de n'être plus comme auparavant, même si le congrès voté finalement la levée de l'embargo qu'il maintient sur les armes destinées à la Turquie.

LES DROITS DE L'HOMME ET LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE DU NORD. — Deux erreurs d'impression se sont glissées dans l'article de Dora C. Valayer (« D'un ghetto à l'autre » paru dans le numéro de mai 1978). Le parti irlandais républicain et socialiste (Irish Republican and Socialist Party) a été créé en 1974, et non en 1947. 3° A la fin de l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : « Leur isolement contribue à bruyante une information déjà confuse, d'où le succès. L'ère dernière, de la propagande menée par le mouvement » (et non le « gouvernement »).

29 MAI 1978, LE MONDE ET TELERAMA CREENT UN NOUVEAU MONDE.

Aujourd'hui la musique est partout. Télévision, radio, cinéma, concerts, disques, festivals, cassettes, chez soi, dans la rue, dans l'auto : la musique est présente à tout moment, sous une multitude de formes. En même temps quelle foisonnait, la musique a changé. Aujourd'hui, ensemble, **Le Monde** et **Télérama** publient le premier numéro du « **Monde de la Musique** ». Mensuel de toutes les musiques, son ambition est d'être complet, sans cloisonnement ni sectarisme : musique classique, jazz, rock, opéra, chanson, musique contemporaine, traditionnelle, savante, populaire... Et d'être utile, aux mélomanes comme aux amateurs : calendrier des concerts et des festivals, présentation des nouveaux disques, éducation musicale, instruments, hi-fi... Le Monde de la Musique, un mensuel d'information vivant, comme les musiques elles-mêmes. Chez votre marchand de journaux, 7 F.

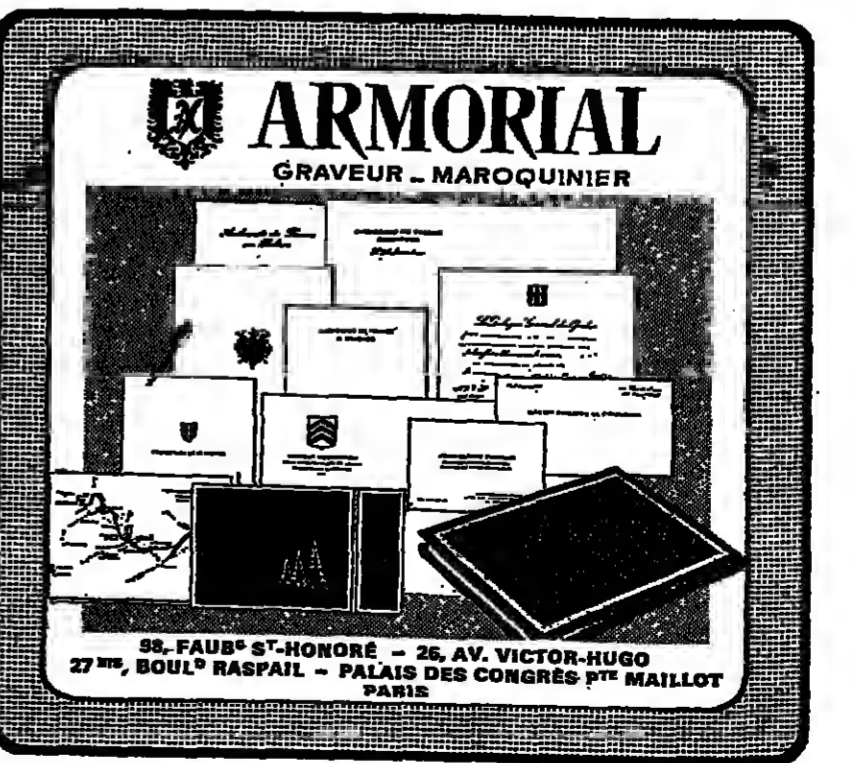


LE MONDE DE LA MUSIQUE

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

ARMORIAL

GRAVEUR - MAROQUINIER



38, FAUB. ST-HONORE - 25, AV. VICTOR-HUGO
27^{ME}, BOUL. RASPAIL - PALAIS DES CONGRES 8^{ME} MAILLOT
PARIS

DES STRATEGIES

DÉFENSE

CINÉMA

هكذا من الأصل

« DES STRATÉGIES NUCLÉAIRES », de Lucien Poirier

Par YVES FLORENNE

L'AUTEUR est de ces officiers généraux qui, dans les vingt dernières années, ont tenu, au-delà de la fonction officielle, d'une réflexion personnelle, militante, vigoureuse et neuve, d'une pensée... (Text continues with analysis of the book's author and content)

Aussi Lucien Poirier reste-t-il modestement en deçà de son propos quand il le définit comme un essai de « faire le point — provisoire — sur l'évolution des idées stratégiques... » (Text continues with further analysis of the book's scope)

Considérée d'abord comme une arme « insécable », absolue, mais enfin une arme, la bombe devient autre chose et bien plus : un mythe. Celui de la mort totale, du suicide collectif, le « l'apocalypse... » (Text continues with the author's critique of nuclear strategy)

toute-puissante, l'auteur montre que la coopération, dans le contexte actuel, n'est pas, elle, crédible. Ce qui n'empêche pas toujours la menace... (Text continues with international relations context)

UNE autre évolution réside dans un retour de la non-guerre à la guerre ; pour le plus grand nombre de gens, la guerre est devenue... (Text discusses the resurgence of war and nuclear deterrence)

« Hachette, coll. « Essais », Paris, 1978, 408 pages, 35 F. » (Bibliographic information)

PROSPECTIVE

« Les 10 000 prochaines années », d'Adrian Berry

LES dix mille ans à venir... Un philosophe publie hier, sur ce thème, un pathos inspiré de la nouvelle glorie américaine... (Text begins analysis of Berry's work)

La première perspective esquissée est plus étonnante. Elle concerne la colonisation de la planète... (Text discusses scientific perspectives on space exploration)

(1) R. Berry, Les Cent Prochaines Siècles, Fayard, Paris, 1977. (2) L. H. White, Les Visages de l'Avenir, Paris, 1978, 317 pages, 49 F. » (Bibliographic information)

techniques sont assorties d'intéressantes commentaires d'ordre socio-politique. La quatrième et dernière rétrospective hyper-prométhéenne évoquée par Adrian Berry ne concerne rien moins que le démantèlement de la planète Jupiter... (Text continues with socio-political commentary)

ECONOMIE

LA DIALECTIQUE DE LA DÉPENDANCE

André Tardieu. * P.U.F., Paris, 1977, 421 pages, 89 F. (Text introduces the book on economic dependency)

Entre les forts et les faibles, la dépendance est durable mais contient des contradictions ; le fort a toujours une certaine liberté... (Text discusses the dialectic of dependency)

ECONOMIE INTERNATIONALE, tome II : Internationalisation et intégration... (Text introduces the second volume of the international economy series)

« Hachette, coll. « Essais », Paris, 1978, 408 pages, 35 F. » (Bibliographic information)

DÉFENSE

DOUZE DIALOGUES SUR LA DÉFENSE

Xavier Sallantin. * Fondation pour les études de défense nationale, cahiers de la défense 1977-1978, 120 pages, 20 F. (Text describes the dialogue series on defense)

CINÉMA

CINÉMA, SERVICE PUBLIC

Jean-Pierre Jeancolas et Gérard Lafitte. * Maspéro, coll. « Mâgistrat », Paris, 1977, 718 pages. (Text discusses the cinema service public project)

EUROPE

LA POLITIQUE SPATIALE DE L'EUROPE

Georges L. Thomson. * Institut des relations internationales, Dijon, 1976, 171 et 285 pages, 30 F. (Text discusses European spatial politics)

ASIE

ANTHOLOGIE DE LA LITTÉRATURE VIETNAMIENNE

Nguyen Khai Vien. * Editions du Langage, Paris, 1977, 718 pages. (Text introduces the Vietnamese literature anthology)

POLITIQUE

DIALOGUE À L'INTERIEUR DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Gérard Molina, Yves Vergès. * Maspéro, Paris, 1978, 183 pages, 36 F. (Text discusses internal party dialogue in the French Communist Party)

ASIE

ANTHOLOGIE DE LA LITTÉRATURE VIETNAMIENNE

Nguyen Khai Vien. * Editions du Langage, Paris, 1977, 718 pages. (Text introduces the Vietnamese literature anthology)

Computress Cominda l'ordinateur d'échec. Pour jouer d'échecs moyen ou confirmé, un partenaire toujours à votre portée. (Text for a chess computer advertisement)

A VENDRE PARIS (9*) Près place Clichy sur SQUARE BERLIOZ Beau 4-5 pièces (140 m²) PLEIN SOLEIL - VERDURE (Text for a real estate advertisement)

onomiques

ve

CITE UNIVERSITAIRE

MORILL

MALAYSIA

PANORAMA IMMOBILIER PROVINCE - ETRANGER

L'IMMOBILIER MER-MONTAGNE ÉTÉ 78
53 pages - 350 constructions
15 reportages - 2 enquêtes
La montagne d'été et la construction secondaire de Marseille à Menton
Envoi GRATUIT d'un spécimen sur simple demande
à SOPEM - 13, rue des Minimes, 75003 Paris

BELLE-ILE EN MER
Bretagne Sud - Micro climat
SITE EXCEPTIONNEL
BORD DE MER
"Le Hameau de Port-Puce"
Maison traditionnelle moderne
VENTE: sur place au hameau à SAUZON (56)
SERVIMO - 21, rue des Minimes - 45000 ORLEANS
Tél. (38) 62.05.68

Une terrasse sur bordeaux:
Résidence Mozart
"le dernier né de la SBUC"
du studio au 5 pièces
Crédit P.I.C. 80%
(ou 60% pour investisseurs)
LE MOZART accés Bd Godard
(Le Grand Parc) Bordeaux
Appartement témoin ouvert de 15 h
à 19 h du jeudi au lundi. Tél. 50.26.19
LA MAISON DU GSCC
14 rue Vaucaze, 33000 Bordeaux
Tél. (56) 44.24.24
L'immobilier conçu comme un service!

3 Programmes habitables Été 1978
- réalisation SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET DE CONSTRUCTION - RHEC-MALMAISON -
CAP D'AGDE (34) - LES HELLADES
sur le port à proximité des plages (studio à 3 pièces).
Commercialisation: Cabinet MORLOT.
Quai d'Azur - 34000 CAP D'AGDE - Tél. (97) 94.75.50.
PERPIGNAN (66) - Résidence HELVETIA
Plaisance - 10 km de la mer - (2 au 6 pièces).
Commercialisation: INTER CATALAN.
L. SERBETO - 1, place, Catalogne, 66000 PERPIGNAN - Tél. (88) 34.40.64 et 35.
Roger de MEGLIO.
Place de la Loge - 1, rue Saint-Jean, 66000 PERPIGNAN - Tél. (88) 34.49.77.
ESCALE IMMOBILIER.
Galerie Marchande Auchan - 66000 PERPIGNAN - Tél. (88) 50.30.25.
ARCACHON (33) - LES PECHERIES
Les pieds dans l'eau (studio à 4 pièces).
Commercialisation: AGENEC DE LA GARE.
37, boulevard Général-Leclerc, 33120 ARCACHON - Tél. (89) 63.01.62.

COLLIOURE
Les Résidences
du Port d'Avall
Appartements 1, 2, 3 pièces, équipements luxueux, confort total électrique.
Dans une résidence moderne, piscine, terrain.
A 150 mètres de la plage, accès direct.
Prix fermes et définitifs: 15000 F à 30000 F
Livraison: Quelques appartements immédiatement, les autres fin 1978
LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL
B.P. 39 - 66190 Collioure - Tél. : (68) 38.26.66

En ROUSSILLON, à ST-CYPRIEN PLAGE à 200 mètres de la plage et du port
LA RESIDENCE DU SOLEIL
Des appartements type 3 et 4, dépendances, installation
cuisine, chauffage central, 4 pertes de 12000 F
Réalisation de la Société Centrale Immobilière de la Côte des Dépts
Appart minimum 20% - Crédit immobilier de la Société
Renseignements: Bureau de Vente, Résidence du Soleil, 66200 ST-CYPRIEN PLAGE
Tél. (1668) 36.44.16 et 36.47.51

UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR NATURISTES
ET INVESTISSEURS!
Des appartements et des studios
en maisons individuelles faciles à acheter,
faciles à louer et d'une rentabilité élevée.
Un investissement
à partir de 20.700 francs d'apport initial.
APHRODITE VILLAGE
PLAGE NATURISTE 11370 LEUCATE FRANCE
Tél. (64) 53.10.10

CANNES - Vue mer exceptionnelle
Dans parc exotique avec piscine.
APPARTEMENTS, du STUDIO au T3
Dans villa rénovée: Villa EDEN ROC
Rens., EDEN ROC, av. Edouard-Jaques, 06230 Vallauris. Tél. (93) 63.72.59.

ICI votre village
La St Tropez
Votre village, c'est Cogolin.
Vos voisins, les artisans dont les pipes et les tapis sont célèbres.
Votre appartement, c'est LA CAUQUIÈRE.
Des maisons typiquement provençales entourées de jardins,
d'arbres et de fleurs. Et si vous avez envie de sable et de vagues,
la mer est à 5 km; de monde et d'animation, vous allez
à St-Tropez.
La Cauquièrre à Cogolin
"Un village dans un village."
Veuillez retourner une documentation complète
sur LA CAUQUIÈRE et ses appartements
Nom _____
Adresse _____
LA CAUQUIÈRE - Rue Marconi - 83110 Cogolin.

kerjouanno-le-crouesty
BRETAGNE SUD - ARZON 56640
PORT LA LANDE
Votre maison de vacances entre la plage
et le port du CROUSTEY.
Villages intégrés au site, proches de la
plage de jeux.
LES REMPARTS
de Kerjouanno
Votre appartement de vacances entre
deux plages, boutiques sous arcades.
Ambiance et architecture exceptionnelles.
LES REMPARTS de KERJOUANNO
Bureau d'annonces sur place au port de REMPARTS - Tél. (187) 26.22.52
Vos mandats sur correspondance adressés à nos bureaux par téléphone à:
SACOGIM
1, place de Grez, 44000 NANTES,
(43) 73.99.89

LE CRENE VERT
En bordure de la Loire, à 50 mètres du pont
Beaugency-Lalret
REMISES RESIDENTIELLES, appartements 2, 3, 4 pièces
prix fermes et définitifs - Livraison automne 78 -
Renseignements: Tél. (38) 63.17.91 (sauf lundi)
sur place samedi et dimanche 14 h à 18 h
Notaires Maître PUCELLE, LUBINEAU, BONTEMPS - 45190 Beaugency

RIVE GAUCHE
OU RIVE DROITE
DE LA LOIRE...
A TOURS
LES TERRASSES DE TRIANON
Surplombant la ville, à long des côtes de Saint-Symphorien.
Régalez-vous dans l'appartement tranquille et le calme
de 8.000 m² de jardins.
Derniers appartements: de 3.500 à 3.900 F le m².

LES JARDINS DU MANOIR
Vivez en plein centre-ville au milieu d'un parc de près
de 5.000 m².
Du studio au 5 pièces: de 4.500 à 5.000 F le m².
Vous apprécierez la qualité et l'harmonie
de la construction.
CABINET de COURNOY
21, rue Étienne-Pallu - TOURS - Tél. (47) 05.75.29

pour trouver votre place au soleil!
méditerranée
immobilière
appartements - maisons - mas
dans le midi de la France
en vente chez votre marchand de journaux ou par
correspondance contre 8 F en timbres en envoyant à:
M.I. 8, rue de Richelieu 75001 PARIS

LE SABLE EST CHAUD
Sur la Côte à Mandelieu.
A la Sumerie, dans de petits immeubles,
de beaux appartements vous attendent.
Il y a
des studios, **Au pays des minimes**
des 2 pièces, **LA SUMERIE**
et des 3 pièces
à un prix très raisonnable
Découvrez-les chez SEGIMO,
5, av. des Chasseurs, 75017 Paris
Tél. 227.93.93
Réalisation
SEGIMO

ST-MAXIME/MER entre St-TROPEZ et St-RAPHAEL (Var)
Le Domaine Résidentiel de la Martelle
Situé sur la Côte d'Azur - Plage de sable
Terrains individuels 2000 à 4000 m². Vue sur mer
REALISATION DE VOTRE VILLA SELON VOS GOÛTS
LAMOT - RN 38 - La Martelle - 83 St-Maxime - T. (94) 96.06.88

Apollon
Au cœur de la Côte d'Azur,
une nouvelle résidence de prestige
Des appartements de 3 et 4 pièces
Cuisine équipée, salle de bains, WC
et sur la terrasse, piscine, tennis
Renseignements et mandats:
111, Cours Napoléon - 2000 AJACCIO
Tél. (16-85) 22.18.09

En CORSE entre mer
et montagne
dans le cadre magnifique du GOLFE d'AJACCIO
achetez votre résidence:
- LES JARDINS DU SCUDO
- LE MAJORQUE - Route des Sanguinaires
- LES HAÛTS DE PORTICCO
Toute une gamme d'appartements et de maisons
Excellente réalisation - Garantie bancaire de bonne fin
PREX FERMES ET DÉFINITIVES
Renseignements - Vente à
AGENCE DU GOLFE
111, Cours Napoléon - 2000 AJACCIO
Tél. (16-85) 22.18.09

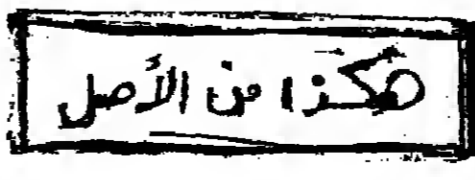
Votre villa à
JAVEA
à 100 km de Valence
Une Espagne vivante, un climat privilégié, la mer sans le béton.
Dans un environnement protégé, un promoteur sérieux vous offre
des villas traditionnelles les met à votre disposition un service
d'entretien.
ERIC de BELLAING S.A. 15, av. Pierre 1^{er} de Serbie - 75116 PARIS
723-81-01

MARINAS BAHIA DE ROSAS
AMPURIABRAVA
Studio avec garage 750.000.- Plus.
Villas à partir de 995.000.- Plus.
Terrains à partir de 450.000.- Plus.
Villas avec amarré privé sur les canaux F 3 - 2.900.000.- Plus.
Possibilité de crédit jusqu'à 50 %.
Type Galicie : 1.520.000 Plus.
Pour tous renseignements retourner ce bon à:
FUNDAMENTA, Plaça San Pedro 4, Rosas, Gerona, Espagne.
Tél. : (19) 34.72 / 25.68.54.
Nom: _____
Adresse: _____

CHATELET 50, Bd Victor-Hugo, 80100 CHATELAINVILLE
Tél. (48) 21-55-35
5 km de la mer accessible par pont privé 6.000 m² maison
PORTIERS 2 pièces, garage. Prix 78.000 F avec 15.000 F.
A saisir Chateletville superbe habitable 2 pièces pour
supplément, cham., terrasse, gran. aménag. jardin auto.
Pr. 48.000 F avec rien compt.
Pêcheurs à vos gables à 50 m de la Crause dans jolie
bourgade maison 2 belles pièces avec poêle et cham.,
garage, terrain 500 m². Pr. 30.000 F avec rien compt.
Bricoliers à vos truelles. Fermette de caracène, style mas provençal, clos de murs en
pierres app. 1.100 m² terr. Pr. 50.000 avec 5.000 F.

EN PERIGORD
Région Brantôme
Région Terrasson
ancien COUVENT à aménager
ancien PRESBYTÈRE 18^e Siècle
Dépendances - Terrain, 10 ha
A restaurer - Jardin
Prix: 350.000 F
Prix: 130.000 F
Catalogue gratuit sur demande
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Ville _____
Investissement _____
PERIGORD WEEK END, 14, rue J.-Jaurès, 24800 THIVIERS
Téléphone: (53) 65.05.32

Devenez
propriétaire à
Superdévoluy
la grande station d'hiver
et d'été des Alpes du Sud
(1500 à 2500 m)
Un cadre magnifique
pour vos vacances en France!
Un investissement qui rapporte
quand vous êtes reparti!
• le m² le moins cher de la plupart des
grandes stations nouvelles.
• la possibilité de louer ferme en hiver
comme en été.
• une plus-value qui s'accroît rapidement.
Résidence des Issarts
Appartements 2 pièces 39 m²
pour 4 et 5 personnes
double orientation et terrasse
de 168 000 F à 176 000 F
Bon pour une documentation gratuite
A retourner à SUPERDEVOLUY SARL
Parc de stationnement du Rond-Point des Champs-Elysées
B.P. 31108 - 75365 Paris Cedex 08 - Tél. 358.64.12.
Je suis intéressé par Superdévoluy et je désire recevoir
une documentation complète sur la Résidence des Issarts.
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél. _____



LEÇONS DE LA LUTTE CONTRE L'AÉROPORT DE NARITA

Les Japonais entre la violence et l'écrasement des espérances

Par PHILIPPE PONS

EN détruisant le dimanche 26 mars les installations de la tour de contrôle du nouvel aéroport de Tokyo, à Narita, dont l'ouverture devait avoir lieu quelques jours plus tard, la ligne d'opposition à l'aéroport (Hantai domet), soutenue par des étudiants radicaux, a démontré une fois de plus sa détermination. Cette apparence « gratuite » car, si la motivation profonde des paysans est bien un refus des expropriations, leur révolte violente ne pouvait en rien contribuer à leur résilier des terres aujourd'hui recouvertes d'une couche de béton. L'aéroport a pu être enfin inauguré le 30 mai, dans le tumulte de nouvelles manifestations d'hostilité. En fait, celles-ci n'avaient pratiquement pas cessé : la bataille de Narita aura duré douze ans. Et elle a largement dépassé le cadre strict d'une opposition de paysans accablés à leurs terres et refusant le « progrès ». Elle fait ressortir les caractéristiques propres au développement japonais au cours de ces vingt dernières années et les mutations sociales profondes auxquelles il a donné lieu. Le Japon s'est industrialisé avec une rapidité étonnante sans pour autant devenir une société moderne au sens occidental du terme. Son développement économique et technologique s'est fait sans qu'au niveau idéologique s'opère une évolution analogue. Les rapports de production nouveaux qui s'établissent au Japon au cours de l'ère Meiji se lèvent en fait dans le moule des anciennes structures de type féodal. Les marxistes japonais ont bien senti qu'avec les années 20, entamait une controverse, jamais éteinte, sur la question de savoir si Meiji était ou non une révolution bourgeoise (controverse entre les Kōza-ha et les Kōza-ha). Impensé la technologie occidentale, le Japon se dote en même temps de l'appareil étatique et juridique qui l'accompagne. Mais il n'est que superficiellement un Etat moderne. Et le système continue à fonctionner le système

ancien (relations verticales, attachement au groupe, etc.). La superficialité de la modernisation idéologique du Japon apparaît à deux niveaux dans l'affaire de Narita : à une conception pour le moins étroite de la notion d'intérêt public et de respect des servitudes qui en découlent, répond une conception non moins amoindrie des droits de l'individu face à l'Etat. Pour faire avancer ses projets, l'Etat explique, paie et tâche de convaincre les citoyens de la nécessité de faire des concessions, la dépendance aveugle des populations à l'égard de l'administration — héritée du temps des Tokugawa — assurant en fait l'assentiment final. Dans le Japon traditionnel, le souverain est celui qui reçoit la soumission. Le pouvoir aujourd'hui — qu'il soit politique ou économique — tire sa légitimité non pas du fait qu'il est censé être l'émanation de la volonté populaire mais de son essence même en tant que pouvoir. De même qu'il se définit dans et par son groupe, le Japonais se reconnaît dans cet Etat, nouvelle configuration du pouvoir ancestral, et en accepte à priori la primauté. Ce système fonctionne parfaitement. Le capitalisme japonais étant né dans le creuset de la féodalité, il a été d'entrée de jeu tempéré par des valeurs de résistance traditionnelles. Le rapport de forces n'est pas moins entre les puissants et ceux qui ne le sont pas. En cas de divergence, c'est sur le terrain de la morale, et non du droit, que se placent les litiges. Plus profondément, pour s'organiser dans la lutte, la communauté paysanne a dû modifier par elle-même sa structure, en particulier en bri-

discours abstrait. De tels mouvements sont encore embryonnaires en Europe. Pourtant, la situation est semblable : les catégories de la population qui auraient objectivement intérêt à soutenir la gauche ne vont pas jusque là, car les slogans et mots d'ordre de celle-ci, trop dogmatiques, ne répondent pas à leurs demandes. Ils votent donc pour celui qui, à leurs yeux, ont le bénéfice du réalisme, sinon l'attrait de la justice sociale. La seconde caractéristique de la bataille de Narita est qu'elle a donné lieu à une alliance « contre nature » entre des paysans, petits propriétaires gagnant relativement bien leur vie pour la plupart, fidèles électeurs du parti libéral-démocrate de surcroît, avec les mouvements étudiants les plus radicaux. Car les paysans de Narita se sont vite aperçus que, sans un « fer de lance », leur combat était voué à l'échec. Ils ont donc accepté l'alliance avec les étudiants. Pour ces derniers, la lutte de Narita fut, d'une part, un ferment d'unité entre des groupes engagés traditionnellement dans des luttes interclassées (schitega) et, d'autre part, l'occasion de repenser leur conception de l'activisme. L'idéalisme pacifiste des années 60 s'est mué en une hostilité dirigée directement contre les autorités en tant que telles et non pas



simplement parce qu'elles étaient le « joues » de l'impérialisme américain. Narita fut, de ce point de vue, l'occasion pour les gauchistes japonais, longtemps sans relation avec la classe ouvrière dont ils se réclamaient, de sortir de leur idéalisme, précisément à un moment où le mouvement étudiant japonais, comme en Europe après 1968, commençait à s'enliser.

sations en Europe pourraient réfléchir. La violence à laquelle ont recouru les adversaires de l'aéroport est condamnable, et pourtant, aussi bien dans l'affaire de Narita qu'en octobre dernier, lors du détournement sur Dacca, d'un avion de la J.A.L. par l'Armée rouge, les Japonais ont donné au monde une leçon de sens démocratique. Dans l'ensemble, le condamnement vigoureux des actions terroristes. Cependant ne répute pas au Japon un climat de « classe aux sorcières » et l'appel à la délation ou aux exécutions sommaires. Tout en condamnant le « vandallisme » du 26 mars, le grand quotidien Asahi écrit dans un éditorial qu'il y a aussi « des aspects raisonnables et justifiés » dans la lutte contre l'aéroport. En autorisant la police à employer ses armes contre les manifestants, le gouvernement de M. Fukuda s'est départi d'une position de calme et de réserve qui était à son honneur, notamment dans l'affaire de Dacca. Une démocratie doit réprimer les abus, elle ne doit pas pour autant renoncer à ses idéaux ; le véritable danger qui menace la démocratie au Japon est sans doute moins la violence, dont il convient tout au plus de supprimer les causes que de la combattre, qu'un autoritarisme qui écrase l'homme dans ses espérances, comme les bulldozers ont balayé la vie des paysans de Narita.

Nouvelle conscience dans la communauté traditionnelle

POUR beaucoup d'observateurs, les paysans de Narita sont devenus les jouets des gauchistes. Vision un peu naïve, car, si les actes de violence sont en général le fait des étudiants, la Hantai domet n'est en rien tombée sous leur contrôle. C'est là la troisième caractéristique de la lutte de Narita. Lors des grandes batailles de 1971, seuls les paysans avaient inventé un mode de lutte aussi symbolique de leur situation : chassés de leur terre, ils se sont enterrés ; pour faire face aux bulldozers, ils se sont enroulés dans des sacs de riz, enroulés aux arbres ; face à cette poignée d'hommes et de femmes qui voulaient se fondre dans cette terre d'où on les exilait, il y avait l'Etat et sa répression. Plus profondément, pour s'organiser dans la lutte, la communauté paysanne a dû modifier par elle-même sa structure, en particulier en bri-

quant les distinctions traditionnelles entre les vieux et les jeunes, les femmes et les hommes, les réseaux d'obligations tissés par l'échange des dons (giri), la hiérarchie entre le propriétaire et le producteur, etc. En quelques années, les habitants de Saurizuda (le village directement touché par l'aéroport) ont pris conscience que la société les vouait tous au même sort : disparaître en tant que petits propriétaires et aller grossir les rangs du prolétariat des villes. Cette évolution est propre à Narita, alors qu'à Minamata la maladie et la lutte ont fait éclater les structures traditionnelles de la communauté, fondées sur l'entraide, sans donner naissance à d'autres réseaux de relations. La bataille de Narita a ainsi pris le caractère d'un mouvement de résistance authentique et auto-gestionnaire, sur lequel beaucoup d'organi-

Une équivoque diffuse

OR, fondamentalement, le système est fissuré : si la base du rapport entre pouvoir et citoyens s'identifie à l'acte originel de confiance de l'époque féodale, le système actuel, dans les obligations réciproques entre le seigneur et son vassal, a pour moteur une froide volonté de rentabilité, un matérialisme propice à tous les passe-droits ; dans l'affaire de Minamata, le tissu complexe de complications entre l'usine polluante, les experts, les médecins et l'administration est très clair à cet égard. En général, cette équivoque demeure diffuse. Ainsi les pêcheurs des îles de la mer de Shikoku parlent sans haine, alors même qu'ils sont nouvellement atteints par la maladie de Minamata ; c'est encore avec des réactions pré-modernes, de vassal à l'égard de son seigneur, qu'ils demandent aide sans condamner pour autant l'usine Chisso. C'est parce que celle-ci, pendant des années, refusa d'aider les malades et de cesser de polluer la mer que les victimes ont eu recours aux tribunaux, mais après combien de trahissements et d'astérisques. A Narita, le télescopage entre les modes de pensée d'une communauté paysanne et la finalité de l'action de l'Etat apparaissent clairement. En fait, le processus va s'achopper en raison des maladroites des autorités. L'Etat décide de construire le nouvel aéroport de Tokyo à Narita et aversité les paysans, alors que le projet atteint déjà son stade final. La première réaction des paysans est négative : ils font valoir qu'ils n'ont pas été consultés. L'Etat décide de passer outre aux récriminations et de lancer le projet. Sans doute pensait-on alors dans les sphères dirigeantes que, gagnant de paysans fidèles au parti libéral-démocrate (P.L.D.), ils fini-

raient pas céder. En « pendant » quelques mois à discuter, c'est-à-dire en suivant la voie traditionnelle au Japon, l'Etat aurait certainement obtenu ce qu'il voulait. En agissant par les voies de la résistance pacifique (1966-1967), ils se révoltent. Comme nous le dit M. Tomura, chef de la Hantai domet, « l'attitude du gouvernement a eu pour résultat de transformer en révolutionnaires les conservateurs que nous étions. Au début, il n'y avait certes qu'un attachement viscéral à la terre. Mais, au fil de la lutte, est née une véritable conscience d'appartenir à une classe sociale différente de celle dont le pouvoir défendait les intérêts ». Déclenchée, la bataille de Narita va avoir trois caractéristiques qui en font un événement sociologique exemplaire. D'une part, après une phase où les partis socialistes et communistes vont essayer de l'encadrer, la bataille va rapidement se situer en marge de la lutte partisane. Des Japonais qui votent conservateur se mobilisent pourtant dans des luttes pour défendre leurs droits essentiels (contre la pollution) mais s'ils s'opposent au pouvoir que représente le parti libéral-démocrate, ils ne basculent pas pour autant à gauche, comme s'ils avaient obtenu une nouvelle conscience que les partis d'opposition ne peuvent défendre leurs intérêts. Les Junin undo (mouvements de citoyens) sont la première expression organisée de mouvements destinés à pallier l'absence des partis politiques cantonnés dans un

école du MONTCEL

établissement privé fondé en 1923

jouy-en-josas (yvelines)

internat : jeunes gens WEEK-END ASSURÉ demi-pension : mixte parc de 20 hectares à 15 km de Paris

enseignement : de la 6^e aux classes terminales (A.B.C.D.) études dirigées, contrôle continu, préparation au baccalauréat éducation sportive : vie de plein air, sports d'équipe, athlétisme, tennis, piscine cours de vacances d'été : révisions intensives et sports Tous renseignements et documentation écrire à : ÉCOLE DU MONTCEL, 78350 Jouy-en-josas, Tél. : 956-40-30 +

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY Directeur de la publication : Jacques FAUVET Rédacteur en chef : Claude JULIEN Rédactrice en chef adjointe : Micheline FAUNET Prix de l'abonnement annuel (en francs) VOIE NORMALE France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 65 Autres pays 83 PAR AVION (abonnement et taxes) : Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 97 DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Antilles et des Indes 106 TOM (sauf T.F.A.L.), République malgache, Etat comorien 126 Libye, Égypte, Arabie Saoudite, (Chèque postal : Paris n° 4297-22) Rédaction et administration : 3, rue des Italiens, 75277 PARIS CEDEX 09 Tél. Abonnements : 850-83-00 Tél. Rédaction : 245-72-22 Adr. télégraphique : Jourmond Paris Téléx : Le Monde 650-572 Paris

Recevez un CADEAU

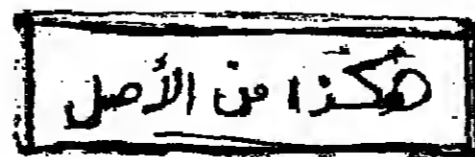
LE MONDE diplomatique

BULLETIN D'ABONNEMENT

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir régulièrement le Monde diplomatique, il suffit de nous renvoyer le bulletin ci-dessous. Vous ne paierez que 65 F pour douze numéros, ou lieu de 72 F pour l'étranger, voir ci-contre) et vous recevrez, en CADEAU, l'un de nos récents numéros.

NOM Prénom Adresse Je vous règle la somme de 65 F pour mon abonnement de un (douze numéros) ou Monde diplomatique, et je reçois en cadeau l'un des numéros cochés ci-contre. OPTION : Je désire, en outre, recevoir les autres numéros que j'ai cochés ; je vous les règle sur la base de 6 F l'exemplaire. Envoyez votre bulletin et votre règlement (chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde), ou Monde diplomatique, service abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09 - (Tél. : 246-72-23) - MD 678.

- RECEVEZ EN CADEAU l'un des numéros suivants : 290. Une droite triomphante aux États-Unis, mai 1978. 289. L'Italie de la violence, avril 1978. 288. Le droit à l'information à l'épreuve des progrès scientifiques, mars 1978. 287. La démocratie trahie par les manipulations électorales, février 1978. 286. La justice en question, janvier 1978. 285. Le gauche française et les contestataires soviétiques, décembre 1977. 284. La Grèce entre le socialisme et l'inquiétude, novembre 1977. 283. Roumanie : un « socialisme » autoritaire, octobre 1977. 282. Le condition des travailleurs immigrés, septembre 1977.



Supplément



L'ALGERIE face à son développement

Seize ans après son accession à l'indépendance, l'Algérie aborde une étape cruciale pour son avenir. Elle dresse un bilan de ses réalisations et dessine les perspectives de la prochaine décennie.

1962 : bouleversée par huit ans de guerre, déchirée entre une élite de formation française et une masse de culture arabo-islamique.

19 juin 1965 : en succédant au pouvoir, le président Boumedienne et son équipe se fixent trois buts principaux : construire l'Etat, parfaire l'indépendance politique par la réappropriation des richesses nationales, poser les bases d'un décollage économique.

La construction de l'Etat s'est faite par l'organisation d'une administration généralement compétente, encore que lourde, tatillonne et souvent bureaucratique; la mise en place d'une série d'institutions politiques destinées à remplacer celles de la période antérieure (Assemblée nationale, Constitution de 1963) qui avaient médiocrement fonctionné; la création d'une cinquantaine de sociétés nationales, comme la Sonatrach (hydrocarbures), colonne vertébrale économique du pays et du pouvoir.

Le F.L.N. lui ayant délégué ses responsabilités, le Conseil de la révolution devient, en 1965, l'instance suprême; il devait

disparaître au profit du bureau politique qui sera élu par le congrès du parti. En 1967, ce Conseil instaure les assemblées populaires communales et, en 1969, les assemblées populaires de wilayates (départements), partant du principe qu'elles seront des « écoles de démocratie » et qu'il faut construire la pyramide institutionnelle en partant de la base.

Les différentes mesures de nationalisation — celle des hydrocarbures en 1971 ayant été la plus déterminante — donnent à l'Etat les moyens de se doter de l'infrastructure indispensable à l'essor du pays tout en fournissant une assise solide à sa politique étrangère.

Le « décollage » est assuré à l'intérieur par une série de plans. Le pré plan triennal 1967-1969 est celui de l'« inventaire » des richesses et des moyens; le premier plan quadriennal (1970-1973), celui des « impulsions »; le second (1974-1977), celui de l'« effort quantitatif ». Malgré des retards et des « sursauts », les réalisations ne sont pas négligeables comme en témoigne le taux de croissance de la production intérieure brute (P.I.B.) qui a été, en moyenne, de 8,5 % entre 1970 et 1977, contre 3,5 % au Maroc entre 1960 et 1972 et 3,3 % en Tunisie dans la même période.

Année blanche, 1978 doit permettre d'achever le deuxième plan entamé avec un an de retard, de préparer le troisième qui

devrait être celui de la « qualité » et de réfléchir aux problèmes de société. En effet, les réalisations, si spectaculaires soient-elles, ne peuvent masquer ni les lacunes, ni les erreurs — parfois excusables — dans le domaine du développement, ni la volonté de « mieux vivre » des Algériens.

Sur le plan économique et social, le désir de briser les étapes a fait mettre l'accent sur les « industries industrialisantes » et négliger plusieurs secteurs (habitat, aménagement du territoire et par certains côtés, l'agriculture); la planification lui-même a conduit parfois à des situations aberrantes; des domaines privilégiés, comme celui de l'éducation, ont certes donné des résultats, mais la qualité de l'enseignement ne correspond pas aux exigences d'une société en pleine mutation; la faiblesse de la productivité, dont les causes sont multiples, et un fort accroissement démographique accentuant l'ampleur du déficit alimentaire et représentant une contrainte supplémentaire pour le jeune Etat.

Sur le plan idéologique et politique, le parti n'ayant pas joué le rôle d'animation et de contrôle qui aurait dû être le sien, certains maux comme le gaspillage, le laisser-aller, l'absentéisme, le parasitisme, la corruption, maintes fois dénoncés par le chef de l'Etat, sont apparus ou se sont aggravés. Ils font partie d'un phénomène plus général considéré comme un des principaux ennemis du socialisme : la bureaucratie. La réorganisation du parti et la façon dont elle sera menée à bien paraissent des enjeux déterminants pour l'instauration d'une société socialiste vivante et démocratique, et pour la consolidation du projet de développement économique et social.

Le présent supplément s'est efforcé de traiter les thèmes majeurs qui sont au centre des préoccupations de l'Algérie. Les différents articles dressent un bilan 1970 en reflétant l'important travail de réflexion en cours. Les réponses qui seront apportées aux questions posées par l'élaboration du troisième plan et les décisions qui seront prises par le deuxième congrès du F.L.N. pour surmonter certaines contradictions dessineront le visage de l'Algérie pour l'« horizon 1985 ».

PAUL BALTA.

TCEL

L'industrialisation moteur de l'économie

Par PATRICE ROBINEAU *

Le second plan quadriennal s'est achevé en 1977. Il faudra attendre 1979 pour que s'ouvre le suivant : 1978 apparaît donc comme une « année blanche » en matière d'investissements. Cette pause doit permettre de rattraper les retards de réalisation enregistrés dans différents secteurs d'activité. Elle permet également de préparer les nouvelles orientations économiques qui seront vraisemblablement formulées lors du prochain congrès du F.L.N.

Le débat principal concerne les choix industriels. Si le principe même d'une industrialisation dynamique ne saurait être remis en cause, il convient par contre de s'interroger sur sa forme actuelle, ainsi que sur ses effets, internes et externes. La situation de l'agriculture et le rapport villes - campagnes ne peuvent être atteints que par une succession d'étapes dont la franchissement apparaît à la fois comme le fruit d'une option politique de base (socialisation des grands moyens de production et d'échanges) et d'une utilisation appropriée des circonstances (évolution des rapports de forces internes et internationaux).

Le modèle de développement élaboré il y a une dizaine d'années est fondé sur l'installation d'un appareil productif à forte capacité d'intégration entre des secteurs économiques progressivement diversifiés. Le pré-plan triennal (1967-1969) puis, surtout, les deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977) ont traduit jusqu'au bout les choix globaux et leur évolution, que l'on peut suivre à travers l'allocation intersectorielle des investissements. Ces derniers sont réalisés au niveau technique et matériel par des sociétés nationales, chacune ayant la charge

d'une ou plusieurs branches de l'industrie, et détenant par les activités de base le monopole de la production et de la distribution. C'est ainsi que les deux principaux investisseurs en Algérie sont la Sonatrach (hydrocarbures et ses dérivés) et la S.N.S. (produits sidérurgiques). Dans un premier temps, la priorité est donc accordée aux firmes nationales du secteur industriel lourd qui, en accumulant la production de biens de consommation agricole, puis industrielle, va alors pouvoir se développer et reconstruire un marché interne en développant, grâce à un accroissement généralisé du pouvoir d'achat.

Des investissements très coûteux

Le déclenchement de ce processus sur une base indépendante exige donc la mise en place d'industries spécifiques. La nécessité d'élever en priorité le pouvoir d'achat des masses rurales et de réduire la dépendance alimentaire à l'égard de l'étranger en déterminant une première série : industries mécaniques, chimiques, de matériaux de construction, qui vont fournir à l'agriculture les biens dont elle a besoin pour accroître son niveau de productivité (engrais, pesticides, machines agricoles, équipement d'irrigation, etc.). A cette série fondamentale, il faut ajouter l'agriculture et l'industrie doit s'ajouter une procédure d'intégration au sein du secteur industriel lui-même : la valorisation des produits miniers et leur transformation appellent la mise en place d'une industrie sidérurgique et métallurgique, puis la diversification des branches mécaniques, afin de donner assise à un tissu industriel national débouchant sur la production de biens de consommation.

Cet ensemble d'unités de production nécessite des investissements de départ très coûteux : cela est une caractéristique commune aux industries de base et se trouve renforcé par un choix systématique en faveur des grandes échelles et des technologies de pointe. Dans une économie de faible productivité, le surpès issu de l'agriculture — lorsqu'il existe — et la mobilisation de l'épargne interne ne

* Chargé de recherche à l'Institut international d'études sociales, Genève.

peuvent suffire, à moins d'une pression intolérable sur la consommation. L'Algérie a levé en partie cet obstacle en développant le secteur des hydrocarbures qui lui permet d'obtenir un surplus d'origine externe. Le processus d'industrialisation conduit selon les priorités que nous venons d'évoquer, a déjà donné naissance à une première génération de produits : grands intermédiaires de la chimie, plastiques, acier, ciment, produits énergétiques. Le nombre d'usines construites durant ces dix dernières années est impressionnant, tandis que l'emploi dans l'industrie, le bâtiment et les travaux publics s'est notablement accru. En termes financiers, les investissements industriels ont, pour chacun des trois plans, dépassé 80 % du montant total des investissements réalisés. La valeur ajoutée de l'industrie et de la construction atteint à présent 80 % environ du produit intérieur brut.

L'industrialisation connaît un dynamisme indéniable au regard de ces résultats quantitatifs. On ne saurait toutefois apprécier sans analyser ses exigences, son efficacité réelle et ses effets.

(Lire la suite page 24.)

Lire pages 23 à 38

Table listing page numbers and topics: 24 à 27 - Economie, 30-31 - Aménagement du territoire, 33-34 - Démographie, 35 - Urbanisme et construction, 36 - Administration, 37 - Education, 38 - Politique étrangère.

Le risque bureaucratique

Par AHMED MAHIU *

Le débat sur les rapports entre l'administration et le développement est devenu aussi lancinant qu'universel : à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud, chacun s'interroge sur les capacités de l'administration — qu'elle soit libérale ou socialiste, développée ou sous-développée — à prendre en charge réellement et efficacement le projet de développement économique et social. L'Algérie n'échappe pas à cette interrogation, d'autant qu'elle a hérité, au lendemain de son indépendance, d'une structure administrative à la fois en crise et contestée. La contestation porte sur son trait fondamental en tant qu'administration libérale dont on peut ainsi schématiser les traits caractéristiques : c'était une administration de souveraineté, formaliste et figée. Administration de souveraineté, sa fonction principale était de veiller sur l'ordre public, d'assurer les services publics essentiels, de réglementer, le déploiement de

l'initiative privée comme seul moteur du développement. Administration formaliste, elle considérait que sa mission ne pouvait découler que des textes et procédures dont le respect est érigé en dogme; elle était donc exagérément soucieuse de légalisme, du moins en apparence — car les réalités sont autres — et, sous couvert d'éviter la précipitation ou l'improvisation, elle ne pouvait intervenir que lentement et prudemment. Enfin, cette administration était figée tant pour des raisons profondes liées à la nature et à la structure de l'appareil étatique français que pour des raisons conjoncturelles liées à la guerre d'Algérie; celle-ci avait mobilisé et figé l'administration dans sa mission traditionnelle de défense de l'ordre colonial et pour faire face à la lutte de libération, l'ensemble de l'appareil colonial avait privilégié son aspect autoritaire et répressif pour se retrouver dans une sorte d'état de surchauffe. Tel est donc le legs.

des difficultés que traverse la société algérienne.

Tout en reconnaissant l'importance, voire le rôle décisif de l'action administrative, beaucoup redoutent un développement excessif des appareils de l'Etat, une réflexion critique, amorcée dans le programme de Tripoli dès 1962, s'aggrave et se précise dans la charte d'Alger (1964) qui pose les jalons d'une approche globale relative à la place et à la fonction de l'administration; celle-ci est soustraite de confiance et même de suspicion dans la mesure où elle peut devenir le refuge des intérêts menacés par le socialisme et tout changement de nature révolutionnaire. Sans manifester pareille suspicion, la charte nationale adoptée en 1976 souligne les risques susceptibles de naître sous la forme d'une bureaucratie ainsi définie : « La bureaucratie représente une dégenérescence de la fonction administrative et du système de gestion. De ce fait, elle dénature l'organisation qu'elle devait avoir de sa raison d'être. Elle provoque la sécheresse ou le parasitisme et peut conduire aux déviations qui éloignent des objectifs de la Révolution et altèrent le sens et l'esprit du socialisme. » La Constitution de 1976 y fait aussi référence expressément puisqu'elle assigne comme objectifs, respectivement, à la révolution nationale le soin « de combattre les flux sociaux et de lutter contre la bureaucratie » (art. 19) et à ses institutions de contrôler (assemblées populaires) la mission « de prévenir les insuffisances, les carences et les déviations » des organes administratifs (art. 104).

Le mal bureaucratique existe donc et il n'a pas toujours été conjuré. Le problème est de savoir quelles sont les raisons qui ont poussé objectivement à la naissance ou à la renouveau du phénomène. Il est possible d'identifier certains éléments au niveau des méthodes, des structures et des hommes.

(Lire la suite page 36.)

* Professeur agrégé à la faculté de droit d'Alger.

INES)

circ 61 - josas. 77 - 956-40-00

D'ABONNEMENT

de diplomatie

RECEVEZ EN PAVEAU

des numéros



ÉCONOMIE

L'industrialisation moteur de l'économie

(Suite de la page 23.)

La forte croissance du volume des investissements entre les deux plans quadriennaux (25 milliards de dinars pour le premier, 110 milliards pour le second) est essentiellement due à la revalorisation du prix du pétrole. Mais l'on sait que les réserves seront pratiquement épuisées au bout de vingt ans à raison d'une production de 55 millions de tonnes par an. Compte tenu de ce temps limité d'exploitation et de l'inflation sur les biens d'équipement, produits intermédiaires et services techniques importés, le pouvoir d'achat à l'égard de l'étranger ne peut être maintenu, voire accru, que par l'exploitation d'une autre ressource à forte valorisation sur le marché international. C'est pourquoi un vaste programme d'exploitation de gaz naturel a été mis au point. Les estimations les plus favorables prévoient pour 1985 un volume d'exportation de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) s'élevant à 70 milliards de mètres cubes, dont 35 milliards à destination des États-Unis. Sur la base des prix de 1976, l'ensemble des recettes en devises provenant des ventes d'hydrocarbures pourraient alors se chiffrer à près de 12 milliards de dollars, soit plus du double des recettes actuelles.

Mais la valorisation du gaz exige d'importants investissements à tous les stades : extraction et premier traitement, acheminement par gazoduc, iliquéfaction sur l'aire terminale puis transport par méthaniers. L'Algérie va connaître un accroissement sensible de son endettement extérieur pendant les prochaines années, et le service de la dette doit passer, entre 1976 et 1985, de 18% à 25% du montant annuel des exportations. Selon les institutions financières internationales,

la situation n'est pas alarmante, le produit des ventes de gaz naturel liquéfié devenant substantiel dès 1981. L'ensemble de ces calculs est toutefois soumis à plusieurs incertitudes. D'abord, les exportations de gaz vers les États-Unis vont dépendre de la politique énergétique de ce pays, qui n'est pas encore définitivement fixée tant sur le plan des prix que sur celui des quotas d'importation. D'une façon plus générale, le programme peut être remis en cause par les aléas de la conjoncture internationale ou par un changement d'attitude des partenaires commerciaux. Enfin, tout allongement du délai de réalisation des investissements peut entraîner un retard de production — et donc de

ventes — accentuant la pression sur la capacité de remboursement.

Vu le coût élevé des produits de substitution, on peut prévoir que le gaz va connaître une demande soutenue, accompagnée d'une hausse de prix progressive. D'autre part, la nécessité pour l'Algérie de gagner ce nouveau pari constitue un stimulant pour mobiliser, au niveau interne, tous les moyens qu'exige l'accomplissement du programme. Le risque principal devient alors de renforcer les tendances exportatrices de l'économie, et de leur donner un caractère structurel, au détriment des autres secteurs d'activités tournés directement vers les besoins nationaux.

Le déséquilibre intersectoriel

On admet théoriquement que le secteur des hydrocarbures a pour fonction de procurer un surplus destiné, pour sa plus grande part, au financement des investissements à utilité interne. Il doit donc être subordonné à la logique globale de développement dont l'objectif est d'accroître le niveau de vie des masses. En fait, si ce secteur n'est pas maîtrisé, il tend à obéir à une logique propre et à déjouer la planification initiale par deux mécanismes au moins. En premier lieu, on constate que, pour chaque plan, le montant des investissements effectivement réalisés dans le secteur des hydrocarbures est supérieur aux prévisions, à la fois en valeur absolue et en part relative. Ce dynamisme contraste avec la difficulté que rencontrent d'autres secteurs — agriculture et infrastructure surtout — pour consommer les ressources mises

à leur disposition. En second lieu, certaines activités, originellement tournées vers les besoins internes, prennent également une orientation exportatrice en liant leur expansion à celle du secteur exportateur dominant. On assiste donc à une polarisation industrielle où la logique des branches à rentabilité financière externe l'emporte sur la logique d'ensemble, ordonnée à la rentabilité sociale. Ces branches « dynamiques » exercent leur capacité d'attraction sur les fonds d'investissement et sur la main-d'œuvre qualifiée, au risque d'engendrer des retards et des difficultés dans les autres sphères d'activités. On s'aperçoit à présent que le processus d'industrialisation s'est réalisé sans que soit développée en conséquence l'infrastructure économique ; cela provoque des goulets d'étranglement, en matière d'approvision-

AU COMPLEXE
SIDÉROURGIQUE
D'EL HADJAR

Un secteur de pointe : depuis l'indépendance en 1962, la production d'acier brut est passée de 5 500 tonnes par an à près de 400 000 tonnes



(Photo min. de l'inform. et de la culture.)

nement et de transports par exemple, comme l'illustre l'embouteillage du port d'Alger. De même, sauf dans le domaine scolaire, les équipements sociaux n'ont guère été étendus. En raison de l'accroissement démographique et de la concentration de certaines cultures, l'hétérogénéité des structures sociales dans ce secteur rend difficile l'application d'une politique d'intensification. Mais il faut également

considérer la nature même de la politique industrielle à l'égard de l'agriculture. Cette politique se caractérise par une production centralisée d'une gamme restreinte de biens et elle peut difficilement s'adapter aux nécessités d'un outillage différencié selon les types de culture, les procédés existants, la situation locale de l'emploi, etc. Au sein même du secteur industriel, l'articulation entre les

(PUBLICITÉ)

Pour vous servir en Algérie il vous faut une banque bien implantée sur tout le territoire

Pays en plein développement, l'Algérie est un vaste chantier où s'élèvent tous les jours les constructions et les usines. C'est donc un marché aux énormes possibilités ouvert sur le monde. Banque de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture, la Banque Nationale d'Algérie, par son réseau très étoffé à travers le territoire, est prête à vous y introduire.

Ses spécialistes vous informeront sur les différents marchés, les procédures, les règlements. Ils vous assisteront dans l'élaboration de vos contrats et la rédaction de leurs clauses financières. Consultez-les, ils vous aideront dans vos démarches et contribueront à vos succès.



Société nationale au capital de 400 000 000 de dinars
Siège social : 8, bd Ernesto-(Che)-Guevara, ALGER
Tél. : 62-05-44, 62-76-48, 62-74-26. - Téléc. : WATANI ALGER 52-788.
9 succursales et plus de 160 agences en Algérie.
Participations à l'étranger dans plusieurs banques internationales, dont
l'Union Méditerranéenne de Banques à Paris,
50, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. - Tél. : 766-52-84. - Téléc. : 660-213.

البنك الوطني الجزائري
Banque Nationale d'Algérie

مكترا من الأصل

15eme FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER du 20 Sep

OFFICE NATIONAL B.P. 656 - ALGER - GAF Telex 52828 onafex Alg Algerie

industries de biens de production et celles de biens de consommation...

L'appel à la « bataille de la production » revient fréquemment dans la période actuelle...

Tout d'abord, il existe globalement un écart entre les technologies adoptées et la structure de qualification...

Distorsions dans l'emploi, la productivité et les salaires

La capacité de production installée n'étant pas utilisée à plein, le coût unitaire des produits s'accroît et empêche de réaliser les économies d'échelle...

d'apprentissage et renforce en conséquence le recours à l'assistance technique. L'installation d'unités « clés en main » impose un « paquet technologique »...

tant. D'où la multiplication des postes improductifs dans l'administration, et même les unités industrielles ou agricoles publiques...

sement des ressources budgétaires destinées à l'habitat et à la formation professionnelle. A côté d'un aspect structurel...

taires de la population. Dans la charte nationale, il est dit : « Le socialisme a pour objectif essentiel d'assurer, au minimum, à chaque citoyen, un modèle de consommation correspondant aux normes d'une vie décente... »

biens de consommation, matériaux de construction, bâtiment et travaux publics, transports et commerce, réduisant les effets pervers en matière de formation des prix...

15eme FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER du 20 Sept au 6 Oct 78. Un rôle déterminant dans les échanges commerciaux. Foire Générale d'échantillons. OFFICE NATIONAL DES FOIRES ET EXPOSITIONS. B.P. 656 - ALGER - GARE - Téléphone: 76-31-00 à 04. Telex 52828 onafex Alger 76-39-70 à 74. Algérie

Le développement en chiffres

Le budget de l'Algérie s'élève en 1978 à 32 465 milliards de dinars pour les dépenses...

taillé la part du lion dans les investissements avec 45 % pour les hydrocarbures, 15 % pour l'électricité, 9,7 % pour l'industrie mécanique et électrique...

LES HYDROCARBURES

Ces plans ont été essentiellement financés par le pétrole; le gaz, qui commence à jouer un rôle important, assurera des rentrées massives bien au-delà de l'horizon 2000...

LA PRODUCTION

Quelques secteurs-clés permettant d'apprécier l'effort de production et l'évolution de la consommation. Ainsi la production d'électricité est passée de 1 000 GWh en 1962 à plus de 4 000 en 1977...

PROJETS ET INVESTISSEMENTS

D'autres chiffres donnent une idée de l'effort d'industrialisation. Ainsi, 420 projets (270 usines et 150 projets d'infrastructure) ont été mis en production entre 1971 et 1977...

EMPLOIS ET BESOINS

La création d'emplois directs dans le secteur industriel socialiste est passée de 43 301 en 1967 à 255 000 en 1976. On estime que chacun de ces postes entraîne la création de deux autres dans le reste de l'économie...

(PUBLICITE)

الشركة الوطنية للألات الميكانيكية
SONACOME

L'INDUSTRIE MECANIQUE

EST DEVENUE UNE REALITE

La création de la Société nationale de constructions mécaniques (Sonacome) a annoncé la naissance de l'industrie mécanique algérienne.

L'industrie d'intégration, ce secteur de pointe est venu se substituer avec puissance aux seuls ateliers artisanaux qui existaient avant l'indépendance.

L'industrie mécanique se voyait ainsi attribuer un rôle moteur et allait avoir un effet direct sur d'autres secteurs : agriculture, transport, bâtiment, travaux publics, etc.

L'EXPERIENCE montrera que ces objectifs initialement ambitieux allaient vite être dépassés par la croissance des besoins en produits mécaniques. La transformation radicale de l'économie algérienne ayant déclenché un véritable « boom » de besoins.

La Société nationale de constructions mécaniques fut créée le 9 août 1967 et reçut pour mission spécifique la promotion et le développement du secteur des industries mécaniques.

La société se vit attribuer en 1969 le monopole d'importation de produits mécaniques.

Cette mesure devait lui permettre de contrôler et moduler les entrées des produits mais aussi de réaliser une symbiose entre les activités industrielles et commerciales, en apportant à la société des ressources financières, une documentation et des relations internationales indispensables à la réussite de l'entreprise industrielle.

AINSI, dans le cadre des missions qui lui ont été attribuées, la Sonacome s'est attachée, après une phase d'étude, à proposer des priorités de produits à fabriquer, ainsi qu'une méthodologie d'implantation et de mise en activité d'un appareil de production adapté et conforme à la politique du pays.

Toutes ces considérations devaient donner les fondements de la politique de la société et lancer les activités à partir des critères suivants :

- Obtenir un taux d'intégration maximum du produit fabriqué.
- Eviter la mise en place de simples unités d'assemblage.
- Acquérir le plus grand éventail possible de technologies.
- Créer des bases industrielles généralistes d'emploi et lutter aussi contre les disparités régionales.
- Utiliser des techniques performantes.
- Mettre en place une politique commerciale homogène et adaptée.
- Formation intensive des hommes dans toutes les spécialités.

الشركة الوطنية للألات الميكانيكية
SONACOME

RN N° 1 - BIRKADEM

Tél. : 81.76.03-08
66.93.92-96

Télex 52.367

COMPLEXES EN CONSTRUCTION

Carosserie industrielle	Tiaret	Coutellerie	Bordj-Ménael
Carosserie industrielle	Rouiba	Fonderie GS	Rouiba
Pelles, grues	Ain-Smara	Pompes	Berrauaghia
Compresseurs, compacteurs	Ain-Smara	Transpalette	Ain-Oussera

PROJETS EN COURS DE NEGOCIATION

1. Véhicules particuliers : 120 000 véhicules par an	Oran	3. Véhicules légers tous terrains : 10 000 véhicules par an	Barika
2. Camions, moteurs, 3 usines : a) Camions gamme basse (tonnage inférieur à 7 tonnes de P.T.C.) : 20 000 camions par an	Sétif	4. Outils caupants et outillage de presse et de forge : 1 600 000 unités par an	Oued-Zenati
b) Camions gamme haute (tonnage supérieur à 7 tonnes de P.T.C.) : 14 000 camions par an	Tiaret	5. Ressorts : 16 000 tonnes par an	El-Eulma
c) Moteurs Diesel : 100 000 moteurs par an	Ain-Oussera	6. Roues : 1 300 000 unités par an	Oued-Rhiou

COMPLEXES EN PRODUCTION

DENOMINATION	PRODUCTION	GAMME
Moteurs, tracteurs (Constantine).	4 000 tracteurs à roues par an. 1 000 tracteurs à chenilles par an. 9 500 moteurs par an.	Tracteurs à roues : Tracteurs CIRTA-4006 de 40 CV ; Tracteurs CIRTA-6006 de 60 CV. Tracteurs à chenilles : CIRTA-900 de 95 CV. Moteurs de 2 à 6 cylindres en ligne et de 6 et 8 cylindres en V.
Cycles, motocycles (Guelma).	30 000 motocycles par an. 15 000 cycles par an. 5 000 moteurs stationnaires. (15 % de la production sont destinés à la pièce de rechange.)	Moteurs de 47 cm ³ et de 2,4 CV - 5 000 t/mn. Moteurs stationnaires de 47 cm ³ et de 1,8 CV à 2,5 CV - 4 500 t/mn.
Véhicules industriels (Rouiba).	6 000 camions par an. 500 autocars - autobus.	Cinq modèles de camions, autocars, autobus.
Vannes, fonderie (Berrauaghia).	4 000 tonnes de vannes. 9 500 tonnes de fonte.	Robinets, vannes. Robinets à soupapes. Ventouses automatiques. Bouches d'incendie. Pièces brutes en fonte.
Machinisme agricole (Bel-Abbès).	20 500 machines par an.	Matériel de travail du sol. Matériel de récolte (dont moissonneuses-batteuses L). Matériel de protection des cultures.
Machines-outils (Constantine).	1 200 machines par an.	Perceuses. Fraiseuses. Etau limeurs. Affûteuses. Tours.
Unités boulannerie - visserie.	4 500 tonnes de boulannerie.	Robinetterie sanitaire.
Rabinnerie (Oued-Rhiou).	1 200 tonnes de rabinnerie.	Bâtiment, chauffage et gaz.
(Ain-Kériba).	4 100 tonnes de boulannerie. 1 200 tonnes de rabinnerie.	Vis, écrous, rondelles (différents types).
(Chéraga).	2 000 tonnes de boulannerie.	

توكذا من الأصل

L'agriculture devrait poursuivre le redressement amorcé

Par MOHAMED TAYEB NADIR *

L'AGRICULTURE algérienne a amorcé, du point de vue de la production, une progression qui n'a été sensible qu'à partir de 1974...

1971 et 1977 tout en maintenant en valeur des terres en pentes exposées à l'érosion et impropres à d'autres cultures.

C'est élevé à plus de 5 milliards de dinars en 1977, pesant ainsi assez lourdement sur la balance commerciale.

Persistance des petites exploitations

ON ne peut ignorer, non plus, les contraintes d'ordre structurel et humain. En effet, si l'agriculture comprend un secteur socialiste (domaines auto-gérés et coopératives de la révolution agricole ou CAPRA) qui présente des conditions favorables à la modernisation...

TABEAU I — SECTEUR PUBLIC ET PRIVE

Table with 4 columns: Sector, Surface (ha), Number of exploitations, Surplus per exploitation (ha).

Fermes de grandes dimensions, situées sur des terres les plus riches, relativement bien équipées, bénéficiant de crédits importants et de cadres de plus en plus nombreux...

La production maraîchère est passée de 700 000 tonnes en 1969-1970 à 1 200 000 tonnes en 1976-1977 (+ 70 % en moyenne par an) ; la production laitière s'est élevée à 800 millions de tonnes en 1977...

Résultat des efforts déployés depuis le premier plan quinquennal en faveur de l'agriculture dans les domaines de l'équipement, des transformations de structures, de l'organisation et de la formation, la tendance constatée ne peut que se confirmer dans la mesure où un projet de développement agricole édicté, en général, une dizaine d'années pour l'application.

L'agriculture algérienne est caractérisée par la rareté de ses ressources naturelles qui, de plus, sont difficiles à exploiter ; sur une superficie totale de 237 000 000 d'hectares, le désert se taille la part du lion...

Peu dotée naturellement, l'agriculture doit, au même temps, faire face à une demande en produits alimentaires qui augmente très vite en raison de la forte croissance démographique (3,2 % par an), de l'émigration rapide du niveau de vie et de l'augmentation accélérée du nombre de personnes qui passent de l'économie de subsistance à l'économie de marché.

Il fallait donc la reconstruire dans ce sens, ce qui a été fait énergiquement, surtout depuis le lancement du premier plan. Cette tâche de longue haleine a commencé par la reconversion d'une partie du vignoble à vin, dont 150 000 hectares sur 350 000 ont été arrachés et consacrés aux cultures de céréales et légumes et aux cultures industrielles.

* Directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural.

pour le secteur socialiste. Restructuré et modernisé, celui-ci est devenu encore plus apte à recevoir et à valider les crédits d'équipement et à élargir ses propres capacités d'investissement.

les C.A.P.C.S. ont fait apparaître le besoin de créer, pour les fruits et légumes, des coopératives au niveau de la commune, régime d'assurance le relais avec l'O.F.L.A. ; ces O.F.L.A. (5) ont, selon les cas, plus ou moins bien fonctionné, en raison de l'insuffisance d'une certaine bureau-

cratie, due souvent au manque de formation des responsables, et de l'opposition très rude à laquelle elles se sont heurtées de la part des intermédiaires qui avaient de tout temps imposé leur loi sur le marché et qui voyaient d'importants intérêts leur échapper.

Révolution en trois phases

La bataille engagée sur le champ de la commercialisation, soit celle des fruits et légumes est la plus sensible, n'est pas isolée ; elle fait partie d'une série de combats livrés sur de nombreux terrains, et de façon plus nette depuis l'application de la révolution agricole, entre les forces politiques qui veulent jeter les fondements d'une société socialiste et certains intérêts particuliers du secteur traditionnel et surtout d'une nouvelle classe possédante qui s'est constituée dans la confusion qui a caractérisé les premières années de l'indépendance et qui s'est consolidée depuis.

Face à ces oppositions, les différentes phases de la révolution agricole ont été définies et menées à bien avec subtilité, sans provoquer des bouleversements politiques ou une « déstabilisation » du pouvoir, comme cela se produit souvent dans les pays en voie de développement qui entreprennent une réforme agraire. Ne bénéficiant d'aucune expérience, ni de structures de soutien, la première phase s'est limitée à la récupération des terres publiques. Elle a cependant créé une dynamique qui a facilité la deuxième phase : nationalisation des terres des propriétaires qui ne les exploitent pas directement, et limitation des grandes propriétés tout en donnant la priorité de l'attribution aux travailleurs locaux et aux paysans sans terre de la commune. Même si quelques propriétaires fonciers ont échappé, jusqu'ici, à la nationalisation, la révolution agricole, appliquée à travers les assem-

blés populaires, n'en a pas moins été effectuée de façon collaborative sur la base d'un recensement rigoureux des terres et des attributaires et selon des critères au cours de l'actuelle décennie ; celui des techniciens, de plusieurs dizaines à plus de mille, et celui des ouvriers qualifiés de sept cents à six mille.



UN VILLAGE SOCIALISTE

(Photo min. de l'Inform. et de la culture.)

Assainir, réorganiser, investir

Le monde rural comprend dix millions d'âmes au sein duquel la population plus agricole s'élève à huit millions d'habitants, soit respectivement 55 et 45 % de la population totale. Quoi qu'il en soit, ce sont surtout dix mille personnes, se répartissant par moitié entre le secteur socialiste et le secteur privé, qui ont des emplois permanents et un million d'autres des emplois à temps partiel, ce qui donne une idée de la participation de l'agriculture à l'emploi national et des revenus qu'elle procure à l'ensemble de la population algérienne encore à dominante rurale.

L'analyse des efforts déployés en faveur du développement de l'agriculture conduit à une double constatation : ils sont arrivés tard — à un début des années 70 — et ont très peu porté sur le secteur privé, pourtant fort important. En effet, pour permettre au secteur socialiste d'absorber les mesures prises en sa faveur, il faut en valoriser ensuite.

Il faut commencer par l'assainir, puis réorganiser les exploitations auto-gérées d'échapper à une trop forte centralisation et leur accorder une certaine autonomie de gestion indispensable à leur bonne marche. Cette tâche a été réalisée au cours du premier plan quinquennal. Quant au secteur privé, il lui a fallu attendre que la révolution agricole crée, au cours du deuxième plan, des conditions favorables pour faciliter son organisation, son encouragement et sa modernisation.

L'effort d'investissement en agriculture n'a réellement débuté qu'en 1970. Sans aller jusqu'à soutenir que les crédits d'équipement ont été suffisants pour donner à ce secteur un très fort rythme de progression correspondant à l'évolution de la demande, on peut dire néanmoins que la croissance du volume des investissements a été très importante (voir tableaux ci-dessous).

TABEAU II — LA PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS

Table with 4 columns: Investment type, 1st plan (1967-1969), 2nd plan (1970-1973), 3rd plan (1974-1977).

C'est cette progression qui est à l'origine du relèvement du niveau de la production. En outre, l'impact des investissements s'est élargi puisque, en plus du secteur auto-géré et des CAPAM, il a intéressé sept mille exploitations créées, pour la plupart, après 1973, dans le cadre de la révolution agricole, sur 1 000 000 d'hectares.

Le secteur privé est resté en marge de ce programme. Encore faut-il noter qu'après avoir eu le privilège de bénéficier de crédits dérisoires et selon des procédures si complexes qu'elles en altéraient la portée, le relèvement de la masse des crédits ne signifiait pas que l'on a fait tout ce qui s'imposait.

dix ans, de six cents coopératives agricoles polyvalentes complètes (C.A.P.C.S.), est une des réalisations les plus importantes de la révolution agricole ; c'est un million de terres qui ont été nationalisées et dont la production et de la commercialisation sont devenues possibles. Sans elles, la création d'un équipement et la mise en production de sept mille CAPRA et d'une multitude de G.M.V. n'auraient pas été les réalisations possibles que nous connaissons aujourd'hui.

Seules et vraies garanties de succès l'adhésion volontaire et la participation croissante des paysans aux affaires de la révolution agricole. L'adhésion de l'expérience, l'amélioration de l'équipement et l'extension des investissements.

6) 1 dinar = 120 francs.
7) Domaines auto-gérés et CAPAM (Coopératives agricoles et domaines collectivisés).
8) Surtout des CAPRA.
9) Organismes publics créés, pour la plupart, en 1969-1970, en vue de faciliter l'approvisionnement des exploitations en biens de production et de commercialiser les produits agricoles. Ils sont spécialisés : O.A.L.C. (oléagineux et légumes secs), O.N.A.P. (produits laitiers), O.N.A.V. (vin), O.N.A.M.A. (matériel agricole).

La vieille du troisième plan de développement, peut-on dire que les problèmes de l'agriculture sont réglés et que toutes les conditions de promotion rurale sont réunies ? Certes non, car l'aspect positif du bilan ne peut estomper les contraintes fondamentales qui restent à lever et les déséquilibres à redresser. Il ne suffit pas de poursuivre et d'amplifier, dans une large mesure, les efforts accomplis, il faut également avoir conscience que l'agriculture ne peut se développer que si elle est considérée et traitée comme un secteur vital de l'économie nationale.

dans un monde où la demande de produits alimentaires croît plus vite que la production agricole. Il est dès lors indispensable que l'équilibre soit rétabli en faveur de l'agriculture à travers des rapports de prix et de revenus, agricoles et non agricoles, plus équitables. Il s'agit de révaloriser le travail agricole et de freiner la désertion des campagnes par les travailleurs les plus jeunes et les plus qualifiés.

Il faut également trouver le système qui permette au travailleur agricole de bénéficier réellement des mêmes avantages et droits que le travailleur non agricole, malgré les particularités et le caractère saisonnier des activités de ce secteur. Enfin, il serait grand temps de mettre sur pied un plan de préservation des ressources agricoles dans le cadre d'un plan d'aménagement du territoire conçu selon le même principe. Abordés dans la charte nationale, ces problèmes sont discutés au sein de différentes instances comme le deuxième congrès de l'Union nationale des paysans algériens (U.N.P.A.) qui s'est tenu en avril. Leur solution est une condition fondamentale de la réussite des actions de développement qui seront entreprises dans le monde rural au cours des prochaines années. Il reviendra au congrès du F.L.N. qui se tiendra à la fin de l'année ou au début de 1979 de fixer les grandes orientations pour que le redressement amorcé se poursuive.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un impératif absolu

Par MARTINE ROSSARD

CONSTITUÉE à 80 % par le Sahara, l'Algérie voit ses richesses côtières investies par les villes et l'industrie. Parallèlement, 96 % de sa population vit sur 12 % du territoire. Ce phénomène illustre pas seulement les déséquilibres économiques et sociaux entre Nord et Sud, mais pose aussi le problème de la sauvegarde d'un patrimoine agricole limité à 3 % de la superficie totale. L'importation croissante de produits alimentaires — plus de 5 milliards de dinars en 1977 — risque de compromettre l'indépendance économique que l'Algérie s'efforce de conquérir.

Le refus des investissements étrangers, la récupération des richesses nationales et la planification économique témoignent d'une volonté, de la part des autorités, de promouvoir un développement autonome mais encore faut-il assurer la maîtrise d'un tel développement dans l'espace et dans le temps. Or, en l'absence de planification spatiale, chaque responsable rationne et agit — pour le choix des sites d'implantation — en fonction de ses critères propres de rentabilité ou d'efficacité. Par ailleurs, le temps de maturation ou les retards de certains projets engendrent eux-mêmes de nouvelles contraintes pour les secteurs ultérieurs. Ainsi, le logement est-il devenu un bien « stratégique » qui conditionne l'efficacité de certaines actions économiques. Dans ce contexte, chaque centre de décision souhaite affecter des fonds à la réalisation de son propre programme. Faute d'un « planning » rigoureux, les équilibres emplois-logements se réalisent avec un retard ou sans coordination, à un coût plus élevé et sans assurer le brassage social souhaitable. L'inégalité des revenus et des conditions de vie entre les villes et les campagnes entraîne la perpétuation d'un exode rural

non maîtrisé. Celui-ci, joint à la forte poussée démographique, provoque une croissance urbaine démesurée. Alger, par exemple, conçue pour sept cent mille habitants, en accueille aujourd'hui près de deux millions sans pouvoir répondre aux besoins exprimés. Couverture d'eau, embouteillages, saturation des équipements et des transports publics perturbent l'activité de la capitale dont ils traduisent l'engorgement.

Ce tableau révèle l'absence d'un aménagement rationnel du territoire qui s'explique par les conditions objectives du lancement de l'économie algérienne. Il n'est que le « revers de la

médaille » d'une industrialisation menée avec détermination. « Nous n'avons que des problèmes de sous-développement, nous abordons maintenant ceux du développement, avec deux ans d'avance sur nos voisins », indique M. Fathi, président de la commission « infrastructures et aménagement du territoire » de l'Assemblée populaire nationale. Donner du travail, associer les bases du décollage économique consistaient hier des priorités absolues. Aujourd'hui, la multiplication des projets et l'urgence des déséquilibres nécessitent une vision synthétique et cohérente du développement.

Lutter contre les disparités régionales

AMÉNAGER l'Algérie signifie d'abord occuper et équiper un territoire près de cinq fois grand comme la France, peuplé de 17,5 millions d'habitants, essentiellement constitué de terres arides, soumis à une pluviométrie capricieuse et à une érosion dévastatrice. La structuration d'un tel territoire exige des efforts d'une ampleur exceptionnelle, comme en témoignent la réalisation d'un barrage vert de 3 millions d'hectares pour stopper l'avance du désert ou la construction de routes à travers un Sahara hostile pour rompre l'isolement du Grand Sud.

Une répartition harmonieuse de la population et des activités se heurte incontestablement à une série d'obstacles naturels, eux-mêmes générateurs — au même titre que la croissance démographique élevée — de flux migratoires désordonnés vers les régions les plus prospères. La colonisation en déposant les fellahs et en désorganisant l'agri-

culture traditionnelle, a, pour sa part, déclenché un mouvement d'exode rural qui amplifie la politique de regroupement menée par l'armée française. En 1962, trois millions de déracinés, sans travail, s'éparpillèrent à la périphérie des villes. Depuis, la création d'emplois, essentiellement à Alger, Oran et Annaba, a accentué la polarisation.

À l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une économie sous-développée et d'une infrastructure incapable de promouvoir l'ensemble du pays. Seule la bande côtière, fertile, bénéficiait d'une industrialisation embryonnaire et d'un environnement favorable au développement. Faute d'alternatives, les premiers projets de l'industrie ont été localisés dans le Nord, accroissant ainsi les déséquilibres spatiaux.

L'exportation des hydrocarbures, seul moyen de financer le développement, bénéficiait d'une priorité absolue : les différentes unités ont donc été concentrées sur le littoral à Skikda et Arzew

Les projets suivants devaient à leur tour prendre en compte les « coups partis » : sidérurgie à El Hadjar, usine de mécanique près d'Alger. Le manque de disponibilités en eau, énergie, moyens de transport, personnel qualifié, etc., à l'intérieur du pays contrecarrait toute volonté de décentralisation : les villes du Nord ont drainé l'essentiel des investissements, des activités de services et des nouvelles populations. Cependant, dès 1968, la volonté politique de lutter contre les disparités régionales s'est précisée. À travers les « programmes spéciaux », les wilayates les plus déshéritées ont bénéficié d'équipements socio-culturels et d'investissements productifs destinés à lancer l'économie régionale. Ces programmes ont revêtu l'apparence des villages à planifier leur développement et ont encouragé l'administration à leur confier, depuis, la gestion des crédits qui leur sont affectés. De plus, un nouveau découpage administratif, en 1974, a permis une meilleure répartition des cadres et amorcé le processus de décentralisation. Le lancement d'un programme de cinq cents petites et moyennes entreprises dont les effets devraient se faire sentir dès l'an prochain matérialise pour sa part la volonté de diffuser les moyens du développement.

Des localisations volontaristes, notamment pour les industries de transformation comme à Edis, Ghardaja, Tiarat, Salda, Reggane, ont été effectuées à l'extérieur des pôles d'attraction afin d'imposer l'extension des infrastructures, à peine développées depuis l'indépendance. Pour l'instant, telle usine assouffie et pollue la ville voisine, telle autre éprouve des difficultés d'approvisionnement. La nécessité d'attirer rapidement des devises a justifié l'infatigable priorité donnée à l'industrie, le rythme accélééré des réalisations livrées et clés en main s'accommodent mal des années nécessaires à l'étude et à la réalisation d'un barrage, d'une route ou d'une voie ferrée. Pour ces investissements extrêmement lourds et non directement productifs, l'Algérie ne trouve d'ailleurs pas toujours des partenaires. Un réseau d'aménagement concerté s'étend dans le libre cours au « laisser-faire spatial ». L'agriculture, sans doute en raison de son dynamisme moins grand (elle n'a pas toujours utilisé les crédits qui lui

étaient alloués et n'a pas su souvent s'opposer à certains projets), constitue sa première victime avec des transferts fonciers au bénéfice des secteurs non agricoles estimés à 260 000 hectares, dont près de 10 000 irrigués (1).

La mise en valeur de nouvelles superficies, dans le Sud ou ailleurs, coûteuse et aléatoire, ne saurait justifier la stérilisation de terres maraichères. Telle est pourtant, dans certains cas, la conséquence de l'urbanisation, des constructions « sauvages » et des localisations malencontreuses de locaux universitaires, de complexes touristiques comme celui des Andalous près d'Oran, ou même d'installations parascolaires (poulaillers, coopératives).

Dans une étude concernant les rapports entre industrie et agriculture dans la Méditerranée orientale, le « verger algérien », des chercheurs du Centre national d'études et de recherches en aménagement du territoire ont dénoncé le processus de « rurbanisation » subi par l'espace rural « grignolé », parfois phagocyté par des pénétrations industrielles et urbaines anarchiques. La législation foncière interdit pourtant toute construction sur les terres agricoles. Plusieurs projets justifient des dérogations. Pour les autres, les agents des services publics choisissent, comme de nombreux particuliers, la politique du fait accompli. Au der-

nier congrès de l'Union des paysans algériens, le président Boumediène a sonné l'alarme : « Les terres irriguées, les bonnes terres doivent être préservées même si elles doivent produire pendant des siècles ».

Parallèlement, les efforts consentis pour l'intensification des cultures se trouvent annihilés au fur et à mesure de l'occupation des terres disponibles en eau par les villes et les industries. Celles-ci pompent dans les nappes, au détriment de l'irrigation, ce qui entraîne la baisse des rendements et des revenus agricoles. Les chercheurs du Centre national d'études et de développement rural recommandent d'inclure désormais dans le coût des futurs investissements localisés sur des terres cultivées la valeur des ressources détournées et des équipements détruits tels que plantations, réseaux d'irrigation ou de drainage, bâtiment d'exploitation, etc.

Enfin, l'agriculture subit une troisième concurrence au niveau des hommes. Attirés par les revenus supérieurs et réguliers et les avantages sociaux plus substantiels offerts par les secteurs industriels et tertiaires, les travailleurs jeunes et qualifiés abandonnent la terre. Les transfuges gardent leur logement, aggravant ainsi les difficultés pour tout nouveau recrutement ou tentative de remembrement.

Rendre les campagnes attractives

LES décrets de 1963 sur l'autogestion, et la révolution agraire, lancée en 1971, ont effacé une partie de la répartition des terres et la transformation des rapports de production : le secteur socialiste comprend trois cent mille travailleurs exploitant 5 300 000 hectares ; le secteur traditionnel un million de petits paysans et 4 700 000 hectares. Mais ils n'ont permis d'assurer des revenus suffisants ni aux coopérateurs ni aux agriculteurs privés, en raison notamment du comportement bureaucratique et parasitaire des structures de commercialisation et de l'insuffisance des prix à la production.

La grande majorité des dinars disposent maintenant de l'électricité, d'une école et d'un centre médical algériens, mais des iné-

galités profondes subsistent dans les conditions de vie en ville et à la campagne. Elles tendent à s'effacer avec la réalisation des villages socialistes, privés au nombre de mille, à travers l'implantation de chaque village, pôle structurant du monde rural, doit être choisie judicieusement, de même que les moyens de

(1) Ces chiffres, fournis par les services dépendant du ministère de l'Agriculture sont jugés excessifs par les autres ministères qui évaluent à 10 000 hectares maximum les bonnes terres occupées par des projets industriels. Ils notent, en revanche, que depuis l'indépendance, plus de 40 000 hectares ont été perdus sous l'effet de l'érosion, les services complémentaires n'étant plus toujours que des mesures défensives pour lutter contre ce phénomène.

(PUBLICITÉ)



بنك الجزائر الخارجي

BANQUE EXTÉRIEURE D'ALGÉRIE

Capital: 360 millions de dinars

Siège social : 11, boulevard Colonel-Amirouche - ALGER

Télex: BEFOREX n° 52736

Téléphone: 61-12-52

Filiales : BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE (B.I.A.)

67, Avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

Télex: 640340

ARAB BANK FOR INVESTMENT AND FOREIGN TRADE

ABU-DHABI (Émirats Arabes Unis)

Télex: ABBIFT 2455

La Banque extérieure d'Algérie, banque d'Etat, est chargée, entre autres, de :

- financer les secteurs de base de l'économie algérienne ;
- promouvoir les relations économiques et financières avec les autres pays.

De ce fait, elle traite la majeure partie des opérations commerciales et financières avec l'étranger.

Sa position privilégiée lui a permis de tisser de solides liens d'affaires et d'amitié avec les plus grandes banques dans le monde.

Ses filiales, la Banque Intercontinentale Arabe à Paris et l'Arab Bank for Investment and Foreign Trade à Abu-Dhabi, ont été créées pour favoriser le développement harmonieux des relations entre le monde arabe et l'Afrique, d'une part, et les pays développés, d'autre part.

Ses services sont appréciés par une clientèle de choix, tant nationale qu'étrangère.

EVOLUTION (en millions de dinars)			
	Bilan	Capital	Bénéfices
1967/68	1 514,4	20	22,6
1969 ..	1 861,4	20	24
1970 ..	2 557,1	20	26,5
1971 ..	2 353,8	20	35
1972 ..	3 818,5	36	62,3
1973 ..	6 019,4	60	115,6
1974 ..	7 982,6	110	139,9
1975 ..	12 112,4	150	210
1976 ..	17 063,9	240	303,5
1977 ..	20 658,1	360	367,9

تحت إشراف من الأصل

FRAICHES. Les eaux n... VOUS PROCUR...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'eau, produit stratégique

DEPUIS des siècles, les Sahariens déploient leur génie pour recueillir l'eau nécessaire à la survie. Vers Adrar, des kilomètres de fogaras (galeria souterraines) transportent l'eau de la nappe vers les palmeraies. Dans le M'Zab, quelque trois mille puits, actionnés par des ânes, fertilisent une terre réputée ingrate. Ces dernières années, les motopompes ont fait leur apparition; des forages remplaceraient demain les antiques systèmes.

Le ministère de l'hydraulique compte effectuer un effort particulier dans les zones sahariennes, notamment dans la Touat, le Gourara et la région de l'Oued-R'hir qui recèlent d'importantes ressources en eau. Dans le nord de l'Algérie, des installations existant sur des périmètres aménagés de longue date, mais une reprise en main des réseaux d'irrigation est nécessaire. Dans ce cadre, les vallées du Bas-Chéiff et de La Mina vont être prochainement rénovées. La charte nationale envisage la mise en valeur de 80 000 hectares. C'est une œuvre de longue haleine. Les grandes réalisations, comme celle de la plaine d'Adladie en plein désert, ne répondent pas toujours aux espoirs placés en elles. Tout en lançant de nouveaux grands barrages, le ministère va développer la petite hydraulique: barrages collinaires, forages, prélevements à partir des oueds, etc.

L'irrigation ne connaît pas la seule prérogative de l'hydraulique. L'alimentation des populations en eau potable doit jouir désormais de la priorité. Des travaux d'adduction ont commencé pour réduire le déficit que traduisent de fréquentes coupures d'eau dans les centres urbains. Il faut également répondre aux besoins des unités industrielles existantes et projetées. Mais l'eau, considérée comme

produit stratégique, va constituer un outil arbitral dans l'aménagement du territoire.

L'industrie pourrait être appelée à reconsidérer ses implantations ou ses choix technologiques et à s'équiper dans la perspective d'un recyclage des eaux usées.

Depuis l'établissement de ses fonctions, le ministère de l'hydraulique, de la mise en valeur des terres et de l'environnement mène une enquête approfondie de connaissance des sols et des ressources en eau. Il prévoit la mise au point de textes fondamentaux relatifs à l'eau et à l'environnement.

POUR mener à bien sa tâche, le ministère joue à fond la décentralisation: relance des directions de wilayats, création d'entreprises de réalisation et de bureaux d'études régionaux et autonomes. Une entreprise sous sa tutelle doit par ailleurs commencer la production de matériaux hydrauliques, notamment des éoliennes. Quant à l'investissement, il devrait progresser rapidement pour rattraper les retards considérables accumulés par l'ancien secrétariat d'Etat à l'hydraulique, qui avait consommé moins de tiers des crédits alloués (10 milliards de dinars) et avait fait preuve d'une surprenante impéritie.

Depuis l'indépendance, quatre barrages importants ont vu le jour, mobilisant globalement 1,5 milliard de mètres cubes d'eau. La réalisation d'une quarantaine de nouveaux grands barrages est prévue pour assurer la retenue des eaux nécessaires d'ici à l'an 2000 aux villes et à l'industrie (2 milliards de mètres cubes) et au développement de l'agriculture (4 milliards de mètres cubes).

M. R.

territoire, d'un schéma national et d'un exécutif. Des études socio-économiques et physiques sont nécessaires, pour connaître les potentialités et pour définir l'utilisation des sols. Le secrétariat d'Etat au plan, qui dispose d'études régionales, prévoit d'élaborer des schémas d'aménagement national et régional à partir de ses perspectives économiques 1980 et après discussions avec les échelons décentralisés. Il se charge de définir les grands équilibres en emplois et équipements et de localiser les projets d'intérêt national, mais souhaite confier des responsabilités aux wilayats dans l'attribution des terrains. Dans cette optique, les planificateurs s'attachent à promouvoir une juste répartition des cadres dans les régions afin de permettre à celles-ci de prendre des décisions et de consommer tous leurs crédits.

Un responsable du ministère de l'habitat estime, quant à lui, qu'il faut créer un centre de production d'études pour capitaliser les données afin que les décisions soient prises en connaissance de cause. Les alternatives existent, mais les décisions ne doivent plus être discutées, la planification spatiale doit être impérative, observe-t-il. C'est un impératif absolu. Pour sa part, la commission et infrastructures et aménagement du territoire a mené une réflexion globale sur l'aménagement spatial susceptible de se concrétiser par l'adoption d'une législation adaptée aux réalités et aux perspectives de développement algériennes. Elle a choisi une série de paramètres simples, mais permanents, à prendre en compte pour l'élaboration d'une politique de planification spatiale: géographie, option sociale, eau, terres, ressources naturelles, population et environnement. Pour la commission, le développement a pris un tel essor qu'il requiert désormais une coordination beaucoup plus poussée au niveau du secrétariat d'Etat au plan mais sans excès de rigidité. La planification économique doit être démocratique dans son élaboration et impérative dans son application. L'aménagement du territoire appartient à cette planification.

MARTINE ROSSARD

mille emplois industriels entraînent inexorablement une aggravation de l'exode rural, un phénomène de concentration (2) sur des terres agricoles et une concentration inquiétante d'industries polluantes. En fait, pour les deux plus importants projets, sidérurgie de l'Ouest et La Média — site réputé pour sa faune et sa flore exceptionnelles — et usine d'automobiles d'Oran, les sociétés nationales concernées étudient maintenant les possibilités de fractionner et de délocaliser leurs installations.

Ces « délocalisations », recommandées depuis deux ans par les séminaires nationaux sur l'aménagement, s'inscrivent dans le cadre de la création d'une nouvelle ceinture industrielle sur les Hauts-Plateaux qui doit, indique la charte nationale, « étendre les limites de l'Algérie urbaine et moderne au-delà des Atlas faibles et subarides ». Cette option, volontariste et irrisquable, angule favorablement d'un rééquilibrage entre le Nord et le Sud et du plein emploi dans des zones traditionnellement réservées à l'élevage. Elle demande cependant à être affinée afin de ne pas entraver les efforts de reconstruction du monde pastoral lancés dans le cadre de la troisième phase de la révolution agraire.

Le manque d'infrastructures ne devra pas handicaper l'industrialisation des Hauts-Plateaux. Une nouvelle rocade routière et une ligne ferroviaire y sont prévues. La mobilisation des ressources hydrauliques a commencé. Enfin, la décision est prise de réaliser simultanément les usines et les logements. Il reste à travailler sur l'opportunité des cités ouvrières et des villes nouvelles. La volonté s'affirme de promouvoir des villes moyennes et de limiter l'emploi dans des zones à faible densité. Dans ce cadre, la concentration à l'est d'Algérie de l'ensemble des activités tertiaires apparaît remise en cause au bénéfice d'une décentralisation impérative des différentes directions des activités nationales séjournant dans la capitale.

Aujourd'hui, les déclarations d'intention ne suffisent plus, estiment plusieurs responsables. La nécessité se fait sentir d'une loi cadre sur l'aménagement du territoire.

(2) Phénomène de deux villes qui se rejoignent.

renforcer sa viabilité. La création d'unités agro-industrielles ou artisanales est notamment envisagée dans le cadre d'un aménagement intégré et dynamique pour « optimiser » l'utilisation de l'espace rural et éliminer le sous-emploi existant ou prévisible dans certaines zones. Actuellement, trois cents et plans communaux permettent d'ajuster aux centres ruraux les plus défavorisés les moyens financiers nécessaires pour assurer l'alimentation en eau potable, l'aménagement de pistes, de marchés et la création de nouvelles activités économiques pourvoyeuses d'emplois: « L'aménagement du territoire, c'est une politique de renouveau » déclare un responsable du secrétariat d'Etat au plan. De son côté, la commission « infrastructure et aménagement du territoire » de l'Assemblée algérienne estime qu'il faut orienter le maximum d'investissements vers les campagnes pour les rendre attractives et éviter d'avoir à recourir à des mesures autoritaires de fixation des populations.

Le refus de voir les zones rurales se vider, notamment les montagnes, coïncide avec la

nécessité de freiner l'accroissement des villes. Le taux d'urbanisation est déjà passé de 31 % en 1966 à 41 % en 1977. L'accroissement de la population urbaine (5,1 % par an) dépasse les capacités d'absorption des villes. Les équipements collectifs sont saturés, les services publics débordés, les logements surpeuplés. Le développement d'un habitat précaire et la spéculation sur les loyers illustrent un déficit estimé au minimum à cinq cent cinquante-dix mille logements urbains. Toute une série de contraintes, depuis la pénurie de ciment jusqu'au manque d'entreprises de réalisation, expliquent un tel retard. Le ministère de l'habitat planifie dès maintenant ses moyens pour assurer la livraison de cent mille logements par an d'ici quelques années. Les « plans de modernisation urbaine » de quarante villes permissent, quant à eux, de réduire le retard en équipements collectifs primaires. Ces « P.M.U. » consistent par ailleurs dans une espèce d'aménagement spatial: coordination des actions au niveau local, lien entre la planification économique nationale et la planification urbaine.

Une ceinture industrielle sur les Hauts-Plateaux

TYCERE adaptée et figée, la législation française sur l'urbanisme a été abrogée en 1976. Depuis, les assemblées populaires communales jouissent du monopole sur les transactions foncières, ce qui leur offre un instrument remarquable pour maîtriser leur développement. Tout en limitant la propriété de la terre aux besoins familiaux, les communes ont des réserves foncières dont elles facilitent l'inscription au sol des investissements et favorisent la promotion de coopératives immobilières.

En dépit de diverses mesures de redressement, les tensions et les incohérences s'accroissent au point d'affecter le développement lui-même. Ni les réajustements conjoncturels ni une thérapeutique d'ensemble ne sauraient écarter l'intérêt d'une politique « préventive » par la localisation rationnelle des investissements en fonction de leurs retombées économiques et sociales. Après une décennie aux mains des opérateurs « non exemple de « pra-

tiques d'une économie de marché », les responsables ont conscience de la nécessité de maîtriser la croissance de façon plus rigoureuse. La création du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIEMAT), en 1976, reflète bien cette volonté, mais ne semble pas fournir une solution adéquate: les secrétaires généraux des ministères se concertent et prennent des décisions au cas par cas, sans études préalables approfondies et impartiales. Aussi le CIEMAT suscite-t-il bien des critiques, dont celle d'être le lieu privilégié d'expression des rapports de force.

La notion de coordination et la recherche d'un développement harmonieux font cependant leur chemin, comme le montre la prise en compte des études d'aménagement régional de l'Oranie. L'après les responsables, l'implantation dans la région des multiples projets qui y sont prévus (soixante mille emplois industriels, cent vingt

espagnes attractives

SAIDA: eau minérale naturelle. Eau légère, agréable à boire, appréciée pour ses qualités digestives, elle peut être employée avec succès dans les cas de lithase rénale fonctionnelle et dans certaines affections hépatiques, grâce surtout à sa discrète action cholagogue. Sa parfaite qualité bactériologique et sa composition équilibrée la recommandent par ailleurs pour l'alimentation de ces êtres délicats que sont les jeunes enfants et pour le coupage des biberons (instructions du ministère de la Santé publique en date du 18 mars 1967). Présente en bouteille plastique de 150 cl et en bouteilles verre mi-blanc de 90 et 25 cl.

MOUZALA: eau minérale gazeuse naturelle. Complète l'action des sucs digestifs et active les sécrétions biliaires; est recommandée dans les cas de contractions décontractées de l'estomac, de maux digestifs de la femme enceinte, de vomissements et états nauséux des débuts de grossesse. Additionnée à l'eau de la Source de Saida, elle répond aux besoins minéraux des diabétiques et des pré-diabétiques. Accroît non seulement l'utilisation métabolique des sucres, mais aussi la réserve alcaline du sang en cas de diabète. Ses vertus curatives tiennent principalement à son action cholagogue et laxative. L'eau de Mouzala agit sur la sécrétion gastrique (acidité gastrique), sur l'excrétion biliaire et la sécrétion duodénopancréatique. De plus, son apport sodique modéré ne peut être que favorable en cas d'hypertension ou de rétention aqueuse. Présente en bouteilles verre vert de 90 et 25 cl.

BEN HAROUN: eau minérale gazeuse naturelle. Outre les perspectives d'une thérapeutique balnéaire pour le traitement des affections cardio-vasculaires et rhumatismales (les bains carbo-gazeux attirent le sang à la périphérie du corps), l'eau de Ben Haroun a une action salutaire sur les voies digestives (dyspepsies, accélération du transit intestinal); elle peut être aussi recommandée pour certaines affections des voies urinaires et la présence de l'ion fer lui confère des propriétés pour combattre l'anémie. Présente en bouteilles verre vert de 90 et 25 cl.

Advertisement for Algerian mineral waters. Title: FRAÎCHES, LÉGÈRES, NATURELLES... Les eaux minérales algériennes vous procurent bien-être et santé. Includes images of bottles and text describing the benefits of SAIDA, MOUZALA, and BEN HAROUN waters.

Advertisement for Sonipec leather goods. Title: رفاهيتكم تتطلب الجلد. VOTRE CONFORT EXIGE DU CUIR. Lists various leather products like shoes, bags, and furniture.

Table with 2 columns: Benefits, Values. Values range from 22.6 to 367.9.

La société Nationale de transports et de travail aériens Air Algérie.

OU

Les grandes routes aériennes de l'Algérie vers l'Afrique, le Moyen Orient et l'Europe.

Cheminer côte à côte avec la vie d'ALGERIE représente une expérience particulièrement riche et un exemple à références pour celui qui s'intéresse à la grande aventure de l'aviation civile internationale et aux horizons illimités que le transport aérien ne cesse de percer depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Du moteur à hélices au turbo-frein, en l'espace de trois courtes décennies à peine, c'est toute la structure des rapports humains qui a changé par l'effet maîtrisé de la vitesse qui a effacé d'un seul trait les murs des frontières et laissé place à la rencontre possible des regards.

Celui de l'Algérie, ce généreux pays qui se sent si légitimement africain, maghrébin et arabe parce que situé au carrefour des civilisations et qui projette sa langue silhouette sur 1 300 kilomètres adossée à la Méditerranée qu'il veut lac de paix parce que la reconquête de son indépendance s'est payée au tarif élevé des meurtrissures et des offenses, ce regard donc a aujourd'hui son message: la société nationale de transports et de travail aériens AIR ALGERIE.

Autrefois, petite compagnie au réseau orienté vers la France et possédant de ce fait une activité régionale et complémentaire, AIR ALGERIE dans une première phase devenait, le 18 février 1963, compagnie nationale, l'Etat algérien ayant acquis 51 % du capital social, pour se transformer le 12 décembre 1972 en une entreprise totalement nationale à l'issue du rachat des dernières parts détenues par les organismes étrangers.

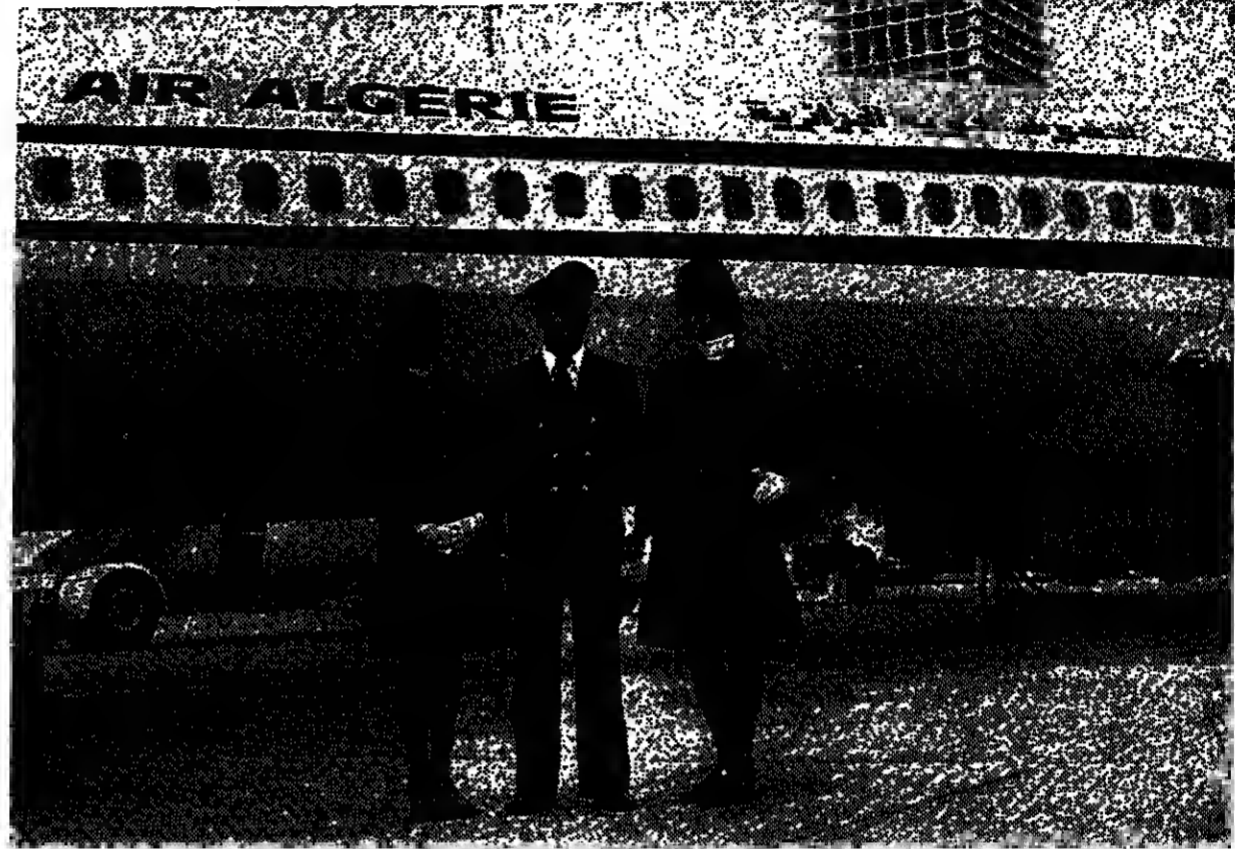
Seize ans à peine après la reconquête de l'indépendance nationale, AIR ALGERIE est aujourd'hui un important transporteur aérien inscrivant son action dans le processus accéléré du développement global de la nation, performant et compétitif au plan international, présent dans vingt-cinq pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique.

A nos lecteurs nous ouvrons les pages d'histoire d'ALGERIE.

EVOLUTION DU TRAFIC

Pour mieux apprécier le taux d'efficacité d'ALGERIE, il est tout indiqué de citer les résultats du trafic passagers de 1974 à 1977, époque correspondante au deuxième plan quadriennal national, en les comparant à ceux enregistrés durant le premier plan 1970/1973.

Ainsi donc le nombre total des passagers transportés entre 1974 et 1977 s'élevait aux alentours de 7 millions: 1 200 000 en 1974, 1 690 000 en 1975, 1 819 000 en 1976 et plus de 2 millions en 1977 (chiffre



prévu) et celui réalisé entre 1970-1973 étant de 3 070 704, le premier résultat représente un pourcentage d'augmentation remarquable de 128 %.

Dans le domaine du fret, dont l'activité laisse entrevoir de grandes possibilités avec les moyens correspondants, le tonnage acheminé a atteint 55 894 tonnes en 1974, 10 934 tonnes en 1975, 21 500 tonnes en 1976 et 27 600 tonnes en 1977.

Les recettes réalisées ont parallèlement la même courbe ascendante, s'élevant en 1974 à 414 025 660 DA, en 1975 à 584 006 253 DA, en 1976 à 703 466 080 DA, alors que les estimations pour 1977 sont tout aussi encourageantes selon les premiers relevés.

Pour apprécier toute la valeur de ces résultats, il suffit de souligner qu'ALGERIE a enregistré neuf exercices bénéficiaires successifs depuis 1968, ce qui est réellement remarquable lorsque l'on sait la situation particulièrement difficile de la plupart des transporteurs aériens à travers le monde, et même parmi les plus grands.

AIR ALGERIE AU SUD DU SAHARA

La pénétration d'ALGERIE en Afrique, au sud du Sahara, répond à des préoccupations fondamentales.

Il s'agissait en premier lieu de moduler son activité en fonction de la stratégie et des orientations nationales, l'Algérie ayant toujours préconisé la plus étroite collaboration entre les différents Etats membres de l'O.U.A. pour assurer le développement des peuples africains qui y aspirent si ardemment.

Du fait des caractéristiques géographiques et économiques du continent, l'aviation constitue le mode de transport privilégié et un facteur de progrès irremplaçable au vu de l'état de l'infrastructure des transports par voie de surface.

AIR ALGERIE devenait ainsi un outil efficace de promotion des échanges intra-africains.

Soucieuse par ailleurs de diversifier et de réorienter son propre réseau trop dépendant de certains marchés, la Société nationale se devait, pour assurer un accroissement harmonieux de

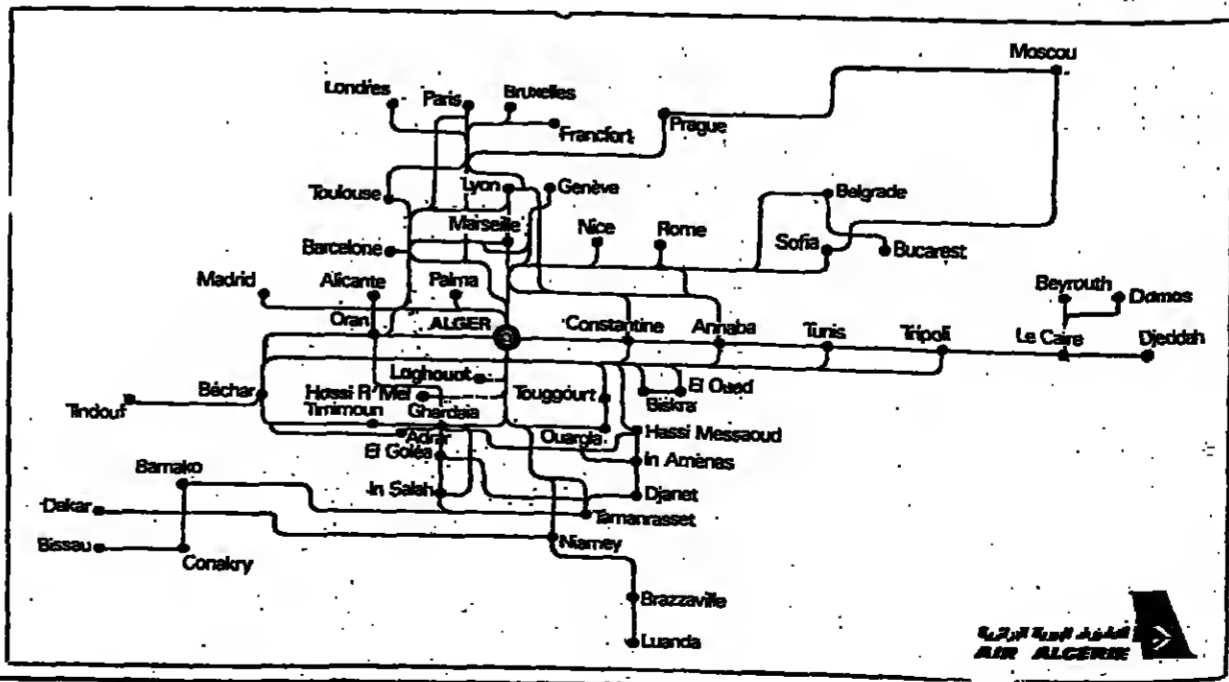
ses capacités, d'exploiter de nouveaux courants de trafic.

La structure des routes aériennes africaines fut donc remodelée dès 1972 par l'ouverture de services réguliers vers NOUAKCHOTT, NIAMEY, BAMAKO et CONAKRY.

L'extension alla désormais très vite: en 1973 LAGOS et BRAZZAVILLE furent adjointes au programme, puis DAKAR via NOUADHIBOU en 1974, BISSAU-DOUALA et KINSHASA en 1975 et LUANDA, enfin, en 1976.

Remodelé suivant les nécessités et contraintes d'exploitation, le réseau africain d'ALGERIE se présente aujourd'hui sous forme de trois grandes routes aériennes, reliant plusieurs capitales entre elles en une seule journée. A partir d'ALGER, vous pouvez aujourd'hui vous rendre à NIAMEY - MAMAKO - CONAKRY - BISSAU chaque lundi; à NIAMEY et DAKAR le samedi, et à NIAMEY, BRAZZAVILLE et LUANDA le jeudi.

Il est bien évident que le transport aérien en Afrique n'étant pas encore accessible à toutes les catégories sociales



شركة من الأصل

sports érie. le l'Algérie l'Europe.



pour des raisons historiques objectives et le tissu industriel du continent n'atteignent pas la surface désirée, les capacités offertes ne peuvent être rentabilisées que dans des délais raisonnables : néanmoins, les résultats enregistrés par AIR ALGERIE ne sont pas à négliger en tenant compte également de la « jeunesse » du réseau et des habitudes de la clientèle qui, par manque de liaisons inter-africaines et étant donnée la nécessité de déplacements rapides, continue à transiter par des escales hors d'Afrique.

Le nombre de passagers réguliers transportés par l'ensemble du réseau, enregistré au niveau de la représentation générale AIR ALGERIE à DAKAR, atteint donc les chiffres 13 022 en 1975, 9 970 en 1976 et 10 916 en 1977.

L'activité fret, liée au degré de développement de l'Afrique, a connu tout naturellement des débuts timides, mais des possibilités réelles existent pour acheminer des volumes importants dans le sens Afrique-Europe et retour : c'est ainsi qu'en 1977 349 000 kilogrammes ont été livrés en Boeing 737 tout cargo AIR ALGERIE.

En conclusion, l'Afrique a un besoin vital de moyens de transports : lorsque les moyens matériels et humains, tels que ceux mobilisés par AIR ALGERIE, auront été mis en place ; lorsque le désir de collaboration entre les États africains se transformera en réalité grâce au développement continu, à la persévérance des responsables et à la soif de promotion des peuples, l'industrie du transport aérien en Afrique connaîtra un essor dont les limites sont encore insoupçonnées.

AIR ALGERIE : DES MOYENS D'EXPLOITATION
Composée à la fin de 1962 de quatre Caravelle SE-210, de dix DC-4 et trois DC-3, la flotte de la naissante société nationale AIR ALGERIE avait atteint un état de vétusté entraînant de gros frais d'entretien et se trouvait inadaptée à la nouvelle mission que devait assumer l'entreprise.
La modernisation du parc avions devenait vite une nécessité : l'opération débuta le 26 mars 1971 par la réception de deux superjets Look B. 727-200 commandés en 1970.
Le 7 janvier 1972, arrivés à Alger deux autres appareils B. 737-200 « Advanced » faisant d'AIR ALGERIE le premier transporteur au monde à utiliser ce type d'aéronef.
L'opération d'envvergure de modernisation de la flotte entraînera ainsi rapidement dans les faits et devait se poursuivre à un rythme de commandes élevé jus-

qu'en 1977, pour atteindre dix-neuf appareils jets : six Boeing 727-200 et treize Boeing 737-200 programmés sur l'ensemble des vols internationaux et sur certaines lignes domestiques.

Pour son réseau africain, AIR ALGERIE utilise le dernier-né, Boeing 737-200, équipé du système Gravel-Kit et antidérapage, appareil totalement adapté à l'infrastructure aéroportuaire du continent.

En plus des dix-neuf Boeing précités, le parc avions est équipé de deux Convair-640 et de cinq Nord 262 à turbopropulseurs pour certaines escales particulières du réseau intérieur.

Parallèlement à l'activité passagers et fret, AIR ALGERIE est investie d'une mission complémentaire portant sur le travail aérien et agricole, cette tâche étant particulièrement importante pour assurer le support adéquat dans le cadre de la stratégie de développement industriel et agricole qui restent les objectifs majeurs de la politique algérienne.

Quatorze Grumman AG CAT-600, un Piper Pawnee et un Piper Cherokee GB pour l'aviation agricole, huit Beechcraft-70 et sept Beechcraft-80 pour le taxi aérien, constituent la flotte dévolue pour cette activité spécifique d'AIR ALGERIE.

AIR ALGERIE - L'AVENIR
L'année 1979 verra la mise en application du III^e plan quinquennal, qui dégagera, à son terme, les moyens suffisants au véritable décollage économique de l'Algérie : secteur-clé de cette volonté, les moyens de transports bénéficieront de nouveaux moyens et d'investissements proportionnels à la mission qui leur sera confiée.

Outil majeur de ce développement, AIR ALGERIE se trouve d'ores et déjà en face de nouveaux besoins en infrastructures, en flotte, en moyens humains toujours aussi qualifiés.

L'enrichissement de la flotte prévisible permettra ainsi d'élargir et d'étoffer le réseau d'exploitation, notamment en Afrique où les potentialités de trafic existent : l'établissement de nouveaux rapports dans les échanges économiques entre le Nord et le Sud, la collaboration nécessaire entre les pays du tiers-monde et à l'intérieur du continent africain, la prise en considération des intérêts des États africains au sein de l'IATA et des organismes régionaux, la soif de connaissances et de rencontres des peuples africains entre eux sont autant de raisons qui militent en faveur de cette nouvelle dimension que prendra l'avion, AIR ALGERIE, par l'exemple qu'elle donne, en ayant peut-être déjà appréhendé toute la valeur et l'importance.

DÉMOGRAPHIE

Dix millions en 1962... ...trente cinq millions en l'an 2 000

Par CLAUDINE RULLEAU

NOUS serons trente-cinq millions en l'an 2000 ; il faut donc accélérer la production pour nourrir toutes les nouvelles bouches qui nous arrivent chaque année, a dit en substance le président Boumediène au milieu de délégués réunis en avril dernier pour le deuxième congrès de l'Union nationale des paysans.

Le dépeuplement du second recensement effectué depuis l'indépendance (1), entre le 12 et le 27 février 1977, a en effet confirmé la force de l'expansion démographique que les planificateurs connaissent déjà. Sur la base des premiers résultats, les services du secrétariat d'Etat au plan estiment la population résidant en Algérie (2) au 1^{er} janvier 1978 à dix-sept millions quatre cent vingt-deux mille personnes (dix-huit millions deux cent cinquante mille si l'on y ajoute les émigrés). A l'indépendance, on comptait environ dix millions d'Algériens ; l'accroissement en quinze ans est donc considérable, et le bond des naissances, enregistré après la guerre de libération et commun à nombre de pays sortant d'hostilités longues et douloureuses

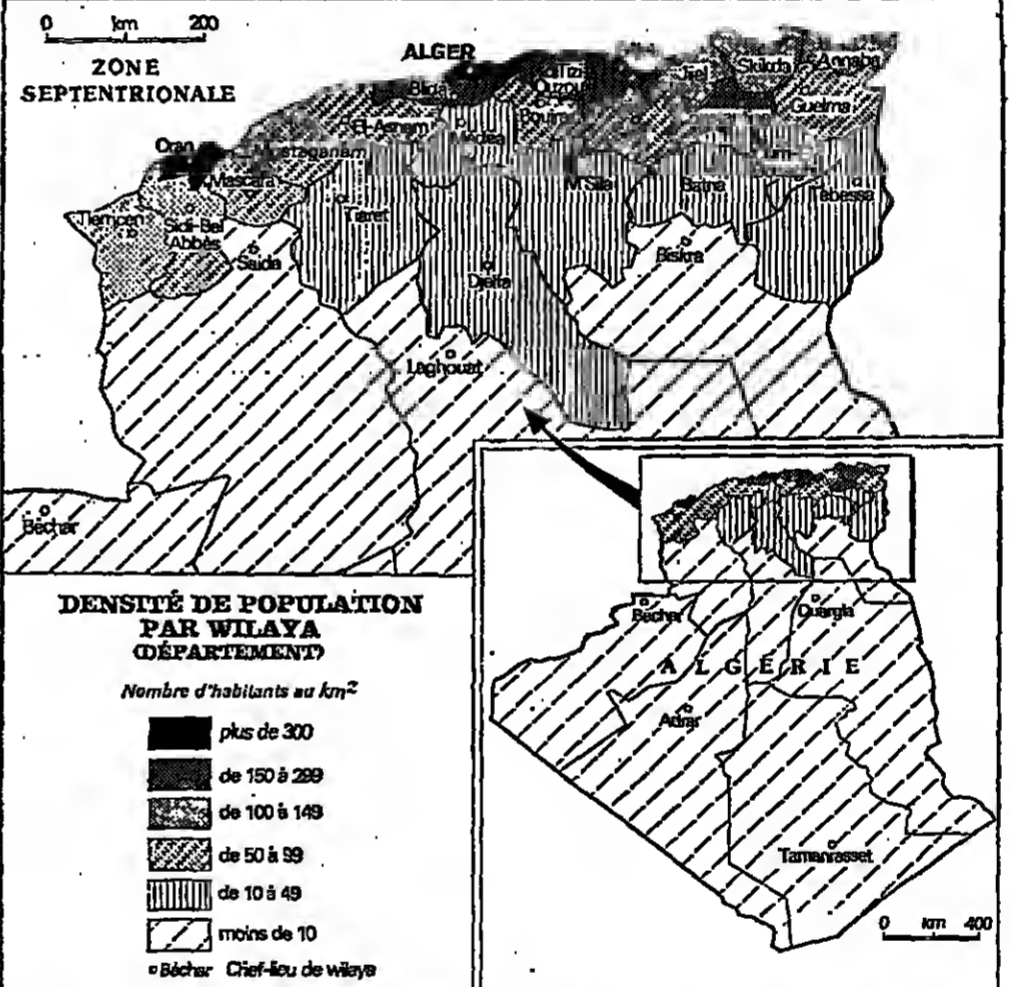
Tamanrasset (0,88) contre, respectivement, 0,28, 0,34 et 0,65 en 1968. En supposant même que quelques centaines, voire quel-

ques milliers de nomades aient échappé au recensement, la densité n'en augmente pas pour autant de façon décisive.

La pression des jeunes

CES deux caractéristiques sont à leur tour sur le développement l'économie algérienne de la population a exigé et exige encore des investissements massifs. Santé et soins ont fait l'objet d'un grand effort, à travers les centres de protection maternelle et infantile qui ont contribué, par des campagnes de vaccination systématiques, à réduire considérablement la mortalité infantile et à réduire les risques de grandes épidémies ; la scolarisation a bénéficié des mêmes attentions : quatre mille classes primaires nouvelles et une centaine de lycées et collèges sont livrés en moyenne chaque année. L'Etat consacre à peu près constamment 30 % de son budget annuel de fonctionnement à l'éducation et

n'est pas seule responsable de cette carence (voir page 35 l'article sur l'habitat et l'urbanisme). Dans le prochain plan en cours d'élaboration, le logement va devenir une des priorités ; il faudrait, estime le ministre de l'habitat, construire cent cinquante mille logements par an pour en revenir simplement à la situation de 1968. La répartition déséquilibrée de la population pose d'autres problèmes au gouvernement : si l'exode rural se fait davantage dans le sens campagnes-villes que Sud-Nord (immensité du territoire exige des efforts financiers colossaux pour la construction des infrastructures (routes, aéroports, barrages, etc.) et la mise en valeur industrielle et agricole (prospection et exploita-



n'a pas notablement fléchi. Le taux de natalité reste, en effet, de 4,6 % en moyenne (4,8 % selon une enquête de 1970, qui relevait un taux de 4,8 % pour Alger mais de 5,54 % en zones rurales éparées regroupant, il est vrai, peu d'habitants) ; celui de mortalité étant de 1,4 %, le taux de croissance démographique s'établit à 3,2 %. L'Algérie, qui enregistre chaque année deux cent quarante mille décès pour sept cent quatre-vingt neuf mille naissances, doit donc nourrir, éduquer, habiliter, soigner puis envoyer à l'école plus de cinq cent cinquante mille nouveaux venus.

à la formation. Mais les administrations s'essouffent à suivre le rythme, car il ne s'agit pas seulement d'un problème technique. On construit plus vite une école ou un dispensaire qu'on ne forme le maître ou le médecin qui en aura la charge ; d'où des dispensaires de campagne qui ne fonctionnent pas ou qui ne fonctionnent qu'à temps partiel faute de praticiens, de sages-femmes, d'infirmiers ; d'où des effectifs pléthoriques dans de nombreuses classes (voir page 37, l'article sur la formation et l'éducation).

En revanche, le déficit en logements se fait de plus en plus cruellement sentir. L'accroissement rapide de la population

Comment planifier les naissances ?

DANS ce tableau, a priori sombre, apparaissent cependant quelques touches plus claires. Les retombées du développement industriel et du redécoupage administratif commencent seulement à se faire sentir. Le nombre des wilayates, porté de quinze à trente et une en 1974, et la création de nouvelles dairates (sous-préfectures) (5) à la fois rapprochent administration et administrés et favorisent nouveaux emplois et nouveaux services ; qui dit dairat dit, évidemment, siège de la daira mais aussi école ou collège, agence bancaire, postale, etc., tous établissements susceptibles de fixer les habitants. La revalorisation de l'agriculture, le lancement des villages socialistes

agricoles convrent dans le même sens.
(Lire la suite page 34.)
(1) Le premier s'est déroulé en 1968.
(2) Non compris les étrangers.
(3) Le pourcentage des femmes exerçant une activité rémunérée, expression qui nous paraît préférable à celle d'« active » ou de « non-active », reste faible. Les trois wilayates où il est le plus élevé sont Oran (10 %), Alger (8,8 %) et Annaba (7 %).
(4) Ouargla : cent quatre-vingt dix-neuf mille six cent quatre-vingt-onze habitants ; Adrar : cent quarante deux mille quarante-six et Tamanrasset : quarante cinq mille six cent vingt-deux. Les autres wilayates du Sud et du Centre (Béchar, Saida, Laghouat et Biskra) ont chacune moins de dix habitants par kilomètre carré.
(5) Il y a cent soixante dairates.



DÉMOGRAPHIE

Trente cinq millions en l'an 2000

(Suite de la page 33.)

Depuis, deux séries de mesures, qui ont fait l'objet de débats au sein des cercles dirigeants depuis quelques années, reviennent sur le tapis : d'une part, limiter autoritairement l'afflux des populations vers les grands centres par l'instauration d'une sorte de « permis de résidence » ; d'autre part, en venir à une politique concertée de contrôle des naissances. Lorsqu'en 1962, le docteur Ahmed Taleb Ibrahim, alors ministre de l'éducation (6), avait proposé une telle politique, il n'avait guère été écouté par les milieux gouvernementaux. Depuis, l'idée a fait son chemin. On peut résumer schématiquement l'esprit ambiant de ces dix dernières années par la formule : « la meilleure pilule, c'est le développement ». Ce n'est pas sans raison que le taux des naissances que très faiblement, on se demande aujourd'hui, semble-t-il, et l'explosion démographique n'est pas la « meilleure pilule » pour freiner les bénéfices du développement. Quelles que soient les projections démographiques, « hautes » ou « basses », auxquelles aboutira le secrétariat d'Etat au plan, les problèmes demeureront considérables au cours des deux prochaines décennies.

Il est toutefois vraisemblable, en raison des pesanteurs socio-

économiques qu'on ne peut négliger, que soient adoptées des mesures draconiennes, qui ont souvent fait, ailleurs, la preuve de leur inefficacité. Mais différentes mesures d'incitation sont à l'étude pour favoriser une prise de conscience des couples ; les centres existants, dits d'« espacement des naissances pour une meilleure santé morale et physique de la mère et de l'enfant » pourraient être multipliés ; le quotient familial entrant en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu étant déjà plafonné à quatre enfants, on peut intervenir au niveau des allocations familiales ; celles-ci continueraient à être versées pour le premier et le second enfant, mais le troisième ferait diminuer ou disparaître la part attribuée au deuxième et le quatrième celle attribuée au premier. Enfin, le recensement ayant relevé que 50 % des habitants sont encore analphabètes (contre 80 % en 1966), une meilleure information — surtout de la radio et de la télévision qui couvre maintenant pratiquement tout le territoire — peut être entreprise. Pour être efficace, elle devrait, disent les planificateurs, ne pas heurter les consciences et n'être pas trop bureaucratique : elle devrait aussi s'accompagner, parallèlement, d'un effort soutenu pour rénover l'habitat insalubre et assurer à chaque famille un minimum d'hygiène et de confort.

CLAUDINE RULLEAU.

PLUS DE LA MOITIÉ DES ALGÉRIENS ONT MOINS DE DIX-HUIT ANS

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
5 ans et moins	11,3 %	10,7 %	22 %
6 — 14 ans	13 %	12,5 %	25,5 %
15 — 17 ans	2,4 %	3,3 %	6,7 %
Total moins de 18 ans	27,7 %	26,5 %	54,2 %
18 — 59 ans	15,3 %	20,8 %	36,1 %
60 ans et plus	2,7 %	3 %	5,7 %
Ensemble	49,7 %	50,3 %	100 %

Exode rural et remodelage de l'espace

Par MICHEL NANCY*

DANS un pays en voie de développement comme l'Algérie, la situation générale du monde rural est l'un des indicateurs les plus sûrs de la nature des carences à moyen et à long terme, des chances et des possibilités d'un effort économique et social concernant la société dans son ensemble. « Si la ville, avec ses techniques, ses institutions, ses hommes, ses apports indispensables, ne va pas vers les masses rurales, c'est la misère paysanne, l'exode paysan, qui viendront à elle, pour l'assiéger de leurs

valeurs anachroniques et de leurs valeurs déracinées » (1). C'est en se fondant sur cette idée essentielle et sur la nécessité de mieux valoriser l'espace rural que la révolution agraire a été lancée en 1971 en se fixant comme objectif à long terme une profonde modification de la relation ville-campagne : les objectifs qui s'achèveront en 1980 en sera la première étape : à l'horizon 2000, la population algérienne devrait vivre pour 60 % dans des centres urbains. Quels sont les éléments essentiels de cette mutation sociale ?

Le phénomène urbain

D'UNE manière générale, on assiste aujourd'hui à l'accélération du rythme d'urbanisation dans le monde et particulièrement dans les pays sous-développés. Ce phénomène ne s'accompagne pas toujours d'une croissance économique correspondante, comme tel avait été le cas lors de la première urbanisation des pays capitalistes à l'époque de leur industrialisation. La population rurale en Algérie est évaluée à 55 % et celle des centres urbains à 45 %. C'est donc le passage « à la ville » de 15 % de la population rurale, d'ici à l'an 2000, qu'il faut planifier. Deux problèmes se posent alors : si l'urbanisation quantitative est effective, est-elle pour autant accompagnée d'une urbanisation socio-culturelle ? Doit-on parler d'urbanisation et de développement ou bien d'urbanisation au service du rural ? La spécificité du monde urbain algérien contemporain résulte de la période coloniale. C'est un phénomène de bordure (littoral). Entre 1964 et 1966, la croissance

urbaine — déjà importante depuis une quarantaine d'années — s'est effectuée d'une façon brutale. M. Marc Cote a mis en évidence l'accélération de ce phénomène en comparant la population communale des principales villes algériennes de 1954 à celle de 1966 (2). Les cent dix-sept localités (Algier comprise) qui, en 1954, avaient 2 194 600 habitants en comptaient 3 803 200 en 1966, soit un taux de croissance de 78 %. Les seules informations sur les phénomènes migratoires en Algérie provenant des résultats des différents recensements, il est difficile, pour le moment, de chiffrer le mouvement des populations de 1966 à 1977. Les chiffres officiels du dernier recensement n'étant pas tous encore parus. Les premières estimations semblent montrer une certaine constance du phénomène migratoire vers les centres urbains. El Moudjahid du 6 mars 1978 indiquait que, sur les 10 376 000 habitants des zones

154 000 iront tous les ans vivre en ville à partir de 1980, contre 130 000 actuellement. Pourtant, il faut nuancer ces chiffres car ce n'est pas vers les mêmes centres urbains que le déplacement s'effectuera. Depuis 1970, la croissance urbaine en Algérie est différente de l'ancienne : les objectifs d'industrialisation des pôles secondaires (villes de moyenne importance) et de décentralisation administrative et des services commencent à produire leurs effets. L'implantation de nouveaux centres urbains à l'intérieur du pays transforme profondément les relations entre le rural et l'urbain. L'accroissement des services rendus par les villes moyennes à la campagne est en mesure de changer structurellement les migrations internes. Les mouvements de population se feront plus certainement à l'intérieur de chacune des wilayates (départements) que du sud au nord, comme c'était le cas jusqu'à présent. La transformation des conditions sociales du monde rural implique nécessairement une politique de l'habitat. L'habitat rural devient donc l'un des moyens essentiels de la réalisation des objectifs économiques, sociaux, culturels et politiques de la révolution agraire. C'est dans ce cadre que l'opération mille villages socialistes a été lancée. Ce projet vise à favoriser un nouveau type de rapports sociaux. En effet, il ne s'agit pas tant d'implanter des

bâtiments dans l'espace rural que de constituer de nouveaux ensembles sociaux intéressant tous les ruraux. Le deuxième plan quadriennal fixe comme objectif la réalisation de trois cents villages. Au 31 mars 1977, la situation était la suivante : Villages inscrits : 271. Villages achevés : 61. Villages habités : 52. Sur le plan technique, les villages offrent un habitat de bonne qualité, de type rural et moderne. Chaque logement doit comporter un revêtement de béton au sol, des sanitaires avec eau courante, une cheminée, l'électricité et le gaz quand cela est possible. Si l'on considère, selon une étude faite par l'AARDES (3), que la moitié de la population rurale est mal ou très mal logée et qu'elle est potentiellement demandeur de logement, on imagine l'impact positif de l'opération « villages socialistes » sur les masses rurales. L'impact quantitatif est encore faible : la population bénéficiant d'ores et déjà et directement de l'opération se chiffre à 78 000 personnes seulement. Pourtant, en 1981, elle sera de l'ordre de 1 500 000 personnes, soit près de 15 % de la totalité de la population rurale — qui atteindra alors 10 400 000 habitants. Si l'on ajoute encore les programmes d'autococonstruction et de réorption de l'habitat précaire, c'est à une transformation radicale du visage rural de l'Algérie que l'on devrait aboutir. Si les trois demandes fondamentales des ruraux sont satisfaites — résidence, services et emploi — les « pôles ruraux » que se proposent d'être les villages socialistes représenteront pour les masses rurales démunies un lieu où l'on se fixera plutôt que de migrer vers les villes. On peut se demander, toutefois, si ces nouveaux villages joueront le rôle prévu de frein à l'exode rural si l'on n'y crée pas des activités complémentaires échappant aux aléas climatiques pour assurer aux paysans la stabilité, la sécurité et la continuité dans le travail. Il faut, pour terminer, souligner l'importance de cette profonde mutation sociale. Les responsables algériens ont conscience de l'enjeu et essaient, en dépit de flottements, de maîtriser les conséquences sociales du développement agricole et industriel.

* Assistant à l'université d'Essen.

L'habitat d...

...MEDILLAM



القروض الشعبية الجزائرية
crédit populaire d'algérie

ETABLISSEMENT NATIONAL DE BANQUE
AU CAPITAL DE 85 MILLIONS DE DINARS
Créé par ordonnance n° 66 366 du 29 décembre 1966

Le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE assure le financement des entreprises publiques et privées des secteurs Industriel, commercial et de services, et exécute toutes les opérations de commerce extérieur.

L'intervention du CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE porte pour environ 90 % sur le secteur national, élément moteur de l'essor économique.

Globalement, par branches d'activité, les travaux publics, l'habitat et la construction, l'hydraulique et assimilés occupent une place privilégiée dans la distribution du crédit par le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE. Cette situation tient à la domiciliation à nos caisses de l'ensemble des sociétés nationales des secteurs concernés.

Le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE favorise par ses interventions la promotion et le développement de l'artisanat. Il apporte parallèlement son concours financier aux « transports routiers » qui connaissent une croissance exceptionnelle, à l'industrie pharmaceutique en pleine expansion, au tourisme pour lequel l'Algérie dispose d'atouts considérables, à la pêche et ses activités annexes et à un nombre important d'entreprises privées.

Le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE s'est efforcé de préserver ses relations locales ainsi que la petite et moyenne entreprise en apportant son concours à celles-ci. Il a renforcé son attachement local en accueillant les entreprises économiques de Wilayate et de Communes et en organisant leur financement.

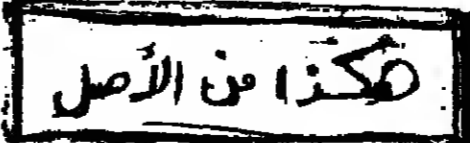
En outre, le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE traite un volume d'affaires en développement constant avec de nombreux correspondants dans le monde entier.

Le remarquable développement du CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE résulte de l'élargissement de son réseau, de l'utilisation de techniques sans cesse améliorées et de la disponibilité d'un potentiel humain actif et qualitativement en amélioration sensible.

Ces éléments auxquels s'ajoute une liquidité qui reste satisfaisante font que le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE est en mesure d'accueillir et de bien servir à tout moment de nouvelles entreprises.

Le CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE a étendu ainsi progressivement son champ d'action jusqu'à devenir aujourd'hui l'un des instruments fondamentaux de la grande œuvre de construction nationale.

DIRECTION GÉNÉRALE : 2. Boulevard Colonel AMIROUCHE - ALGER
Tél. : 63-28-55 à 58 - 63-84-10 à 12 et 61-13-34
Télex : CREPOPAL 25-512
Direction Relations Extérieures : CREPOREX «A» 52-283
CREPOREX «B» 52-284



IN-TEMPAC
CA 2 500 000 000
17.000 Travailleurs

L'habitat devient une priorité

Par **ABDULLAH BENMATTI** et **MOHAMED CHERROUX**

La situation de l'habitat en Algérie se caractérise par la vétusté, la précarité et le surpeuplement quasi général du parc de logements, par la carence des équipements sociaux et par la saturation des divers réseaux (d'assainissement, d'alimentation en eau et en énergie, de communication, etc.). La situation est donc des plus difficiles. Pour y faire face, elle a engagé un processus de développement par étapes : elle a commencé par récupérer ses richesses nationales et mis en place une industrie de base en vue d'assurer son indépendance économique et de créer des emplois. Elle a également mis l'accent sur l'éducation et la formation. Ces choix ont permis d'engager un processus irréversible de croissance économique, mais ils ont accentué les problèmes liés au cadre de vie des Algériens tout en faisant passer à l'arrière-plan les besoins en matière d'habitat.

En 1968, le parc de logements en dur était estimé à 1 900 000 (1 100 000 regroupant les constructions d'habitat) et le taux d'occupation moyen par logement était de 5,3 (taux supérieur à celui de 1954). Ce taux masquait cependant de grandes disparités : compte tenu de l'existence d'une population privilégiée en matière d'habitat, le surpeuplement réel des logements habités par la majorité des Algériens était, en fait, énorme. La guerre d'indépendance avait entraîné la destruction de milliers d'habitations essentiellement rurales et le plan de Constantine n'avait pas permis de construire plus de

5 logements par 1 000 habitants et par an pendant sa période d'application la plus intense.

Depuis, la situation ne s'est pas améliorée : la demande s'est fortement accrue, la population a augmenté de plus de 7 000 000 de personnes — et s'est fondamentalement transformée alors que le nombre des constructions nouvelles était à peine supérieur aux besoins liés au renouvellement du parc existant. Entre 1962 et 1977, on a recensé 200 000 nouveaux logements. En fait, des milliers d'autres ont été réalisés : principale-

ment des Mécovilles au sein des agglomérations, et des « gourbis » en milieu rural. Pour maintenir la situation qui prévalait en 1962, il aurait fallu construire plus d'un million de logements. Or, la demande démographique, liée à l'accroissement démographique, il faut ajouter celle qui découle de la transformation des structures sociales : distribution de nouveaux revenus grâce à l'effort d'investissement et étalement de la famille traditionnelle qui fait que chaque couple est désormais un demandeur de logement.

Pour un plan d'action d'envergure

La faiblesse des investissements sociaux — pris en compte sans constituer pour autant une priorité dans la stratégie du développement — risque de freiner l'essor économique. Ainsi, les planificateurs ont-ils constaté que la crise du logement a eu des effets négatifs sur la réalisation de certains objectifs planifiés. C'est pourquoi le deuxième plan de 1974-1977 a prévu la livraison de 90 000 logements urbains et autant de ruraux, le lancement de 300 villages agricoles, la réalisation de 20 000 logements ruraux par l'extension de villages existants, l'aide à l'auto-construction de 40 000 logements et, surtout, la mise en place de structures de production devant permettre de livrer 100 000 logements par an dès 1980. Ces objectifs n'ont pas tous été atteints, en raison de multiples contraintes, notamment la faiblesse quantitative et qualitative des moyens d'études et de réalisation dont la plus grande partie a, en outre, été affectée aux bâtiments industriels, administratifs, éducatifs,

etc. Ces contraintes ont fait bouler de neige : en retardant la réalisation des programmes d'habitat, elles ont accru le coût de production qui, à son tour, a limité l'impact de l'effort de financement.

Malgré la complexité de la situation dans ce secteur, les pouvoirs publics sont décidés pour la prochaine décennie, à mobiliser tous les efforts afin de livrer, en moyenne et par an, 100 000 logements, sachant qu'une livraison minimum de 70 000 logements tout au plus de ne pas aggraver la crise actuelle. Il incombe donc au ministre de l'habitat et de la construction, créé lors du remaniement gouvernemental d'avril 1977, de préparer un plan d'action d'envergure pour réaliser des programmes intégrés. Cela suppose une politique cohérente de l'habitat : la coordination entre la planification des objectifs et celle des moyens nécessaires pour les atteindre, contrairement à ce qui a été fait jusqu'ici ; l'adéquation entre la planification économique et la

planification spatiale. Pour y parvenir, il faut réduire les contradictions de tous ordres, c'est-à-dire :

— Définir clairement les différents statuts de logement et le rôle des organismes promoteurs et gestionnaires, et préciser la nature et l'importance de l'initiative privée en matière de production et de consommation ;

— Réaliser des prévisions de financement public réalistes et réduire les coûts de réalisation et de frais financiers par des subventions et par l'incitation à l'épargne pour résoudre la dissonance entre le prix du logement et les revenus ;

— Mettre à bien une standardisation des logements et des équipements d'accompagnement adaptés au contexte algérien et normaliser les procédés et les matériaux de construction. Il est également nécessaire d'accroître le rythme de production en consacrant à la construction une part de plus en plus importante du revenu national (en déterminant, de façon précise et quantifiée, au niveau de la planification nationale, les moyens affectés à la réalisation des objectifs inscrits. Il faut, en outre, concevoir et appliquer un « plan construction » afin de mieux utiliser et de développer tous les moyens existants. Il faut, enfin, au niveau de l'intervention étrangère, instaurer une coopération bilatérale et à long terme qui, tout en respectant les intérêts réciproques, dépasse les simples relations commerciales.

Une telle politique suppose que l'on définisse les conditions d'une occupation rationnelle de l'espace afin d'éviter que les problèmes d'urbanisme ne s'aggravent. Ceux-ci sont conditionnés par trois facteurs principaux. Le premier concerne la situation qui prévaut à l'indépendance. En effet, la politique de ségrégation nationale par la colonisation entre population européenne et population algérienne a préfiguré l'urbanisation des villes avec un dualisme flagrant entre les quartiers riches et les quartiers pauvres. De plus, la destruction de nombreux villages et l'instauration de zones interdites pendant la guerre de libération se sont traduites par d'importants déplacements de populations et ont entraîné une urbanisation anarchique au lendemain de 1962. La rétrocession des terres à la désagrégation des centres ruraux de regroupement ont provoqué un important afflux vers les villes, principalement celles du nord du pays, qui exerçaient une attraction d'autant plus grande que la colonisation y avait concentré les activités économiques et les principaux équipements sociaux.

Le deuxième facteur concerne la priorité accordée, dans un premier temps, aux investissements directement productifs. Il en est résulté une dégradation du cadre de vie dans les grands centres urbains, les crédits ayant été principalement consacrés à réduire les déficits budgétaires par une part entre la ville et la campagne, d'autre part entre les différentes régions du pays. Le troisième facteur concerne l'important accroissement démographique.

La conjugaison de ces facteurs s'est répercutée sur le plan de l'urbanisme. L'inadéquation entre les différentes fonctions socio-économiques s'est traduite par une absence d'harmonie et de rationalité dans l'utilisation de l'espace urbain dont la trop forte densité a désorganisé les relations sociales et suscité des difficultés pratiques de gestion pour les pouvoirs publics. De plus, la réalisation de constructions en dehors des règles les plus élémentaires en matière d'aspect architectural et d'harmonie globale des constructions a engendré des situations souvent irréversibles dans la perspective d'un développement rationnel des villes. Ces dernières ont vu se développer des bidonvilles, car elles ne disposaient pas du minimum de structures d'accueil appropriées pour les populations venues des zones rurales insuffisamment développées. Enfin, l'extension des principales agglomérations du nord se fait souvent aux dépens

de l'agriculture, le capital constituant, à cet égard, un cas exemplaire.

Deux déclarations du président Bourmedienne, du 4 septembre 1968 et du 30 avril 1969, illustrent ces phénomènes : « Il existe malheureusement dans l'Algérie des conditions économiques très inadéquates : celle des villes et des régions riches, d'une part, et, d'autre part, celle des campagnes et des régions pauvres en général. Les conditions d'existence de nos masses urbaines sont certes difficiles mais elles le sont davantage pour nos masses paysannes déshéritées qui forment la majorité du peuple. C'est là une situation qui ne saurait se perpétuer. C'est là une injustice flagrante qui va à l'encontre de la simple solidarité nationale. » « Une politique qui ne tiendrait pas compte de toutes les parties du territoire national, des villes comme des villages, du nord comme du sud, ne saurait avoir pour ambition de promouvoir le pays dans son intégralité. »

Les solutions pour faire face à la crise

Différentes mesures ont été prises pour lutter contre ces disparités et éliminer les causes profondes du phénomène migratoire vers les zones urbaines, ce phénomène étant considéré comme transitoire et inévitable tant que l'économie nationale n'est pas en mesure de répondre aux besoins essentiels des populations là où elles se trouvent. Ainsi, entre 1968 et 1973, des programmes spéciaux de développement au profit des régions les plus défavorisées se sont ajoutés aux plans d'investissement nationaux. Puis, des plans communaux de développement ont été insérés dans le deuxième plan quadriennal pour les 704 communes du pays avec un effort particulier en faveur des 300 plus pauvres. Des plans de modernisation urbaine ont été élaborés prévoyant d'importants crédits pour les équipements collectifs. Enfin, un important programme d'habitat rural intégré a été lancé dans le cadre de la révolution agricole, dont le projet de 1 000 villages socialistes constitue le fleuron ; leur construction, totalement prise en charge par l'Etat, doit permettre le passage, en milieu rural, d'un habitat dispersé vers l'habitat groupé (lire page 34 l'article de Michel Nancy).

La situation qui prévaut, l'importance des différents programmes de construction en cours, l'ampleur des programmes d'habitat nécessaires à court terme pour faire face à la crise imposent la recherche d'une coordination afin de permettre l'application de la politique arrêtée en matière de planification, de protection de l'économie agricole et de l'environnement et, en règle générale, de l'équilibre ville-campagne. Il importe donc d'intégrer l'ensemble des actions de développement local dans les plans d'aménagement communaux et d'inscrire ces derniers dans un schéma d'aménagement du territoire ayant une double dimension nationale et régionale. « Le moment est venu de mettre davantage l'accent sur les équipements sociaux et, notamment, sur l'habitat », a déclaré le président Bourmedienne dans son message sur l'état de la nation, en mai 1978. Le troisième plan, actuellement en préparation, ne peut manquer d'accorder une attention particulière à ce secteur, non seulement en raison de son rôle social, mais aussi à cause de son impact économique, le développement des moyens de production du domaine bâti permettant la création de nombreux emplois et l'élargissement du marché de l'industrie nationale.



SOCIÉTÉ NATIONALE DE SEMOULERIE - MEUNERIE
FABRIQUE DE PÂTES ALIMENTAIRES ET COUSCOUS
SIEGE SOCIAL : 6, bd Zirout-Youcef,
ALGER

- **POTENTIEL DE PRODUCTION**
 - 62. Minoteries semouleries.
 - 01. Unité d'orge.
 - 14. Fabriques de pâtes alimentaires.
 - 03. Couscouseries industrielles.
 - 08. Installations de couscous roulé moïn.
 - 01. Fabrique d'aliments de sevrage « Supramine ».
 - 02. Usines de cubage de son « Pellets ».
 - 07. Installations de cubage de son intégrés aux moulins.
 - 09. Biscuiteries.
 - 01. Fabrique de levure.
 - 01. Confiserie.
 - 01. Chocoloterie.
- **UNE ORGANISATION COMMERCIALE DÉCENTRALISÉE**
 - 31. Directions régionales (U.P.E.W.) gèrent un réseau de distribution de 450 dépôts de vente.
- **UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT CONSÉQUENT (HORIZON 1980)**
 - 06. Minoteries de 2 000 quintaux/jour.
 - 12. Minoteries semouleries de 2x1 000 quint./jour.
 - 05. Minoteries semouleries de 2x2 000 quint./jour.
 - 05. Fabriques de pâtes alimentaires de 630 quint./j.
 - 03. Fabriques de Supramine de 96 quintaux/jour.
 - 11. Couscouseries industrielles de 130 quintaux/jour.
 - 03. Boulangeries industrielles de 300 quintaux/jour.
 - 01. Biscuiterie de 330 quintaux/jour.
- **INFRASTRUCTURE SOCIO-CULTURELLE**
 - 37. Coopératives de consommation.
 - 20. Ecoles de sports.
 - 20. Centres médico-sociaux.
- **FORMATION PROFESSIONNELLE**
 - 01. Ecole algérienne de meunerie (E.A.M.).

C. A. : 2.500.000.000
17.000 Travailleurs



UNION MÉDITERRANÉENNE DE BANQUES

اتحاد حوض المتوسط للمصارف

S. A. au capital de 80 millions de FF.
souscrit par :

La Banque Nationale d'Algérie	La Société Générale
Le Crédit Populaire d'Algérie	La Banque de Paris et des Pays-Bas
La Banque Nationale de Paris	Le Crédit Commercial de France
Le Crédit Lyonnais	Le Crédit Industriel et Commercial

Banque Commerciale
à vocation internationale

50, rue de Lisbonne - 75008 PARIS
Tél. : 766 52 84 - Télex : 660 213
B. P. n° 181-08 - 75363 PARIS CEDEX 08



ADMINISTRATION

Le risque bureaucratique

(Suite de la page 23.)

S'agissant des méthodes d'intervention administrative, les différents organismes qui doivent assurer des tâches nouvelles (d'ordre économique) et urgentes (priorités socio-politiques) se sont efforcés d'adapter leurs instruments ou d'en proposer d'autres, mais ils n'ont pas toujours réussi à le faire; au lieu d'aller au-devant de l'événement, ils ont continué à le subir et, faute de recul suffisant ou de vision prospective, en l'absence d'une planification véritable des fins et moyens, ils sont condamnés soit à plaquer maladroitement des méthodes traditionnelles sur des situations nouvelles, soit à improviser et à risquer certaines erreurs. Cela a pour effet de multiplier les démarches et les papiers, d'allonger et d'alourdir les constitutions de dossiers, amoindrant ainsi la contestation de l'administration non seulement par les citoyens mais encore et surtout par les entreprises publiques qui exigent des décisions rapides et efficaces pour mener à bien les investissements et les actions de développement. C'est à ce moment précis que le grief bureaucratique prend forme et relief pour devenir, d'abord, le centre d'une controverse entre le secteur administratif et le secteur économique, puis le lieu et l'enjeu d'un débat plus vaste sur les rapports entre l'Etat et ses entreprises.

Interventions incessantes, selon des procédures longues et complexes qui confondent la gestion administrative classique avec l'action économique à vocation socialiste; l'administration privilégie l'aspect juridique et formel sur l'opportunité socio-économique, étouffe l'initiative et le dynamisme des unités et des entreprises. De son côté, l'administration réplique en accusant les entreprises de spéculer sur leur nature publique et la priorité accordée au développement pour esquiver tout contrôle et en disqualifier toute manifestation sous prétexte qu'il s'agit de procédures bureaucratiques. Ce procès mutuel, non exempt de simplification et de polémique, est révélateur d'un décalage sérieux et de contradictions entre les nécessités d'une action économique cohérente, efficace et les voies et moyens d'une non moins nécessaire intervention administrative. La controverse demeure au stade de déclarations générales et de vœux quant à l'urgence de réformes, alors qu'il conviendrait surtout d'identifier concrètement des procédures et les méthodes de telle ou telle structure administrative qui méritent une révision, un remplacement ou une suppression.

En ce qui concerne les structures, un effort constant a été accompli pour rechercher une organisation administrative et territoriale adaptée aux besoins du développement économique et social, rapprochée du citoyen et de ses besoins; les différents codes (communal, de wilaya, des marchés publics...) en témoignent dans la mesure où ils tentent, selon le cas, de décentraliser ou de déconcentrer la décision ou la gestion. Toutefois, ces réformes ont parfois débouché, quelles qu'aient été les intentions ou les virtualités contenues dans les textes, non pas sur un redéploiement des structures et unités productives, mais sur un renforcement des structures administratives classiques, une multiplication et un resserrement des procédures et contrôles. Autrement dit, lorsque l'administration centrale semble renoncer à une prérogative, c'est pour créer, à un autre niveau ou à un autre endroit, une structure qui prend le relais; ainsi la décentralisation ou la déconcentration, faute de certaines précautions, peuvent aboutir parfois à un transfert ou à un enchevêtrement administratif.

rat dès lors que l'appareil administratif simple support des opérations de développement, tend à devenir un but en soi, et l'indice manifeste s'observe lorsque le recrutement de l'ouvrier spécialisé ou l'acquisition d'un outillage cède le pas devant le recrutement de l'appareil ou l'acquisition d'un aménagement de bureau.

En évoquant l'appareil, devenu figure symbolique de l'administration, on souligne le problème des hommes. Là encore, il ne faut pas oublier le point de départ, quand le pays a dû affronter les tâches aussi considérables qu'urgentes de l'indépendance et combler le vide incroyable créé par l'exode du personnel administratif; il est à peine besoin de souligner la somme d'énergie et de dévouement qui a permis à de simples

citoyens, sans formation particulière et sans initiation aux rites et pratiques étatiques, de s'emparer des leviers administratifs et de trouver les voies et moyens d'une remise en marche économique dans un climat d'incertitude et d'insécurité. Toutefois, on peut se demander si cette expérience si riche et si passionnante n'a pas, en son revers, peut-être parce qu'elle n'a permis que le déploiement d'une forme d'action au détriment d'autres. En effet, l'expérience des premières années a rapidement privilégié l'organisation administrative et la reconstruction des appareils pour répondre à certaines nécessités, engendrant un primat de l'activité bureaucratique sur l'activité directement productive, faisant naître et encourageant un réflexe tourné vers les bureaux qui s'amplifie sans cesse.

paradoxe suivant: le projet économique dont l'objectif est de multiplier les emplois industriels engendre une prolifération de postes administratifs et l'expansion d'une superstructure qui retentissent sur l'action de développement. C'est donc à juste titre que la charte nationale insiste et met en garde contre les tendances qui se manifestent dans les divers appareils de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises: elle en appelle au contrôle et à la participation des travailleurs qui constituent l'assise la plus active pour préserver et élargir les risques provenant de la bureaucratie. Il est évident que, si les remèdes à ces risques relèvent en partie d'une thérapeutique interne aux structures administratives, la solution réelle dépasse l'administration; elle est d'ordre politique et concerne la place et le rôle des différentes institutions nationales, notamment le parti, le syndicat, les organisations de masse, l'Etat, les collectivités locales et les entreprises. Seule une articulation précise et concertée, jointe à une vision globale et cohérente de leurs rapports respectifs et de leurs rapports avec les forces populaires, permettra l'affermissement d'une véritable administration économique, c'est-à-dire à la fois peu coûteuse et orientée effectivement vers le développement.

AHMED MAHIOU.

Un attrait excessif

L'OBSERVATION révèle pré- sentement, d'abord, un attrait excessif vers les fonctions administratives non seulement au sein des appareils étatiques mais encore — ce qui est plus préoccupant — au sein des unités de production; ensuite, une concentration des hommes au

niveau de la capitale soit dans les administrations centrales, soit auprès des sièges des entreprises. Ce phénomène, dont l'ampleur s'accroît au fur et à mesure que les universités et les instituts de technologie fournissent d'important contingents de diplômés, peut déboucher sur le

Le problème des hommes

LA situation peut devenir fâcheuse si elle entraîne, par mimétisme, les entreprises publiques elles-mêmes à s'organiser et à se développer par référence à un modèle bureaucratique. En effet, la tentation est grande pour elles, face à un projet prioritaire, de se soucier d'abord de sa gestion administra-

tive, c'est-à-dire de créer un état-major essentiellement administratif, de lui trouver des locaux confortables dans la capitale et de lui fournir du matériel de bureau, au lieu de se soucier surtout des techniciens, des exigences du chantier et des équipements productifs. L'influence du modèle bureaucratique transpa-



الجمعية الوطنية للبحوث والاستغلال المنجمية

Société Nationale de Recherches et d'Exploitations Minières

La SONAREM
met à votre disposition
toute une gamme de produits miniers :

- 35 unités de production ;
- 21 produits miniers commercialisés.

- MINÉRAI DE FER :**
Ouenza, Baukhadra, Khanguet, Béni-Saf.
- CONCENTRE DE ZINC, CONCENTRE DE PLOMB, CONCENTRE DE CUIVRE :**
El-Abed, Aïn-Barbar, Ouarsenis.
- PHOSPHATE CALCINE, PHOSPHATE DEPOUSSIERE :**
Djebel-Onk, Kouif.
- MERCURE :**
Azzaba.
- SEL DE TABLE, SEL INDUSTRIEL :**
Guemel, Sidi-Bouziane, Bethioua, El-Outaya.
- BARYTE :**
Aïn-Mimoun, Ouarsenis, Sidi-Kamber, Mekla.
- KAOLIN :**
Tamazert, Djebel-Debbagh.
- BENTONITE, TERRE DECOLORANTE, KIESELGUHR :**
Maghnia, Mastaganem, Sig.
- CELESTINE :**
Béni-Mansour.
- FELDSPATH :**
Aïn-Barbar.
- MARBRES ET ONYX :**
Skikda, Oran, Sig, Miliana.
- SABLE, GRAVIER, PARPAINGS :**
Djebel-Gustar, Oued-Fodda, Arzew, Skikda, Béjaïa, Zaccar, Kenadza, Keddara, Timezrit.

DIRECTION GENERALE
127, Bd Salah Bouakour — Alger
Tél : 63.15.55 à 62.
TELEX — MINEBAR 52 910

DIVISION COMMERCIALISATION
8, Av Franklin Roosevelt — Alger
Tél : 64.47.52/53 et 64.41.85/86
TELEX — S.D.O. 52 834

S.N.M.C.

I. — OBJECTIFS.

Créée le 20 décembre 1967, la Société Nationale des Matériaux de Construction (S.N.M.C.), sous tutelle du ministère des industries légères, a pour mission de :

- promouvoir le développement des industries des matériaux de construction en Algérie ;
- exploiter toutes les unités réalisées ou acquises par elle, ou confiées à sa gestion par l'Etat ;
- gérer le monopole d'importation des matériaux de construction ;
- développer le réseau de distribution des matériaux de construction.

II. — GAMME DE PRODUITS.

Matériaux de base : ciment, plâtre, chaux, agrégats.
Mur, toiture, couverture : briques, tuiles, Siporex, agglomérés, plaques en amiante, plaques en plâtre, faux plafond de plâtre.
Revêtement sols et murs : dalles P.V.C. carreaux Granito, carreaux ciment, carreaux faïence.
Canalisations : tubes et raccords en P.V.C., tuyaux béton, tuyaux agglomérés, tuyaux et raccords en amiante-ciment.
Articles sanitaires : céramique sanitaires.
Divers : moulages en amiante-ciment, produits manufacturés en ciment.

III. — EVOLUTION DES CAPACITES DE PRODUCTIONS.

Produits	Unité	Capacité installée 1978	Capacité installée
Ciment	10 ³ T.	4 000	7 500
Plâtre	10 ³ T.	250	480
Chaux	10 ³ T.	15	300
Produits rouges	10 ³ T.	1 480	1 980
Carreaux faïence	10 ³ m ²	3 000	5 000
Carreaux sanitaires	10 ³ p.	1 700	1 700
Amiante-ciment	10 ³ T.	200	200
Agglomérés	10 ³ T.	280	730
Tuyaux béton	10 ³ m.l.	75	300
Granitos	10 ³ T.	1 800	7 800
Siporex	10 ³ m ²	162	324
P.V.C. dalles	10 ³ m ²	1 600	1 600
P.V.C. tubes	10 ³ T.	3,3	5

une... système... BERRAHMAN

Le plus co... de la Méd... à l'Afrique... et occiden...

Un serv... hebdomo... à destina... de plusi... pays afric...

- ALGER-KANO KANO-ALGER
- ALGER-NIAME NIAMEY-ALGER
- ALGER-GAO GAO-ALGER

SOCIÉTÉ 27 ru... Télex...

مكتبة من الأصل

ÉDUCATION

Vers une refonte totale du système de formation

Par ABDERRAHMANE REMILI *

L'image de nombreuses institutions économiques et sociales algériennes, le système d'éducation et de formation est en constante transformation depuis 1962.

De la guerre de libération à nos jours, les doctrines politiques en matière d'éducation ont présenté à la fois une remarquable continuité (1) et une certaine ambiguïté qui a permis diverses interprétations idéologiques et pédagogiques.

Des progrès très rapides ont pourtant été accomplis en seize ans : les effectifs des élèves et des étudiants ont quasiment quadruplé, un processus de démocratisation a fortement réduit les inégalités et les disparités socio-territoriales héritées de la colonisation.

Les crédits de fonctionnement attribués à l'éducation et à la formation représentent plus de 30 % du budget national depuis huit ans ; le pourcentage du P.N.E. consacré à ce secteur en dépenses de fonctionnement et d'équipement a constitué un record mondial avec 11 % contre 7 à 8 % aux Etats-Unis et en U.R.S.S.

L'éducation définie comme devant être nationale, révolutionnaire et scientifique, une transition a été aménagée dans le cadre scolaire existant, en attendant une refonte totale du système. Pour mettre en place un système éducatif proprement national mais ouvert aux influences nécessaires du monde moderne, deux objectifs ont été poursuivis : l'arabisation et l'algarisation du personnel, des institutions et du contenu de l'enseignement.

À partir de 1971 en mathématiques, en physique et en chimie. An niveau du personnel, des efforts considérables ont été déployés pour confier les responsabilités du système éducatif à des cadres algériens.

En ce qui concerne les programmes, certains enseignements — histoire, géographie, littérature, philosophie — ont été adaptés en fonction des impératifs de la décolonisation culturelle pour permettre une meilleure connaissance de l'environnement national de la civilisation arabo-islamique et du monde arabe.

Actuellement, dans le primaire, l'enseignement est dispensé exclusivement en arabe les deux premières années ; au-delà, il devient bilingue.

parents et des enseignants. De plus, dans un souci de justice et de promotion, les plans de socialisation totale ont accordé la priorité aux zones rurales les plus déshéritées dans le cadre de « rattrapage » économique et social de régions où les efforts ont été assortis d'un développement considérable des œuvres sociales (bourses, cantines scolaires, etc.).

Enfin, un système extra-scolaire a commencé par l'alphabétisation et la formation générale, a été mis en place en faveur des personnes qui n'ont pu être scolarisées ou suivre un cursus scolaire normal. Enfin, l'enseignement technique et scientifique en accordant une place importante aux sciences dans le primaire et le secondaire de sorte que l'indépendance de ces disciplines s'inscrive sans cesse dans le supérieur.

En attendant une réforme globale, le plan de 1970-1973 accède à deux innovations importantes et complémentaires en prévoyant une formation spécialisée dans les instituts de technologie et en créant une structure

d'éducation permanente avec le C.N.E.G. (Centre national d'enseignement généralisé). Les instituts de technologie (5) marquent la première rupture décisive avec le schéma de type académique et universitaire inspié des pays développés libéraux. Ils visent à former, au niveau de la fin des premier et second cycles du second degré, des techniciens et des cadres spécialisés en fonction des exigences quantitatives et qualitatives formulées par les utilisateurs. Les employeurs n'étant pas en mesure d'assurer valablement l'adaptation professionnelle aux postes de travail, il importe que les stagiaires des instituts — qui touchent tous un pré-salaire — soient opérationnels dès la fin de leurs études.

Principel challenge d'une structure d'éducation permanente en cours de gestation, le C.N.E.G. a pour principales fonctions de fournir un enseignement de base à ceux dont la scolarité a été interrompue et de poursuivre la formation ou la pré-formation dans des secteurs géographiques et professionnels définis en fonction des exigences du développement. Il renforce aussi, par des moyens divers, les actions entreprises par les collectivités publiques.

La nouvelle université algérienne a également été définie au cours du premier plan. La réforme de 1971 en fait une université intégrée formant des cadres opérationnels. L'enseigne-

ment est fondé sur le système des modules, l'élaboration des programmes et le déroulement du cursus étant coordonnés à l'échelon de chaque institution universitaire, non au niveau des instituts (unités de base) comme dans le système classique. Ce nouveau mode de formation organisé autour de filières et de « profils de formation » incite les universités à se spécialiser, comme l'université des sciences et des techniques de Bab Ezzouar, près d'Alger.

L'adoption du IX^e plan (1974-1977) a donné lieu à une réforme appelée à se généraliser à l'horizon 1985 : « l'enseignement fondamental et de haut niveau, l'enseignement général et commun — soient opérationnels dès la fin de leurs études. L'objectif est de faire disparaître à terme la scolarité opérée à l'encontre de l'enseignement et à éliminer le grave problème posé par les jeunes pour recevoir une formation professionnelle. Au niveau des programmes, le contenu nécessaire unitaire et leur plus grande ouverture sur la vie économique et sociale, sont de nature à donner des chances de promotion égales à tous » (6).

L'enseignement polytechnique vise, lui, à véhiculer les valeurs de l'humanisme technologique et à aller la théorie à la pratique.

Un double défi

Le système d'éducation et de formation connaît des problèmes de double défi. Il doit relever tout d'abord la tâche de faire face à la faible motivation des responsables et des bénéficiaires eux-mêmes. Elles sont appelées à se développer considérablement car elles représentent un grand dossier accordé une grande attention, sont de trois ordres : amélioration de la qualité de l'éducation ; développement de l'enseignement technique et technique ; extension de la formation générale et professionnelle des adultes.

Le système d'éducation et de formation connaît des problèmes de double défi. Il doit relever tout d'abord la tâche de faire face à la faible motivation des responsables et des bénéficiaires eux-mêmes. Elles sont appelées à se développer considérablement car elles représentent un grand dossier accordé une grande attention, sont de trois ordres : amélioration de la qualité de l'éducation ; développement de l'enseignement technique et technique ; extension de la formation générale et professionnelle des adultes.

De profonds bouleversements

REVELATEUR le plus marquant de l'insadaption du système éducatif, le premier plan quadriennal va y apporter de profonds bouleversements, grâce au renforcement des structures scolaires et au désir du pouvoir de porter la révolution dans

l'agriculture et l'industrie (4). En attendant une réforme globale, le plan de 1970-1973 accède à deux innovations importantes et complémentaires en prévoyant une formation spécialisée dans les instituts de technologie et en créant une structure

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN SEIZE ANS

Table with 2 columns: Niveau d'enseignement and Effectifs. Rows include Enseignement élémentaire, Enseignement moyen, Enseignement secondaire, Enseignement supérieur, Formation professionnelle C.F.P.A., and Instituts technologiques.

L'amélioration qualitative passe par le développement intensif de la recherche pédagogique et de la formation des enseignants. Cette tâche est d'autant plus importante que les programmes, notamment ceux de l'arabisation, d'élever et d'homogénéiser la qualification des enseignants des cycles primaire et secondaire.

La chartre nationale de 1970 déclare sans ambiguës : « Si les autres catégories de la culture, en Algérie, ont le besoin d'être améliorées ou transformées dans leurs structures et leur contenu idéologique ou intellectuel, l'éducation, elle, exige plus que cela : une refonte totale, une pédagogie de pointe, une unité de rigueur excluant l'existence de deux secteurs juxtaposés, des hommes, des choix, des principes et une éthique scolaire absolument nouvelles ».

Une première application de la chartre, en 1971, a vu la suppression des structures de l'enseignement privé (8) et de l'enseignement technique (9). C'est un premier pas vers l'unité d'orientation idéologique du système d'éducation. En 1976, un Conseil national consultatif de la formation professionnelle a été constitué pour harmoniser les moyens tendant à valoriser les ressources humaines. En fait, l'idéal socialiste d'une éducation généralisée et de qualité ne deviendra une réalité, dans les prochaines décennies, que si l'application de la chartre permet de mettre en place un système repensé totalement, au-delà de l'ensemble des institutions plus ou moins adaptées qui existent actuellement, tant au niveau des structures que des moyens, pour tenir compte des exigences de la nouvelle étape qui a commencé en 1976.

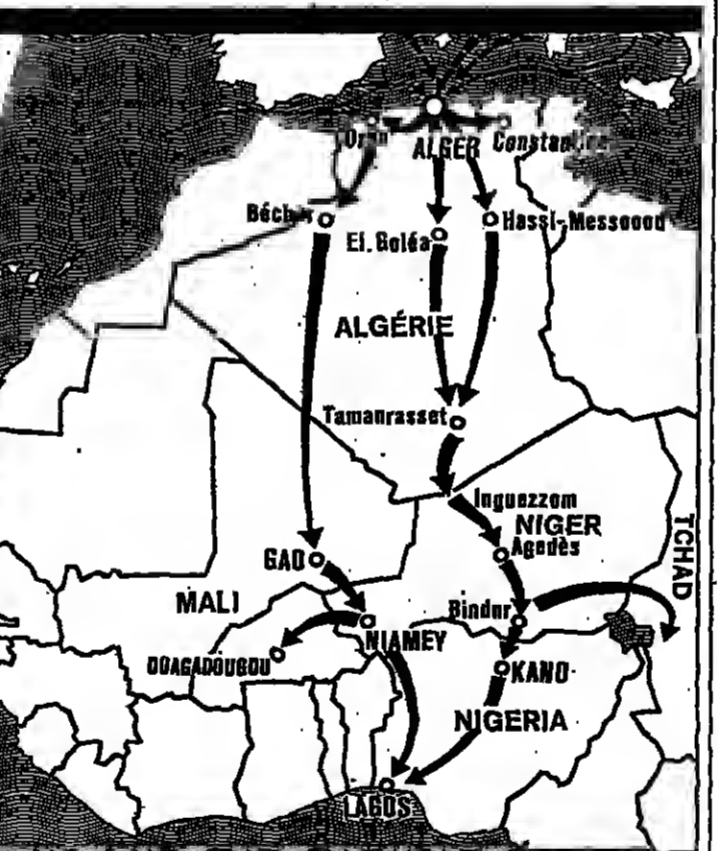
Une première application de la chartre, en 1971, a vu la suppression des structures de l'enseignement privé (8) et de l'enseignement technique (9). C'est un premier pas vers l'unité d'orientation idéologique du système d'éducation. En 1976, un Conseil national consultatif de la formation professionnelle a été constitué pour harmoniser les moyens tendant à valoriser les ressources humaines. En fait, l'idéal socialiste d'une éducation généralisée et de qualité ne deviendra une réalité, dans les prochaines décennies, que si l'application de la chartre permet de mettre en place un système repensé totalement, au-delà de l'ensemble des institutions plus ou moins adaptées qui existent actuellement, tant au niveau des structures que des moyens, pour tenir compte des exigences de la nouvelle étape qui a commencé en 1976.

Le plus court chemin de la Méditerranée à l'Afrique centrale et occidentale



Un service hebdomadaire à destination de plusieurs pays africains :

- ALGER-KANO (Nigeria) ou KANO-ALGER 3600 km en 9 jours
ALGER-NIAMEY (Niger) ou NIAMEY-ALGER 3150 km en 8 jours
ALGER-GAO (Mali) ou GAO-ALGER 2700 km en 6 jours



- L'AFRIQUE a des pays sans littoral, tels le Niger, le Mali, le Tchad, la Haute-Volta qui sont limitrophes ou proches de l'Algérie.
L'AFRIQUE compte également des pays, comme le Nigeria, où le trafic maritime ne suffit plus à assurer la totalité des échanges avec les pays extérieurs.

IMPORTATEURS, EXPORTATEURS Si vous désirez que vos produits parviennent à destination dans les meilleures conditions de délais et de sécurité, faites appel à la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS 27, rue des Trois-Frères-Bouadou - BIRMANDREIS-ALGER

paradoxe... l'Algérie... les différents... l'Etat... les entreprises... l'administration... les services... les forces armées... les forces de sécurité... les services sociaux... les services culturels... les services sportifs... les services de santé... les services de justice... les services de police... les services de renseignement... les services de renseignement militaire... les services de renseignement civil... les services de renseignement économique... les services de renseignement politique... les services de renseignement scientifique... les services de renseignement technologique... les services de renseignement militaire... les services de renseignement civil... les services de renseignement économique... les services de renseignement politique... les services de renseignement scientifique... les services de renseignement technologique...

الجزيرة الوطنية

د'Explications Mises

niers :

mercialises.

DE PLOMB.

DEPOUSSIERE :

Me :

Me :



POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Une diplomatie au service du développement

Par NICOLE GRIMAUD *

Avant d'être reconnue en tant qu'État, l'Algérie n'est manifestée par sa diplomatie. Se propulsant sur la scène mondiale, les envoyés du F.L.N., puis les jeunes gens du G.P.R.A. ont appris le métier sur le tas et, par leur talent, ont assuré à la lutte armée une audience internationale indispensable à son aboutissement.

CONÇUS pour rassurer les Européens et les inciter à s'adapter à la situation nouvelle, les accords d'Évian ne pouvaient manquer de susciter l'appréhension des Algériens, au sortir d'un dur combat.

Se refuse à racheter son propre pays, morceau par morceau. Le voudrait-elle qu'elle ne le pourrait matériellement (1).

Une lutte âpre et inégale

À PARTIR de là, les investissements français vont être progressivement repris et affectés comme dotation des sociétés nationales, instruments de la politique d'industrialisation qui se dessine.

Fruit de discussions ardues (4), mais également très satisfaisantes, est le quitus donné au Trésor algérien pour la plupart des dettes militaires, notamment les accords d'Évian mais qui considère comme des « factures coloniales ».

ACHETEZ VOTRE APPARTEMENT, VOTRE VILLA, VOTRE TERRAIN AU soleil. COTE D'AZUR. sifim POUR UN PACTE D'ÉQUILIBRE N°1 DE LA COTE D'AZUR.

Le Monde réalise chaque semaine UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE Réservez six factures résident à l'étranger.

réclame-t-elle pas une révision de la charte ? Le grand débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale constituante, le 24 novembre 1963, comblait déjà les thèmes primaires de la problématique du tiers-monde.

La perception de l'intérêt collectif du tiers-monde ne demande à l'Algérie aucun effort d'imagination puisqu'elle en trouve la preuve quotidienne dans la dégradation du pouvoir d'achat de son pétrole et les résistances de la Banque mondiale à son égard.

Il n'y a pas rupture mais bien complémentarité entre la volonté de récupérer ses richesses naturelles et la conscience que l'Algérie a très tôt exprimée de l'impasse des relations internationales.

Une politique de présence systématique

NON pas que sur le plan des idées elle prétende avoir tout réinventé. La présence de Raül Frenkel, à la tête de la CNUCED, lui a permis de bénéficier de l'appui théorique des chercheurs de l'Amérique latine, grands précurseurs dans la réflexion sur les causes du sous-développement.

compromis acceptables. Enfin, il lui est revenu de synthétiser et de rationaliser des revendications éparpillées afin de sécréter une doctrine par sa situation privilégiée de plus en plus précise, qui sert de pôles de rassemblement aux pays en voie de développement et d'outil de négociations avec les pays riches.

La division du monde entre riches et pauvres

FACE à la coexistence pacifique, les clichés idéologiques perdent de leur acuité et la division du monde entre riches et pauvres s'impose comme le problème majeur. N'ayant pu opposer à la libération politique des peuples colonisés, les puissances industrielles s'y sont adaptées.

Le président Boumediène voit dans la crise de l'énergie, qui sévit depuis 1971 et pour laquelle la guerre israélo-arabe constitue un précédent, le moyen de passer du plan économique au plan politique, de sortir de la rhétorique pour entrer dans l'action.

Son représentant, M. Ali Chaal, ambassadeur auprès de la C.E.E., ex-secrétaire général du « sommet » d'Alger, va, comme coprésident de la commission de développement, être le porte-parole des pays en voie de développement (12).

Un renouveau de la guerre froide

Si l'absence d'accord en matière d'énergie n'a pas mis en valeur les concessions déjà arrachées (13), il serait naïf de s'étonner que dix mois n'aient pu aboutir à certaines suggestions algériennes.

Le second risque est que les conflits locaux en Afrique et ailleurs, coïncidant avec un renouveau de la guerre froide, ne viennent ébranler une manœuvre modérée et rationnelle, que la détente a vu relativiser.

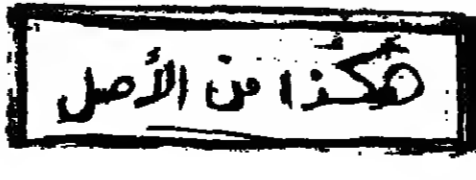
L'OPPEP elle-même, jusqu'ici chahuté du tiers-monde, n'échappe pas à cette évolution. Souverain en matière de prix depuis le 16 octobre 1973 et n'ayant recueilli du dialogue Nord-Sud ni promesse, d'indemnisation ni garanties concrètes, elle pourrait tirer les conséquences de l'affaiblissement du dollar et de l'inflation.

effectif du programme spécial d'action d'un milliard de dollars en faveur des plus défavorisés, dont le président Boumediène avait lancé l'idée en avril 1971.

En un mot, grâce à son esprit de diplomate, l'Algérie a conclu avec maestria sa décolonisation économique, ménageant avec pragmatisme une étape intermédiaire pour la reprise de ses initiatives pétrolières, qui ne seraient l'obstacle de certains, aurait dû intervenir sans délai en 1971.

Sur le plan multilatéral, sa persévérance a facilité la maturation des thèmes du tiers-monde et leur a assuré une audience. L'Algérie n'est cependant pas complètement atteinte et ses ambitions étaient plus étendues.

- (1) Ces vues ont été développées et approfondies par le directeur de la coopération internationale (C.E.R.I.), dont l'initiative a permis à la France, d'être déléguée à Paris. Après deux réunions préparatoires (16-17 avril 1975 et 18-19 mai 1975), elle a réuni du 16 décembre 1975 au 17 juillet 1976, puis de septembre à décembre 1976, une phase finale d'élaboration d'un accord. Elle a rassemblé dix-neuf pays en voie de développement, mandats par le groupe des 77 sur la base du Programme de Manilla, et huit pays industrialisés, dont la C.E.E.



ACTIVITÉ ville de congrès vous attend.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : augmentation des effectifs de la FINUL...

AU CONSEIL de sécurité, à la demande de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, le Conseil de sécurité a accepté le 3 mai de porter de quatre mille hommes à six mille environ l'effectif de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). La décision a été prise par douze voix et avec deux abstentions (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie), la Chine ne participant pas au scrutin.

...et condamnation de l'invasion de l'Angola par la République sud-africaine

Réuni d'urgence le 5 mai à la suite d'une plainte anglaise faisant état de parachutages de soldats sud-africains en Angola et de bombardements sur Kassinga, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution condamnant vigoureusement la dernière invasion armée de l'Afrique du Sud en Angola et exigeant le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces sud-africaines, tout en réitérant son soutien au peuple namibien luttant pour l'indépendance. En même temps, le Conseil a condamné l'utilisation par l'Afrique du Sud du territoire namibien contre l'Angola et demandé à Pretoria de cesser immédiatement son occupation illégale de la Namibie.

Le 5 mai, le Conseil des Nations unies pour la Namibie s'est réuni d'urgence et a adopté une résolution condamnant l'agression sud-africaine contre l'Angola et le peuple namibien. Semblable condamnation a été prononcée le 9 mai par le comité spécial contre l'apartheid.

A l'Assemblée générale : huitième session extraordinaire sur le financement de la FINUL...

A l'issue de sa huitième session extraordinaire, qui s'est tenue à New-York les 20 et 21 avril, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté par 99 voix contre 14 (Albanie, R.D.A., Biélorussie, Bulgarie, Cuba, Hongrie, Laos, Mongolie, Pologne, Syrie, Tchécoslovaquie, Ukraine, U.R.S.S. et Vietnam) et sans abstention un crédit de 54 millions de dollars pour le financement de la FINUL du 19 mars au 18 septembre 1978. La répartition de ce montant entre les Etats membres est précisée par l'Assemblée selon un arrangement spécial. En outre, elle autorise le secrétaire général à engager 5 millions de dollars par mois, du 19 septembre au 31 octobre, au cas où le mandat de la force serait prolongé au-delà de six mois par le Conseil de sécurité.

...neuvième session extraordinaire sur la Namibie...

Du 24 avril au 3 mai, l'Assemblée générale s'est de nouveau réunie à New-York pour les travaux de sa neuvième session extraordinaire, consacrée à la question de Namibie, conformément à une décision prise lors de sa trente-deuxième session ordinaire. Le ministre canadien des affaires étrangères a d'abord présenté à l'Assemblée la proposition des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité (dont celui de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et de l'R.F.A., auteurs de la proposition occidentale de règlement). La résolution votée par l'Assemblée ne fait d'ailleurs aucune mention de ce « plan de paix ».

Dans sa déclaration, l'Assemblée exprime notamment son appui sans réserve à la lutte armée de libération du peuple namibien sous la direction de son seul et authentique représentant, la SWAPO. Elle réaffirme que la Namibie relève directement de la responsabilité de l'ONU jusqu'à l'indépendance nationale dans le cadre d'une Namibie unie. Quant au programme d'action, il engage notamment les Etats membres à rejeter sans équivoque toute manœuvre conçue pour priver le peuple namibien de son droit légitime à l'indépendance. L'Assemblée y prie tous les Etats de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obliger l'Afrique du Sud à renoncer à ses revendications illégitimes sur Walvis-Bay, à respecter l'intégrité du territoire namibien et à s'en retirer immédiatement.

...ouverture de la session spéciale sur le désarmement

La session spéciale de l'Assemblée générale sur le désarmement s'est ouverte le 23 mai à New-York et aura pour thème principal le document de quatre parties qui a été soumis par le comité préparatoire : il consiste en un préambule, une déclaration sur le désarmement, un programme d'action et un pacte concernant les mécanismes de négociation. Après M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, le directeur de la Conférence internationale de désarmement, M. M'Bow, directeur de l'Organisation en matière d'information, a souligné les principales activités de l'Organisation depuis la précédente session du conseil en octobre dernier, parmi lesquelles la politique en matière d'information tient une place importante. M. M'Bow s'est vivement élevé contre « des allégations erronées



Agence atomique

La protection des matières nucléaires

Les représentants de quarante-trois gouvernements se sont réunis du 18 au 20 avril à Vienne au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), pour poursuivre la mise au point d'une convention sur la protection physique des matières nucléaires. Le projet prévoit que les Etats devraient conclure entre eux pour protéger les matières nucléaires et retrouver celles qui auraient été perdues ou volées (en général uranium ou plutonium). Par ailleurs, certains actes seraient considérés comme constituant un délit sur le plan international et les Etats s'engageraient soit à exercer des poursuites contre leurs auteurs présumés soit à les extraire. Les négociations reprendront en septembre prochain, puis en février 1979.

Commission économique pour l'Europe

Bilan de la trente-troisième session

AU COURS de sa trente-troisième session, qui s'est tenue à Genève du 11 au 31 avril, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a décidé qu'une réunion de haut niveau sur la protection de l'environnement (sans préciser de date), sous son égide, pour traiter de deux grands thèmes : la pollution atmosphérique transfrontalière à grande distance et la technique pour polluer ou sans déchets et la réutilisation et le recyclage des déchets. La Commission prendra connaissance des travaux préparatoires à cette conférence lors de sa prochaine session en 1979.

UNESCO

La liberté de l'information

DEVANT le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réuni à Paris depuis le 24 avril pour les travaux de sa cent quatrième session, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation, a exposé le rôle de l'Organisation en matière d'information. Il soulignait les principales activités de l'Organisation depuis la précédente session du conseil en octobre dernier, parmi lesquelles la politique en matière d'information tient une place importante. M. M'Bow s'est vivement élevé contre « des allégations erronées

et tendancieuses diffusées à ce propos par certaines agences et certains organes de presse » et selon lesquels l'empêche des grandes agences serait « un acte de politique ». M. M'Bow a réaffirmé que l'Organisation « est pour la liberté totale de l'information, qui suppose aussi bien la liberté totale que la protection des informateurs, ces derniers étant, bien entendu, responsables de la diffusion de nouvelles objectives ».

Le directeur général de l'UNESCO s'est également élevé contre la thèse suivant laquelle les agences des pays en voie de développement ne pourraient être en mesure de diffuser des informations exactes, estimant « inacceptable » cette discrimination entre pays développés et pays en voie de développement. Il a exprimé le souhait que la commission d'étude des problèmes de communication que patronne l'UNESCO contribue à dissiper les malentendus en ce domaine (on trouvera un bref résumé des travaux de la commission dans le prochain numéro du Monde diplomatique).

La commission d'étude des problèmes de communication, que préside M. Sean Mac Bríde, a précisément organisé à Stockholm, du 24 au 27 avril dernier, un séminaire sur les conditions de la circulation de l'information dans le monde. Les représentants des grandes agences de presse, des principaux journaux et des organes de radiodiffusion et de télévision ont participé à ce séminaire. La suite de cette réunion, la commission a tenu une session de deux jours et a commencé à élaborer un rapport à l'intention de la prochaine conférence générale qui doit être tenue à Vienne en 1979. La commission se réunira à nouveau à Paris du 10 au 14 juillet.

NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE ET CULTUREL INTERNATIONAL. — La division de la philosophie de l'UNESCO a organisé à Paris, en avril dernier, une réunion d'experts chargés d'élaborer des études et des rapports destinés aux Etats et les groupes de l'établissement d'un nouvel ordre économique et culturel international.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — Les contributions volontaires versées par les gouvernements au Fonds de développement industriel ont permis à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) de rassembler, en avril 1978, un montant de 9,5 millions de dollars. La création du fonds, qui remonte à la fin de 1976, est une conséquence directe de la cinquante-cinquième session de l'ONUDI à Lima (Pérou), en 1976.

NAVIGATION MARITIME. — Le comité de sécurité maritime de l'Organisation consultative internationale de la navigation (OCIM), créé par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, a tenu sa cinquième session à Paris du 2 au 4 mai. Le comité a examiné les options proposées par le comité permanent de l'OCIM, examinées par le comité permanent du 2 au 12 mai (qui a recommandé notamment une coopération avec l'Organisation de libération de la Palestine), douzième session du conseil de développement industriel, du 16 au 28 mai (le conseil a recommandé le comité de sécurité maritime de cinq pays et qui est chargé, sur la base des données du comité permanent, de définir les options recommandées de l'OCIM), examiner des programmes allant jusqu'à 1983).

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — Selon un rapport du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) publié en avril dernier, le niveau de la sécurité aérienne s'est amélioré sur les vols réguliers en 1977 et a approché le niveau record de 1973. Fin 1977, 27 accidents mortels ont été enregistrés, contre 39 accidents mortels en 1976. Par rapport au volume de trafic, le nombre de passagers tués par accident a diminué de 117 en 1977. Par contre, le nombre de passagers tués sur les vols non réguliers a augmenté en 1977 : 39 accidents mortels ont entraîné la mort de 64 passagers, contre 27 en 1976 (contre 22 accidents mortels en 1975). Les causes les plus fréquentes de ces accidents sont le mauvais état des avions, le mauvais état des équipages et le mauvais état des procédures de vol.

AVIGNON
VILLE D'ART, DE TOURISME ET DE CONGRES

- LE PALAIS DES PAPES, LE PONT SAINT-BENNET, dominent le paysage de la vieille ville au-dessus de la cité neuve.
- LES TRÉSORS DE SES MUSÉES.
- LES MAGNIFIQUES EXCURSIONS A TRAVERS LA PROVENCE.
- LES FOLKLORES (danses et vieilles traditions).
- UN FESTIVAL DRAMATIQUE (15 juillet - 15 août) Théâtre chorégraphique, cinéma, musique.
- DES SALLES DE REUNION.
- LES SERVICES TRANSPORTS DE TRAINS à auto-courbettes, à air et retour au départ de PARIS ETAPLES (Le Fouquet, Bouillon, Ligne Brichet, Agence, Travel, etc.).
- UN IMPORTANT MARCHÉ QUOTIDIEN DE FRUITS ET LEGUMES.
- DES SATISFACTIONS GASTRONOMIQUES et des vins de grande cru (Château de La Roche, Château de la Motte, Tavel, etc.).
- LE PALAIS DES EXPOSITIONS, avec son équipement pour toutes les manifestations et son grand et lumineux salle de conférences et restaurant en terrasse parking.
- Visiter AVIGNON - La Soucoupe de Jules Verne.

Nice, ville de congrès vous attend.

Nice a mis au point une structure d'accueil pour vous permettre que tourisme et congrès ne sont pas incompatibles : un aéroport de classe internationale met Nice à 1h15 de Paris... Une capacité hôtelière encore accrue... 90 salles de conférences... Un Palais des Expositions de 17 000 m².

Nice-Congress : Palais des Expositions, 06300 Nice, Tél. (93) 55.02.02 et 55.18.55. Telex : Nicepro 970537.

Nice, ville de congrès vous attend.

Nice a mis au point une structure d'accueil pour vous permettre que tourisme et congrès ne sont pas incompatibles : un aéroport de classe internationale met Nice à 1h15 de Paris... Une capacité hôtelière encore accrue... 90 salles de conférences... Un Palais des Expositions de 17 000 m².

Nice, ville de congrès vous attend.

Nice a mis au point une structure d'accueil pour vous permettre que tourisme et congrès ne sont pas incompatibles : un aéroport de classe internationale met Nice à 1h15 de Paris... Une capacité hôtelière encore accrue... 90 salles de conférences... Un Palais des Expositions de 17 000 m².

INTERROGATIONS

P... « P... » Cette phrase un peu métaphysique de Jorge Luis Borges peut aisément être transposée dans le registre de la science politique.

à un appareil reposant sur un réseau de notables (radicaux de droite, socialistes, parti républicain...)

qui avait connu son triomphe, sa « réalisation » en 1968, se dissout.

Le comité de rédaction de la revue Actual, annonçant en 1975 son sabotage, ne parle pas autrement : « En devenant massives, dépourvues des fins d'un système, les idées d'une minorité perdent bizarrement leur force. »

Plus créatif que de réussir...

Par RENÉ LOURAU *

Comme on le voit, par exemple, avec la démocratie chrétienne italienne, le courant de droite organisé selon la forme « parti » est condamné à recevoir soit les mêmes critiques qui s'adressent aux formations de gauche, soit des critiques plus générales, touchant l'ensemble de la population.

et d'efficacité, est devenue une coquille vide ; elle n'est plus l'émancipation des centaines de groupes de base qui constituèrent réellement le mouvement et lui ont donné sa force et sa créativité... »

En 1973, les moines de la Gauche prolétarienne, qu'ils ont pris la décision de se dissoudre dès 1970. Il s'agit « de dissoudre l'instrument organisationnel. (...) Cela signifie (...) que toute organisation doit apprendre constamment à mourir, à refuser de persister dans son être, quand elle est désaccordée par rapport aux exigences du mouvement de masse. »

Il est une situation, néanmoins, où la critique sociale peut précéder l'autocritique du fonctionnement de la gauche : c'est lorsque l'objet de la critique est le parti unique, totalitaire, du type « communiste » stalinien.

CETTE stratégie — l'éclatement dans les masses, le retour aux sources « maternelles » traitées par l'institutionnalisation — les maîtres et d'autres l'expriment de façon lancinante.

Quant aux groupes d'avant-garde qui pratiquent la critique dite « radicale » de l'institutionnalisation des partis, ils sont aussi bien artistiques, culturels ou artistico-politiques que politiques.

En 1972, l'avis de décès de la libération militante et la Vieille Taupe » se fondaient sur les constatations suivantes : « Il ne peut exister de théorie révolutionnaire séparée de l'établissement de liens pratiques pour agir. (...) Aujourd'hui, le mouvement communiste se manifeste partout. Les signes abondent qui permettent de penser que (...) Un apparition un jour comme une timide ébauche de ce qui se prépare... »

En 1971, l'Internationale situationniste.

* Sociologue, université de Paris VIII.

Dans ce numéro :

PAGES 2 et 3 : Les contradictions de la révolution éthiopienne, par René Lefort. L'Afrique de l'espérance, par Jean Ziegler. PAGE 4 : LE POIDS DES INVESTISSEMENTS AMERICAINS EN AFRIQUE DU SUD, par Tami Hultman et Reed Kramer. ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE FORMATIONS ET DIPLOMES DE LANGUES pour la vie professionnelle

PAGE 5 : Suite de l'article de Daniel Soueblil sur la Zetra. — Le cercle vicieux, par Christophe Batsch. PAGE 6 : Le socialisme tanzanien dix ans après la déclaration d'Arusha, par Denis Marita. PAGES 7 à 10 : LE CHILI DES CONTRADICTIONS : L'assassinat d'Orlando Letelier à Washington compromet Pinochet, par John T. Alves. — Des déchirures profondes au sein de la junta, par Rodrigo González Torres. — Les Mapuches, la terre volée et la persécution, par Jacques Choucheol. PAGE 11 : Elections en chaîne en Amérique latine, par Jean-Claude Bahner. PAGE 12 : Luites paysannes en Equateur, par Blanca Escobar. PAGE 13 : Recherches universitaires : la vice-présidence des Etats-Unis par Charles Zoughbi. — Les paysans du tiers-monde victimes de la « préférence urbaine », par Frédéric Langer. PAGES 14 et 15 : LE MENDIANT AU TRANSISTOR, une nouvelle d'Helène Parmelin. Dans les revues... PAGE 16 : Suite de l'article de Ghassem El Aly et Leila Harb sur la résistance palestinienne.

PAGE 17 : L'accession des classes moyennes au pouvoir en Afghanistan, par Jean-Charles Blanc. PAGE 18 : En Turquie : nouvelle chance pour le « réformisme démocratique », par Semih Vaner. PAGE 19 : Les livres du mois. PAGE 21 : POLITIQUE ET LITTÉRATURE : Ces pays où l'on n'arrive jamais..., par Marie-Françoise Allais. PAGE 22 : La lutte contre l'aéroport de Narita au Japon, par Philippe Pons. PAGES 23 à 38 : Supplément : L'Algérie face à son développement. PAGES 39 à 43 : L'activité des organisations internationales. Les négociations sur l'endettement du tiers-monde, par Marie-Claude Célest.

Le numéro du « Monde diplomatique » de mai 1978 a été tiré à 100 000 exemplaires. Depuis le 9 mars, les publications du « Monde », y compris « le Monde diplomatique », ne sont pas distribuées en Tunisie.

Juin 1978

مكتبا من الاصل